

ANNUAIRE SSR 1988/89



PALAIS DE BEAULIEU

EUROVISION
CHANSON 89 LAUSANNE



ANNUAIRE SSR 1988/89



Page 3

L'avenir de l'audiovisuel suisse

Antonio Riva



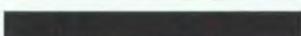
Page 6

Par exemple, le mercredi 3 mai 1989



Page 16

Chronique SSR 1988



Page 22

Distinctions 1988



Page 24

L'audiovisuel suisse et le droit européen

Beat Durrer



Page 26

La coopération des diffuseurs à l'échelle européenne

Ulrich Kündig



Page 34

Le moteur du changement est aussi celui de la formation

Marcel Küttel



Page 36

Les nouvelles normes techniques et leur impact sur la production

Daniel Kramer



Page 40

Les comptes 1988 et les perspectives de demain

Jean-Bernard Münch

Page 54

Organigrammes

Page 62

La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR – Organes

Page 63

Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR

Page 64

Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR

Illustration

Les photos couleurs illustrent le 34^e Concours Eurovision de la Chanson, qui s'est déroulé cette année à Lausanne. C'est en effet à la Suisse et plus précisément à la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR qu'il appartenait d'organiser les joutes en 1989. Quelque 600 millions de téléspectateurs ont pu suivre ce concours diffusé dans plus de 29 pays.

Editeur

Direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Rédaction

Dr. Markus T. Drack, Dr. Emmanuel Belser, Hedy Dupuis

Rubriques spéciales:

Distinctions: Christine Stalder

Statistique des programmes: Heinz Zysset

Tableaux/graphiques finances: Albrecht Müller

Organigrammes: Patrizia Schori-Masoni

Traductions

Michel Eggel, Erika Aeschlimann,
Catherine Ehrsam, Dr. Gian-Carlo Marchesini,
Christine Sutter

Choix des photos

Joe Wolf

Conception et mise en page

Dr. Dieter Jäggi SA, Berne

Composition

Filmsatz Lehmann + Co., Thoune

Photolithos

Schädeli + Bugmann AG, Thoune

Imprimerie

Bugra Suisse, Berne

Juillet 1989/3500

L'annuaire SSR 1988/89 paraît en français et en allemand

L'avenir de l'audiovisuel suisse

Plus le temps avance, et plus le paysage audiovisuel européen développe des allures de forêt équatoriale. Partout de nouveaux programmes – surtout commerciaux – surgissent sur le terreau des nouvelles possibilités de diffusion, d'un potentiel de financement jusqu'ici sous-exploité et d'un assouplissement général des contraintes légales. L'arrivée des privés n'a d'abord mis en évidence que les côtés positifs du changement: plus de choix, des programmes plus décontractés, etc. Peu à peu, la collectivité prend toutefois conscience aussi des aspects socialement problématiques de cette évolution.

Internationalisation, commercialisation et concentration apparaissent aujourd'hui clairement comme les lignes de force le long desquelles vont s'organiser les médias électroniques. A l'échelle aussi bien des pays que du continent, l'heure est à la mise en place de cadres légaux correspondant à l'évolution. Il faut que puissent s'épanouir des *productions audiovisuelles de caractère*, afin que les programmes ne soient pas seulement nombreux, mais riches et divers, et qu'ils répondent à tout l'éventail des attentes.

Sur le plan constitutionnel, le Peuple suisse a fixé un mandat de prestation à la radio et à la télévision. On se doit donc de le concrétiser à hauteur des possibilités présentes et futures.

Il faut partir pour cela des caractéristiques de notre pays: exigüité territoriale, diversité culturelle et plus encore linguistique, fédéralisme. Partir aussi du fait qu'il n'est pas d'autre pays dans le monde sur lequel se déverse une telle profusion de programmes. Les diffuseurs en place aussi bien que ceux qui aspirent à le devenir ne peuvent pas ne pas en tenir compte.

Moyens de diffusion

C'est en fonction de ces caractéristiques que doit s'opérer la répartition des fréquences terrestres dont nous disposons – en nombre hélas toujours limité – en n'oubliant pas non plus les autres possibilités de distribution présentes et à venir, à savoir le câble et le satellite. Il ne paraît pas déplacé de demander que des canaux, voire des heures de diffusion, soient attribués aux diverses aires de communication locales, régionales-linguistiques ou nationales.

Ressources financières

Nos particularités nationales jouent aussi un rôle déterminant pour le *financement* des médias. Les marchés s'organisent de plus en plus par zones linguistiques transnationales, ignorant les frontières politiques, et la consommation tend elle aussi à s'homogénéiser dans le cadre de ces nouvelles zones. La sauvegarde politique et culturelle de la Suisse dans ses dimensions nationales et régionales mais aussi de marché suppose des *formes spécifiques de financement des médias électroniques*, des formes comme celle de la redevance, qui assure une irrigation financière pour une part indépendante du marché. Or, en raison de sa forte composante politique, l'augmentation de la redevance ne va sans doute jamais aller bien au-delà d'un rattrapage de l'inflation. C'est pourquoi l'avenir de l'audiovisuel suisse dépend pour l'essentiel d'une libération raisonnable et d'un emploi judicieux du potentiel publicitaire à disposition.

C'est avant tout sur le plan national, mais principalement en Suisse alémanique et plus que tout dans le triangle d'or zurichois, que l'économie publicitaire voit des possibilités de développement. Elle n'attend pas grand chose de l'échelon local et des régions minoritaires. La pertinence de ce point de vue semble bien confirmée par l'expérience des radios locales. Se trouve ainsi posée la question de la redistribution des ressources – mécanisme que la SSR connaît particulièrement bien, puisqu'elle opère elle-même une péréquation financière exemplaire au profit des régions linguistiques minoritaires et de la radio. Mais les ressources financières ne sont pas morcelables à l'infini, surtout lorsqu'elles sont constamment érodées par l'inflation.

Contenu des programmes

Le type de financement et son ampleur déterminent aussi largement le *contenu des programmes*, et c'est de cela qu'il s'agit en fin de compte. En termes de profit, ce sont les attrape-public produits à bas prix qui rapportent le plus. Le coût de fabrication d'une émission ne dépendant pas du nombre de téléspectateurs, un grand marché est sans conteste plus intéressant que plusieurs petits, et les productions amortissables dans le monde entier plus rentables que celles conçues pour une petite population. Le grand marché linguistique homogène d'Amérique du Nord assure depuis toujours aux gros producteurs de cinéma et de télévision des Etats-Unis une base de décollage sans pareille.

Les choses se présentent tout différemment dans un petit pays comme le nôtre, où l'audiovisuel ne peut être concurrentiel qu'à condition de donner la place de choix à une *production suisse forcément chère*, dans un panachage d'émissions choisies d'autre provenance. Les réflexions de cet ordre commencent à rencontrer un écho certain à l'échelon continental, dans le cadre du Conseil de l'Europe et de la Communauté européenne. Le problème, tel qu'il est perçu par ces instances, est d'une part de réaliser l'accord sur des normes publicitaires minimales facilitant la diffusion transfrontière des programmes de télévision, d'autre part de favoriser – mais là on se montre encore bien timide – une véritable production européenne.

Une loi fédérale sur la radio et la télévision

Le législateur suisse a sans conteste pris du retard. Mais par là précisément, il a aujourd'hui les moyens de tracer un cadre bien supérieur à celui qui a été donné à l'audiovisuel dans certains pays, où des réponses prématurées ont passablement obscurci, voire compromis l'avenir. Le projet de *Loi fédérale sur la radio et la télévision* proposé par le Conseil fédéral constitue une bonne base pour la concrétisation du mandat constitutionnel de prestation.

Le système dit des échelons, qui représente le critère principal d'attribution des concessions et des moyens de diffusion, offre une matrice valable permettant de tenir dûment compte aussi bien des espaces forgés par l'histoire que des régions économiques.

Le public toutefois ne choisit pas des échelons, mais des programmes et des chaînes. Et, suivant l'heure ou les propositions qui lui sont faites, il ne change pas toujours facilement de chaîne. Aussi la coopération entre des diffuseurs suisses d'échelons différents offre-t-elle toutes sortes de possibilités, ainsi que le montre le partage des tâches que la SSR a délibérément testé avec les radios locales, dans l'intérêt du public. Une situation particulière est créée à l'échelon régional-linguistique et national, avec le statut accordé à la SSR. Ce dernier s'explique moins par de prétendues pesanteurs structurelles que par la nécessité spécifiquement suisse d'assurer, dans le domaine de l'audiovisuel comme ailleurs, la dimension nationale de l'expérience indispensable à un pays quadrilingue. L'organisme national exerce ici une fonction capitale, car sa vocation est d'offrir des programmes dont la caractéristique est à la fois d'agir comme intégrateur politique et social et de créer les conditions de l'identification culturelle dans chacune des régions linguistiques.

C'est précisément à l'intersection des divers échelons que se situe l'*article crucial* du projet de loi, le fameux art. 31.

A ce propos, une assez grave distorsion a été introduite dans le débat politique, où l'on parle (presque) exclusivement de «4^e chaîne». En réalité, il ne s'agit pas tant d'édifier une chaîne supplémentaire que d'enrichir l'offre de programmes au niveau régional-linguistique et national. La forme peut être aussi bien celle d'un 4^e programme national que d'un 2^e programme dans chacune des régions linguistiques. Pour la diffusion, on pourra se servir indifféremment de nouveaux émetteurs ou de téléreseaux, ces derniers étant alimentés par les faisceaux hertziens du réseau LAC, voire par un satellite.

Le point litigieux est de savoir qui va se charger de ces programmes. Dès le début, la SSR a préconisé pour cette extension de la télévision suisse un *modèle de coopération* réglée par contrats, parce qu'elle l'estime plus que d'autres adapté au fédéralisme.

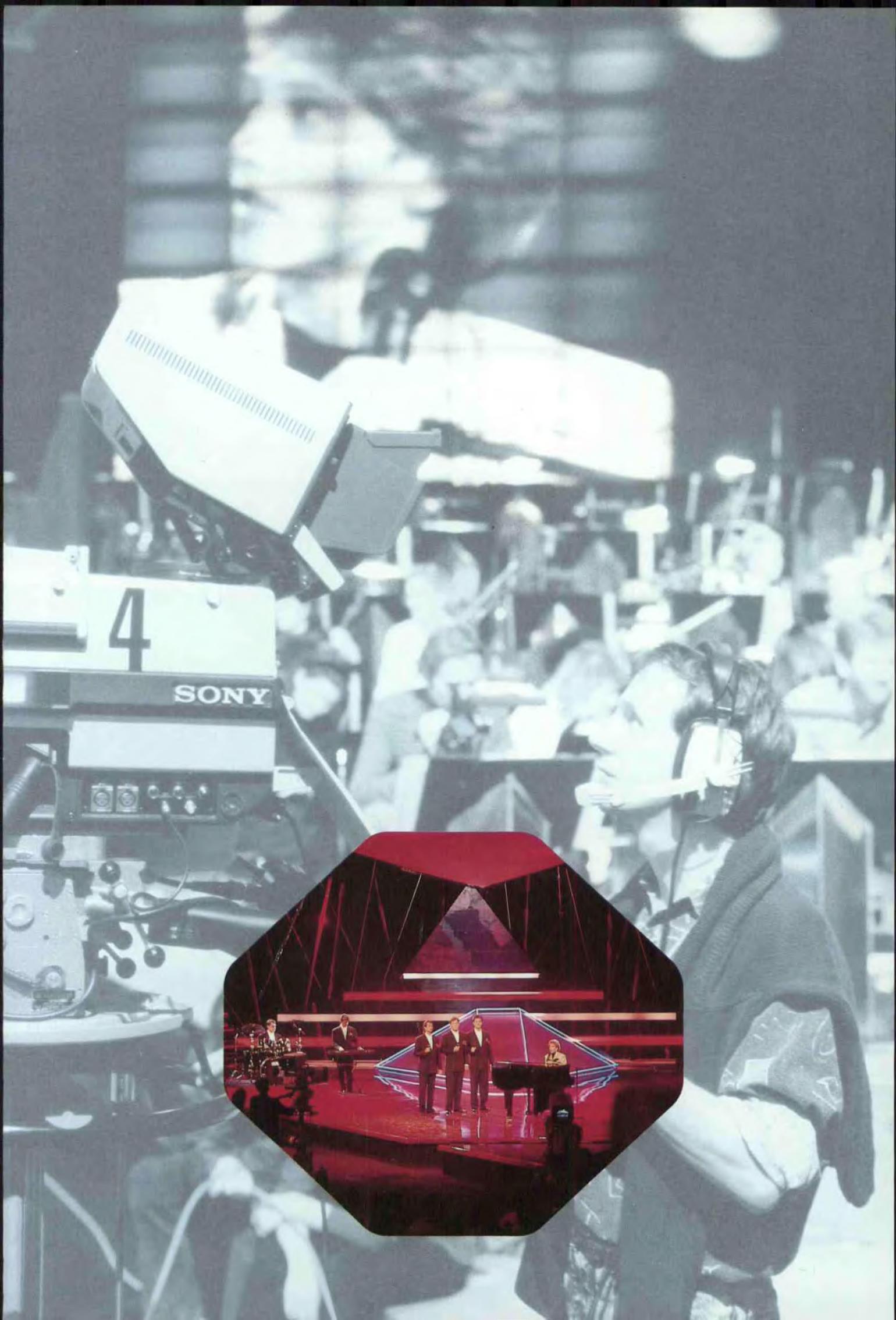
Coopération souple et différenciée, tel devrait être désormais le mot d'ordre, s'il faut que des diffuseurs indépendants puissent, non seulement voir le jour, mais prospérer, pour être en mesure d'apporter ce que la collectivité attend d'eux.

Des défis encore

S'ils ne laissent pas d'être parfois inquiétants, les défis auxquels la SSR se trouve confrontée sur le double terrain du service public et de la concurrence sont aussi et surtout fascinants. A la jonction du paysage audiovisuel national et des structures continentales en voie de gestation, toute l'entreprise – des services du programme à ceux du personnel, des sphères de la technique à celles de la gestion financière – est placée devant un nouvel éventail de tâches dont le présent annuaire donne un aperçu choisi.

L'avenir ne s'arrêtera pas à l'an 2000, et c'est maintenant qu'il se décide. Même dans 30 ans – lorsque le satellite et la fibre optique auront résolu pratiquement tous les problèmes de distribution – pour la SSR, la tâche capitale restera de pouvoir offrir à tous les Suisses, dans chacune des langues nationales, des programmes de radio et de télévision constitués pour une bonne part de productions suisses attrayantes – et précisément attrayantes parce que suisses, parce que faites de nos patrimoines. Dans un petit pays quadrilingue d'une telle diversité, ouvert aux quatre vents, cela ne risque guère d'être une affaire lucrative. Mais nous sommes persuadés que la Suisse et les Suisses se doivent cela dans le domaine de la radio et de la télévision comme dans celui de la presse, et qu'ils en ont les moyens.

Antonio Riva
Directeur général



Par exemple, le mercredi 3 mai 1989

«Diversité dans l'unité», telle pourrait être la devise à la fois du fédéralisme et de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR.

La SSR offre des programmes de radio et de télévision dans les quatre langues nationales et fait entendre par là la voix de nos quatre cultures. Trois programmes de radio et un programme de télévision dans chacune des langues officielles, un programme de radio en romanche pour les Grisons et une présence appréciable de la «lingua rumantscha» sur les trois chaînes de télévision et le télétexte disent éloquemment le soin voué à l'illustration de la diversité. S'ajoutent à cela les émissions diffusées par Radio Suisse Internationale en neuf langues, à l'intention de l'Europe et des autres continents, et celles que la Télédiffusion distribue sur ses six lignes dans toute la Suisse – six programmes offrant soit des productions originales, soit un panachage d'émissions suisses et étrangères. Mais la SSR est aussi associée à des programmes internationaux de télévision par satellite: à TV5 et à 3SAT qu'elle coproduit respectivement avec les télévisions francophones et celles des trois pays de langue allemande, ainsi qu'à EINS IPLUS, le programme germanophone culturel produit par ARD, auquel elle fournit des émissions.

Pour illustrer concrètement la richesse et la diversité de cette offre, nous vous présentons dans les pages qui suivent un choix d'émissions diffusées en l'espace d'une seule journée. Il s'agit du 3 mai 1989.

Radio-télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane Radio DRS-1

6.00	Guten Morgen
6.40	Zum neuen Tag
6.53	Regionaljournale
7.00	Morgenjournal
7.15	Presseschau
7.30	«Die Hochzeitsreise» von Heinrich Spoerl, Fortsetzungsvorlesung
7.45	Morgenstund' hat Gold im Mund
8.30	Zum neuen Tag
8.40	Wir gratulieren
9.00	Palette
10.20	Schlager-Barometer
12.00	Rendez-vous
12.00	Index
12.15	Regionaljournale
12.20	Mitteilungen
12.30	Mittagsjournal
14.00	Mosaik
14.05	Margaret Thatcher – Porträt einer Politikerin
14.30	Musik-Ecke
15.00 – 16.00	Regionaljournal-Extra direkt aus der LUGA, LUGA live
15.00	Moderato
16.30	Jugendclub
17.00	Welle Eins
17.45	Sport heute
18.00	Regionaljournale
18.25	Mitteilungen
18.30	Abendjournal/Echo der Zeit
19.15	Sport-Telegramm Anschließend: Im Volkston. Ein unterhaltendes Musikprogramm
20.00	Spasspartout
	Kaktus Lieder-Hitparade
22.00	Radio-Musik-Box
0.00	DRS-Nachtclub Nachrichten: 0.00, 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00, 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 18.30, 20.00, 22.00, 23.00

DRS-1 Les journaux régionaux

Le Journal régional – il en existe six éditions – est une prestation typique de Radio DRS-1. Matin, midi et soir, le cloisonnement du réseau met l'auditeur au fait des événements qui intéressent son rayon immédiat.

JR Argovie/Soleure

Le FC Aarau, club de Ligue A, en proie depuis des mois à une crise de direction, étrenne un nouveau président en la personne de M. Ernst Lämmli. Le programme de redressement que cette personnalité régionale est venue exposer à l'antenne constitue l'un des sujets saillants du journal.

JR Bâle-Ville/Bâle-Campagne/Laufonnais

– Sujet principal: «Le foyer des déracinés». Le centre de rencontre et de conseil pour les toxicomanes, les jeunes en péril et leurs familles, qui n'a cessé de devoir déménager depuis sa fondation, il y a dix-huit ans, présente ses nouveaux locaux.

– Hommage est rendu au professeur Hans Trümpi, mort l'avant-veille, qui a tenu durant 30 ans la chaire d'ethnolo-

gie de l'Université de Bâle et laisse derrière lui une œuvre impressionnante, fruit de ses recherches sur la culture bâloise.

JR Berne/Fribourg/Haut-Valais

– Sujet de la semaine: «Où habiterons-nous l'âge venu?» Aujourd'hui: L'exemple du nouvel asile pour le 3^e âge de Wittigkofen, Berne, partiellement fermé par manque de personnel.

– Gare de Berne, les adaptations indispensables à Rail 2000.

– Echanges interscolaires en Valais. Un canton bilingue montre la voie. Des garçons et filles de Brigue vont pour un temps à l'école dans le Bas-Valais. Une expérience qui mérite que l'on s'y arrête!

JR Suisse centrale

Suspense pour les Lucernois: Qui va remplacer au Conseil d'Etat leur compatriote Kaspar Villiger, promu conseiller fédéral? Trois candidats de choc: Aloïs Graf (radical), Werner Jöri (socialiste) et Louis Schelbert (Alliance verte) courtisent l'auditeur-électeur.

JR Suisse orientale

En direct du studio installé dans les locaux de la HIGA de Coire, à l'occasion de la grande foire grisonne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, les invités font le point sur l'ordre du jour de la toute proche Landsgemeinde de Glaris.

JR Zurich/Schaffhouse

– Quelques informations importantes concernant le Radio Data System/RDS, les avantages et les inconvénients de ce nouveau système de sélection des fréquences – et notamment ses inconvénients pour le Journal régional.

– La caserne de Zurich a fait son temps. On compare donc les mérites respectifs des projets exposés par les architectes.

DRS-1 Spasspartout

C'est le «Spass», le rire amusé, qui domine dans ce passepartout réunissant de la satire, du cabaret et des couplets. La soirée commence par la rubrique satirique (la seule) de Radio DRS: «Cactus, l'émission qui a une trompe au milieu de la figure» où l'on s'attaque aussi bien aux thèmes politiques (le 1^{er} mai, «Diamant», l'exercice de mobilisation des vétérans) qu'aux «affaires» (Kashoggi) avant de dérapier dans le non-sens absolu. Le cabaret est transmis en direct du Hechttheater de Zurich où s'active Lorenz Keiser. La soirée se termine par le «hit-parade» des chansonniers de langue allemande. Les meilleurs couplets y sont classés par un jury international.

Radio DRS-2

- 6.00 Mattinata
6.05 Zum neuen Tag
7.00 Morgenjournal
- 9.00 Aula
9.05 Das Wissenschaftsmagazin
9.40 Das Sachbuch
10.00 Doppelpunkt
11.45 Musik à la carte
12.30 Mittagsjournal
12.40 Reflexe
13.30 Neueinspielung des «Wohltemperierten Claviers»
- 14.05 Cadenza
«Musique russe»
16.00 Fortsetzung folgt «Der Spieler» (2)
- 16.30 Serenata
18.03 Index
18.20 Novitads
18.30 Abendjournal
18.45 Per i laboratori italiani
19.15 Reflexe
- 20.00 Der Kopfhörer
Musik unserer Zeit
20.30 Die russische Avantgarde einst und jetzt
22.00 Nachrichten
Nachtstudio «Russische Perspektiven»
23.00 Musik und Gesellschaft
- 0.05 Notturmo
Nachrichten: 0.00, 6.00, 7.00, 9.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 18.30, 20.00, 23.00

DRS-2

Le programme culturel de la radio alémanique organise aussi des mois thématiques. Ce mois de mai 1989 est consacré à la Russie. Quelque cent émissions réalisées par le département Parole et musique vont être diffusées à l'enseigne du «Mai russe». Le passé et le présent sont tour à tour évoqués, notamment au moyen d'enregistrements de la «Gostelradio» soviétique. Pas moins de cinq émissions «russes» étaient à l'affiche de ce 3 mai 1989.

Radio DRS-3

5.00	Morge-Rock
6.00	Vitamin 3
9.00	Szene
12.00	Hot Dog
14.00	Graffiti
	Domino
17.00	Transit
20.00	Sounds
22.00	Special
0.00	Couleur 3

Nachrichten: Zur vollen Stunde (ausser: 13.00, 19.00, 21.00, 23.00) und 5.30

DRS-3

En misant sur «le son du présent», la cadette des chaînes alémaniques entend se démarquer clairement de DRS-1 et DRS-2. Les flashes qui interrompent régulièrement la houle des musiques dans le vent pourvoient à l'information ponctuelle de l'audience, principalement composée de jeunes. L'information sait toutefois aussi se faire plus substantielle dans une émission comme «Graffiti». Mais l'élément ludique a aussi droit de cité sur DRS-3, avec «Domino», par exemple entièrement consacré aujourd'hui aux associations que peut provoquer le bleu. «Szene», au cœur de la soirée, fait entendre «Des temps meilleurs», une œuvre de la dramaturge Xanthippe et donne un aperçu du prochain festival de country de Zoug.

Radio Rumantsch

10.00–12.30	Allegra e novitads
16.00–18.30	Diari e novitads

Radio Rumantsch

Après les nouvelles, l'émission «Allegra» (62% de public fidèle) jalonne la fin de la matinée de ses rubriques habituelles: la personnalité de la semaine, le calendrier des manifestations, les anniversaires, le marché, les constellations de mai. On interviewe en outre les «Furbaz» (les Coquins), qui s'appêtent à partir pour Lausanne, où ils défendront les couleurs de la Suisse, le 6 mai, au Concours Eurovision de la chanson.

En cours d'après-midi, «Diari» (l'agenda) offre notamment des entretiens consacrés aux possibilités d'apprentissage dans le secteur de la mécanique-auto et au sport de pointe – le tout transmis en direct de la Foire grisonne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (HIGA) à Coire.

Télévision DRS

12.00	Zischtigs-Club (Wiederholung von gestern)
13.55	Tagesschau
14.00	Nachschau am Nachmittag
16.10	Tagesschau
16.15	Helvetia bewegt sich
17.00	Ferrohr
17.45	Gutenacht-Geschichte
17.55	Auf Achse
18.55	Tagesschau-Schlagzeilen DRS-aktuell
19.30	Tagesschau – Sport
20.05	Zeitspiegel: Mord auf der Strasse
20.20	Auf der 3. Senderkette (TSI) Fussball: UEFA-Cup-Final
21.00	Übrigens
21.10	Menschen – Technik – Wissenschaft
21.55	Prominenten-Tip
22.10	Tagesschau
22.30	Filmszene Schweiz
23.30	Nachtbulletin

Télévision DRS

«Zeitspiegel» (le miroir du temps) parle de meurtres sur la route. Il s'agit d'un reportage tourné aux Etats-Unis, montrant sur la base de deux exemples les conséquences tragiques de l'alcool au volant. Les réalisateurs suivent les deux procès pas à pas, en éclairant les arrières-plans psychosociologiques de ces sanglants faits divers. «Zeitspiegel» entend amorcer une réflexion dans le grand public et poser pour cela les questions permettant de maîtriser toutes sortes de défis existentiels. En règle générale, l'émission repose sur une production documentaire réalisée pour les besoins de la cause.

Troisième canal

Sur le troisième canal, qui diffuse normalement le programme de la Suisse italienne, la Chaîne sportive transmet en direct la finale de la coupe UEFA disputée entre le SSC Napoli et le VfB Stuttgart.

Menschen – Technik – Wissenschaft MTW

Le «magazine de l'homme, de la technique et des sciences» conte la journée d'une coccinelle et la grande variété de ses congénères. «Désamorçage d'une bombe à retardement?» décrit l'assainissement d'une décharge de produits toxiques sur le territoire de la commune jurassienne de Bonfol. MTW cultive les ambitions d'une bonne et saine vulgarisation sur le terrain des sciences de la nature et de l'homme.

Filmszene Schweiz

Les œuvres importantes de la cinématographie et de la vidéographie suisses sont régulièrement présentées dans cette émission. C'est dire qu'on y parle souvent aussi de films cofinancés par la SSR. Stephan Inderbitzin arrête aujourd'hui le propos sur trois courts métrages: «Casting», un burlesque signé Jean-Luc Wey, «Rikita», un film en forme de complainte de Thierry Mingot et «Der Hilfsengel», une parabole de Ruben et Til Dellers.

Les productions SSR sur 3SAT

Normalement, c'est le mardi et le jeudi que des productions SSR sont diffusées sur le canal de télévision par satellite 3SAT. Mardi 2 mai, par exemple, les téléspectateurs des trois pays germanophones pouvaient voir des «Images

de Suisse», un documentaire sur les broderies de Saint-Gall dans «Kultur aktuell», deux sujets du magazine des consommateurs «Kassensturz» consacrés aux vitamines et à la gestion des gravats ainsi qu'une émission du magazine MTW dans laquelle il était question des amalgames dentaires.

Televisiun Rumantscha

Le 3 mai, la Televisiun rumantscha était absente du petit écran. Les émissions TV destinées aux Romanches sont diffusées exclusivement le samedi après-midi (Telesguard) et une fois par mois le dimanche soir (Svizra rumantscha). TSR et TSI diffusent également Svizra rumantscha, mais dans leur programme matinal.

Radio-télévision suisse romande

RSR-1 (La Première)

6.00	Matin-Première
6.30	Journal des régions
6.50	Journal des sports
7.25	Commentaire d'actualité
7.30	Journal
7.55	Bloc-notes économique
9.05	Petit déjeuner
10.05	5 sur 5
10.05	(sur ondes moyennes uniquement)
à 12.00	La vie en rose
12.05	SAS (Service assistance scolaire)
12.30	Midi-Première
13.00	Interactif
17.05	Première édition (Invitée: A. Girardot)
17.30	Soir-Première
17.35	Journal des régions
18.05	Le journal
18.15	Journal des sports
19.05	L'espadrille vernie
20.05	Sport et musique
22.30	Journal
22.40	Noctuelle
0.05	
à 6.00	Relais de Couleur 3
	Informations: Toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 8.30, 12.30, 17.30, 18.30, 22.30

La Première

– «Matin Première» apporte chaque jour une première tranche d'information, de musique et de jeux aux auditeurs qui se lèvent successivement entre six heures et neuf heures. Les informations internationales, nationales et régionales sont répétées et développées selon des rendez-vous précis et connus. Le tout baigne dans une animation chaleureuse et un programme de disques varié, sans agressivité. Pour les 200 ans de la Révolution française, un prétendu correspondant à Paris rapporte avec les mots de l'historien Jean-Jacques Fiechter les événements qui se sont produits le 3 mai 1789 dans une France en ébullition.

– «La vie en rose», diffusée seulement sur ondes moyennes offre à grand renfort de rock et de twist des années soixante une alternative rétro au programme de La Première.

– «Première édition», le magazine des nouvelles parutions présente aujourd'hui la comédienne Annie Girardot et le

«Vivre d'aimer . . .» qu'elle a écrit en écho au «Mourir d'aimer . . .» tourné par elle à partir des mémoires douloureux de Gabrielle Russier. Une grande artiste et un personnage qui ne laisse personne indifférent. Une présence aussi, à laquelle la restriction à la seule voix donne une intensité particulière.

RSR-2 (Espace 2)

6.10	Matin pluriel
8.45	Redécouvertes
9.15	Espace musical
9.30	Les mémoires de la musique
11.05	Questions d'aujourd'hui
11.30	Le livre de Madeleine
12.05	Entrée public
13.00	Musimag
14.05	Cadenza
16.05	À suivre . . .
16.30	Appoggiature
18.05	Espace 2: Magazine
18.50	Jazz Z
19.20	Novitads (en romanche)
19.30	Per i laboratori italiani
20.05	Le concert du mercredi:
	Orchestre de la Suisse romande
22.30	Journal de nuit
22.40	Démarge
0.05	
à 5.59	Notturmo
	Informations: 6.00, 7.00, 8.00, 11.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.30, 24.00

Espace 2

«Le concert du mercredi» est aujourd'hui à bien des titres exceptionnel. Beethoven super-star? On le croirait à entendre l'accueil fait par les jeunes aux œuvres du grand compositeur dans le cadre de ce premier concert organisé pour les écoles par le Département de l'instruction publique du Canton de Genève. Au programme de ce différé du Victoria-Hall: le concerto N° 2, op. 19, et la 7^e symphonie, op. 92, interprété par l'Orchestre de la Suisse romande, sous la baguette d'Eliahu Inbal, avec en soliste le jeune pianiste genevois Olivier Sörensen.

RSR-3 (Couleur 3)

1.00	Dégradés
6.00	Boréales
9.00	Virages
12.00	Coloriages
14.00	Virages
17.00	Sanguines
20.00	Métissages
22.00	
à 1.00	Poursuites

Couleur 3

90% du volume de diffusion est consacré à des musiques de couleurs assez diverses mais qui s'apparentent toutes plus ou moins au rock'n'roll. Le «son» de Couleur 3 n'a rien de la gentille tapisserie musicale. Il provoque. Le

3^e programme est aussi le premier de tous à présenter les nouveautés discographiques, dans une tranche cependant assez étroitement définie, correspondant aux goûts de ses jeunes auditeurs.

Télévision suisse romande

- 9.00 Demandez le programme
9.05 FLO
9.35 Cinq défis pour le président (5/5)
- 10.25 Petites annonces
10.30 Spécial cinéma (Reprise du lundi)
11.50 Petites annonces
11.55 Denis la Malice
12.20 A cœur ouvert (69)
12.45 TJ-midi
13.15 Mademoiselle (136/170)
13.40 Dynasty
14.30 Planquez les nounours!
16.10 La croisière s'amuse
17.00 C'est les Babibouchettes
17.15 La bande à Ovide
17.30 Matt & Jenny . . . seul dans le Nouveau-Monde
18.00 FLO
18.35 Top models (277)
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 A bon entendeur
Sur la TV Suisse italienne:
20.20 – 22.15 env. Football:
Coupe UEFA, en direct de Naples
Finale, match aller SSC Naples / VfB Stuttgart
Commentaire: Roger Félix
20.20 La belle et la bête
21.15 TéléScope
21.45 La saga de la chanson française
22.45 TJ-nuit
23.05 Mémoires d'un objectif
0.05 Bulletin du télétexte

Télévision suisse romande

– «A bon entendeur» a (bien entendu) un des meilleurs taux d'écoute de la Télévision romande. Dans la présente édition du magazine des consommateurs, il est question des avantages et des inconvénients de la traction 4x4 sur les voitures de tourisme.

– Sur la Chaîne sportive, les téléspectateurs romands peuvent comme ceux de Suisse alémanique suivre en direct la finale de la coupe UEFA SSC Naples/VfB Stuttgart, mais avec un commentaire en français de Roger Félix.

– «La belle et la bête» illustre bien la politique suivie par la Télévision romande dans le choix des séries. Il s'agit en effet pour les responsables du programme d'offrir aux téléspectateurs des séries inédites originales qui ont eu du succès dans leur pays d'origine. Les choses se corsent dans l'épisode de ce jour. Steven, le grand amour de jeunesse de Cathy (la Belle), qu'elle n'avait plus revu depuis leurs études, a refait surface. Lorsqu'il lui raconte qu'il souffre d'une maladie incurable et qu'il souhaiterait vivre ses derniers jours avec elle, la Belle, d'abord rétive, n'a pas le cœur de lui résister. Vincent (la Bête) est inquiet. Il pense que la Belle est en danger et tente de le lui faire sentir, mais en vain . . .

– «TéléScope» entend assurer une information scientifique sur des problèmes d'actualité, et ce dans un maximum de disciplines, en exploitant tout l'éventail de la didactique audiovisuelle. Aujourd'hui, c'est du papier qu'il est question – une invention chinoise remontant au début du II^e siècle de notre ère. Le Suisse en consomme bon an mal an quelque 200 kg et il serait faux de croire que cette matière puisse un jour être totalement évincée par l'électronique, de la même manière que le parchemin l'a été autrefois par le papier.

– «Mémoires d'un objectif» fait découvrir ou redécouvrir aux téléspectateurs les meilleures émissions produites par la TSR depuis sa création. Ce soir «25 ans déjà... l'Expo» confronte à la réalité d'aujourd'hui des images qui ont pris une patine certaine.

TV5-Europe

- ...
- 20.00 Temps présent
21.00 Dossiers carabine
21.30 L'homme à la recherche de son passé
21.55 Interlude
22.00 Journal télévisé
22.30 Météo
22.35 Concours: La suisse, vous connaissez?

TV5

Le programme de télévision par satellite des organismes francophones (France, Belgique, Canada, Suisse) diffuse ce jour «La Suisse, vous connaissez?» – un concours imaginé par la TSR à l'intention des cousins de langue française.

RSI-1 (Rete 1)

- 6.00 Primo mattino
- 7.00 Radiogiornale
- 9.05 Millevoci
- 12.00 L'informazione di mezzogiorno
- 12.10 Rassegna stampa
- 12.25 Comunicati
- 12.30 Radiogiornale
- 13.10 Il romanzo a puntate:
Sant'Amarillide
- 13.30 Cantori e musicanti
- 14.05 Radio 2-4
- 16.05 Fatti vostri
- 18.00 Informazione sera
- 18.00 Cronaca regionale
- 18.25 Comunicati
- 18.30 Radiogiornale segue
Speciale sera
- 20.00 Mosaico uno
- 20.00 Polvere di stelle
- 21.30 Radio bis
- 23.05 (da R2) Orfeo-Morfeo
- 0.05 (da R3) Nottetempo
- Notiziari: 6.00, 6.30, 8.00, 9.00, 10.00,
11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 21.00,
23.00 (da Rete 2)
- 24.00, 1.00, 2.00, 4.00 (da Rete 3)

Rete 1

- «Millevoci»: Les mille voix de ce magazine matinal diffusé en direct offrent des commentaires, des conseils et des musiques sur un thème quotidien. Les auditeurs appellent le studio pour demander conseil ou s'exprimer. «Millevoci» fait aujourd'hui le tour des problèmes de la drogue, en s'interrogeant sur la validité de la pratique pénale actuelle et la possibilité de légaliser certaines drogues. En studio, l'auditeur a pour interlocuteurs le député italien Marco Pannella et le conseiller national Sergio Salvioni.

- «Il romanzo a puntate» - le feuilleton - déroule ses intrigues chaque jour après les informations de midi. Il s'agit aujourd'hui du septième épisode - il y en aura douze en tout - d'une adaptation de «Sant'Amarillide», un roman du Tessinois Francesco Chiesa (1871-1973), qui est l'un des plus célèbres représentants du «crépuscularisme». Dans l'Italie du début de ce siècle, ce mouvement littéraire marque le rejet du vernis citadin au profit de valeurs comme la simplicité et le calme de la vie provinciale.

- «Fatti vostri» - ces questions qui vous concernent - s'intéresse aux grands problèmes existentiels comme aux petits tracas quotidiens. On s'y interroge sur l'évolution des hommes et de la société, telle qu'elle se révèle par exemple dans la pratique du petit crédit. Chaque année, en Suisse, quelque 6 milliards de francs sont «suçés» de cette manière pour financer des rêves, des projets ou des besoins personnels.

RSI-2 (Rete 2)

- 6.05 Buongiorno classica
- 7.00 Radiogiornale
- 9.05 Robinson
- 9.15 Il taccuino di R.
- 9.45 La lente di R.
- 10.30 L'incontro di R.
- 12.00 L'informazione segue
Pagina culturale
- Radiopomeriggio
- Stamperia
- In concerto
- 15.30 Il romanzo a puntate:
Sant'Amarillide (Rip. R1)
- 16.05 Cadenza
- 18.00 L'informazione
- 19.00 La clessidra
- 19.30 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 20.00 Novitads
- 20.10 Itinerari popolari
- 20.40 Radio club. In platea
- 22.05 Contemporanea
- 22.30 Dimensione uomo
- 23.05 Orfeo-Morfeo
- 0.05 Notturmo
- Notiziari: 6.00, 9.00, 16.00, 23.00, 24.00

Rete 2

- «Robinson» mêle parole et musique dans un magazine de classe s'intéressant à des thèmes et à des personnalités contemporaines. La musique est puisée avant tout dans le répertoire classique et romantique. Le «Taccuino» (le carnet) fait parler aujourd'hui l'architecte et poète Giancarlo Consonni. «La lente» (la loupe) focalise sur une interview du musicologue allemand H. Goebbels et «L'incontro» (la rencontre) scrute la démarche du linguiste italien Giuseppe Pittano.

- «Radiopomeriggio», l'après-midi musical de Rete 2 accueille normalement chaque semaine un hôte différent. Le mercredi, les séquences parlées sont en revanche consacrées à une revue de la presse nationale et internationale concernant des thèmes culturels d'actualité. L'émission se termine traditionnellement par une séquence musicale «historique» tirée des archives de la BBC. Aujourd'hui, il s'agit d'un enregistrement du groupe «The Teardrop Explodes».

- «Per i lavoratori italiani in Svizzera» passe aussi dans les deux autres régions linguistiques. L'italianité dominante de cette émission n'empêche pas que l'on s'y intéresse aussi à la réalité suisse, notamment dans le domaine des assurances sociales et de la législation. Car il s'agit que le travailleur étranger et sa famille puissent s'intégrer. Le sujet principal de l'émission de ce jour est celui de la fusion nucléaire à froid, commentée au micro par Carlo Rubbia, Prix Nobel de physique et directeur du CERN.

RSI-3 (Rete 3)

7.50	Le interviste di Paolo
9.15/10.15/	
11.15	Misterioso-Quiz
11.45	Country
12.15	Mezzogiorno di gioco
17.00	Metropolis: «Società»
19.20	Concertissimo: Mano Negra
20.00	Gungo!
20.15/20.30/	
20.45	Gungoring
21.00	Doremix «graffiti»
21.30	Juke-box
23.00	Blues and rhythm
	Flash: 1.00, 2.00, 4.00, 6.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30, 14.30, 15.30, 16.30, 17.30, 18.30, 21.30, 24.00

Rete 3

- «Metropolis», le magazine d'information de la très musicale Rete 3 s'intéresse le mercredi, dans sa rubrique «Società», aux thèmes de l'école, de l'environnement, de la santé, de l'apprentissage et des études, des relations parents/enfants. Sujet du jour: la protestation des écoliers contre la modification des plans d'étude par le département de l'instruction. Des interviews de gymnasiens et gymnasiennes, les uns en grève, les autres pas, alternent avec les déclarations du directeur du lycée.

- «Gungo», comme son nom le laisse supposer, est une émission d'humour et de fantaisie. Le téléphone y joue un rôle important en permettant aux auditeurs de répondre aux devinettes et aux animateurs de tester la popularité de certains disques, notamment et surtout de ceux qu'aiment les jeunes.

Télévision de Suisse italienne

16.00	TG Flash
16.05	Rivediamoli insieme Cinque ragazze a Parigi I Fields
17.30	Per i bambini Libro aperto Il Natale dei boscaioli – La notte del grande cucù Nisse il Robivecchi
17.55	Telefilm Winnetou, il Mescalero
19.00	Attualità sera
19.45	Telegiornale
20.20	Gli avvocati della difesa, telefilm Sul 2° canale DRS con commento in lingua italiana: 20.20 Da Napoli: Calcio: Napoli – Stoccarda Finale Coppa UEFA (andata) cronaca diretta
21.25	Nautilus In sommario: Le «indomabili» Kodo: la mistica della percussione Come sta il cinema italiano?
22.10	TG Sera
22.30	La morte di Mario Ricci, film Al termine: Flash Teletext

Télévision de Suisse italienne

- Le «Telegiornale» traite les grands titres de l'information internationale, nationale et régionale pour la population de Suisse italienne, mais aussi pour celle, beaucoup plus nombreuse, des quelque 400 000 italophones qui vivent et travaillent sur le versant nord des Alpes. Depuis le 3 octobre 1988, la Télévision de Suisse italienne produit elle aussi son téléjournal dans sa région. TSI est ainsi devenue enfin une chaîne «complète», ainsi que le relevait un quotidien tessinois le jour de l'inauguration du studio du «Telegiornale» à Comano. Les gros titres de l'édition principale du 3 mai sont: la crise gouvernementale aux Pays-Bas, les tensions dans la capitale chinoise et les explications de M. Jean-Pascal Delamuraz, président de la Confédération, concernant l'état des préparatifs du 700^e anniversaire de la fondation de la Suisse.

- «Nautilus», le magazine culturel hebdomadaire de la TSI, aborde dans un style décontracté les événements culturels qui se déroulent en Suisse et en Italie voisine, voire dans d'autres pays d'Europe. Il présente des sujets d'ordre artistique ou scientifique, des personnalités marquantes de ces secteurs et creuse avec elles les grands problèmes. Aujourd'hui, il est question des «indomptables» que décrit l'étude consacrée par deux psychanalystes, Ginette Rimbault et Caroline Eliacheff, à des figures mythologiques ou historiques comme Antigone, Catherine de Sienne ou la fameuse impératrice Sissi. Avec «Kodo, la mistica della percussione», l'émission bifurque sur un groupe japonais jouant la musique la plus antique de ce pays. Pour terminer, «Nautilus» s'interrogera encore sur le sort du cinéma italien, pris entre les périls de la dépendance et de la concurrence (par rapport à la télévision commerciale).

- C'est grâce à la Chaîne sportive, qui occulte ce soir le programme de la chaîne alémanique, que les téléspectateurs indifférents à la finale de la coupe UEFA peuvent suivre en troisième lever de rideau «La morte di Mario Ricci» du cinéaste genevois Claude Goretta, en ce mercredi soir traditionnellement réservé aux événements sportifs. «La mort de Mario Ricci» (1982) décrit le parcours en Suisse d'un journaliste italien magistralement interprété par Gian Maria Volonté. Ce film, d'un ton à la fois critique et poétique, exige des spectateurs une participation à la hauteur de son intensité humaine.



Télédiffusion

Ligne 1

Musique et informations en 8 langues

Ligne 2

Radio suisse romande

Ligne 3 Classic

- 6.03 Musique du matin
- 7.10 Mattinata
- 9.00 Concerto bavarois
- 10.03 Podium international
- 12.00 Harmonies et consonances
- 13.30 Nouvelles interprétations
- 14.05 RSR Espace 2
- 16.00 Tempo giusto
- 16.30 Serenata
- 18.05 Soirée musicale
- 18.30 Les grands interprètes
- 20.05 RSR Espace 2
- 22.30 Harmonies et consonances
- 24.00 Informations
- 0.05 Notturmo

Ligne 4

Radio suisse italienne

Ligne 5

Radio suisse alémanique

Ligne 6

Light

Télédiffusion

Le 3 mai, la Télédiffusion produit sur la ligne 3 «Musique classique» deux émissions maison: «Harmonies et consonances» et «Tempo giusto». La première est une émission à thèmes dont l'ambition est de donner à l'auditeur une image aussi complète que possible d'un aspect déterminé de la grande musique. Une fois qu'il y a pris goût, l'auditeur devrait avoir de la peine à se passer de cette rubrique quotidienne. «Harmonies et consonances» est aujourd'hui consacré au hautbois. Au programme: les compositions les plus marquantes pour hautbois et orchestre, de Marcello à Bach, de Mozart à Krommer, de Telemann et Albinoni à Donizetti.

L'émission «Tempo giusto» offre quant à elle, sous la signature de la Télédiffusion, une Suite pour orchestre de G. Enesco, op. 20, dans un enregistrement de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dirigé par Lawrence Foster.

Radio Suisse Internationale

Emissions intercontinentales

Heure Universelle Coordonnée

01.15-03.00 UTC / 17.730 MHz via Brazil

13.15-15.00 UTC / 11.695 and 9.620 MHz

via China (Beijing)



MHz ● = 500 kW
UTC (GMT)

① ②	22.15-22.30	****
	22.30-23.00	Português
	23.00-23.30	Italiano
	23.30-24.00	Deutsch
	24.00-00.30	Français
② ③	00.30-01.00	Español
	01.15-01.30	****
	01.30-02.00	Italiano
	01.30-02.00	Français
	02.00-02.30	English
③ ④	02.30-03.00	Deutsch
	02.30-03.00	Español
	03.15-03.30	****
	03.30-04.00	Italiano
	04.00-04.30	English
③ ④	04.30-05.00	Deutsch
	05.00-05.30	Français
	05.45-06.00	Deutsch
	06.00-06.30	Français
	06.30-07.00	English
⑨ ⑩	07.00-07.30	Italiano
	07.45-08.00	****
	08.00-08.30	Italiano
	08.30-09.00	English
	09.00-09.30	Deutsch
⑤ ⑥	09.30-10.00	Français
	10.00-10.30	English
	10.45-11.00	****
	11.00-11.30	English
	11.30-12.00	Français
⑤ ⑥	12.00-12.30	Deutsch
	12.30-13.00	Italiano
	⑦	

⑥ ⑦	13.15–13.30	****
	13.30–14.00	English
	14.00–14.30	Français
	14.00–14.30	Italiano
⑧	14.30–15.00	Deutsch
<hr/>		
⑧ ⑨	15.15–15.30	****
	15.30–16.00	English
	16.00–16.30	Français
	16.30–17.00	Deutsch
	16.30–17.00	Italiano
<hr/>		
⑧ ⑨ ⑩	17.15–17.30	****
	17.30–18.30	Arabe
	18.30–19.00	English
	19.00–19.30	Deutsch
	19.30–20.00	Français
	20.00–20.30	Italiano
	20.30–21.00	Português
	21.00–21.30	English
21.30–22.00	Español	

**** Emissions en romanche ou en espéranto, émissions religieuses ou musique, suivant le jour.

Emissions pour l'Europe
horaire européen

3.985 MHz: 07.00–12.00 / 14.30–21.45

6.165 + 9.535 MHz: 07.00–21.45

12.030 MHz: 12.00–14.30

07.00–07.30	Français (quotidiennement)
07.30–08.00	Deutsch (täglich)
08.00–08.30	Italiano (quotidianamente)
08.30–09.00	English (daily)
<hr/>	
09.00–10.00	Religion (dim)
09.00–12.00	Radio suisse romande (lun–sam)
10.00–12.00	Radio suisse romande (dim)
12.00–12.30	«A votre service»
<hr/>	
12.30–13.00	Français (et mess. pers.) (quot.)
13.00–13.30	Deutsch (und Rückr.) (tägl.)
13.30–14.00	Italiano (e avvisi) (quot.)
14.00–14.30	English (daily)
<hr/>	
14.30–15.00	Esperanto/Rumantsch
14.30–15.30	Religiöse Sendung (So)
15.30–16.00	Progr. religioso (do)
15.00–18.00	div. progr. in ital. (lun–sab)
18.00–18.15	Musik
18.15–18.30	Börsenbericht
<hr/>	
18.30–19.30	«Echo der Zeit»/ Sport/Rückrufe/ Dok. programme
19.30–20.00	English (daily)
20.00–20.30	Italiano (e avvisi) (quot.)
20.30–21.00	Français (et mess. pers.) (quot.)
<hr/>	
21.00–21.15	Español
21.15–21.30	Português
21.30–21.45	Arabe

22.30–23.00	Português (diár. em 9.680 MHz)
22.30–23.00	Español (diar. en 6.035 MHz)
23.30–24.00	English (daily on 6.190 MHz)

Messages personnels pour les touristes: après les informations de 12 h 30 et 20 h 30.

Radio Suisse Internationale

offre comme chaque jour des émissions dans les quatre langues nationales de la Suisse, plus l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'arabe et l'espéranto.

La diffusion intercontinentale fait le tour de l'horloge. Les émissions destinées à l'Europe commencent à 07 h 00 pour se terminer à minuit.

Chaque émission commence par 6 ou 7 minutes d'informations suisses et internationales, suivies de commentaires, d'interviews, d'une revue de presse et de reportages.

Les sujets à l'ordre du jour dans toutes les langues sont la rencontre Mitterrand/Arafat à Paris et les entretiens entre le prince Sihanouk et le chef du gouvernement cambodgien Hun Sen à Djakarta.

20 h 45 (heure suisse): Début de l'émission spéciale, avec un «point de rencontre» permettant au parents et amis des volontaires de Namibie de leur faire parvenir leurs saluts et leurs vœux. Suivent des nouvelles nationales qui n'ont pu être traitées faute de place dans les émissions régulières à destination du continent africain. Mais l'information concerne aussi l'Afrique australe. Markus Haefliger et Peter Siedler, respectivement correspondants à Harare (Zimbabwe) et à Prétoria (Afrique du Sud) résumant à tour de rôle les événements survenus durant les sept derniers jours dans cette lointaine partie de l'Afrique. Ce soir-là, en ouverture du «point de rencontre», M. Arthur Bill, chargé par le Département des Affaires étrangères de la mission en Namibie, s'adresse aux membres du corps sanitaire suisse.

Chronique SSR 1988

1^{er} janvier. M. Antonio Riva prend ses fonctions de directeur général. La SSR ayant parachevé sous M. Leo Schürmann le développement de ses programmes et acquis



le statut d'une véritable entreprise, le nouveau directeur général va s'employer à conserver son autonomie à l'organisme national de radio-télévision.

M. Ulrich Kündig, jusque-là directeur du programme de la Télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane DRS, succède à M. Antonio Riva à la Direction SSR des services du programme.

M. Peter Schellenberg succède à M. Ulrich Kündig à la Direction du programme de la Télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane DRS.

M. Roy Oppenheim, jusque-là responsable de la coordination des programmes radio et télévision à la Direction générale, prend ses fonctions d'adjoint du directeur général.

1^{er} janvier. La Radio de Suisse italienne RSI a elle aussi son troisième programme. La musique occupe les quatre cin-



quèmes de cette nouvelle chaîne destinée à «des auditeurs jeunes et modernes de moins de trente ans». «Rete 3» propose ainsi une véritable alternative aux émetteurs commerciaux de la région frontière italienne.

1^{er} janvier. Entrée en vigueur de la Concession renouvelée octroyée par le Conseil fédéral à la Société suisse de radio-diffusion et télévision SSR.

1^{er} janvier. Les nouveaux statuts de la SSR entrent en vigueur. Adoptés par la 62^e Assemblée ordinaire des délégués le 20 novembre 1987 à Berne, ces statuts apportent pour l'essentiel les modifications suivantes: séparation plus nette entre gestion des affaires, d'une part, surveillance et coopération, d'autre part, avec une définition plus précise des responsabilités de part et d'autre; allègement de la gestion de l'entreprise grâce à l'abandon de l'esprit et des méthodes de la comptabilité publique dans le domaine des finances et de l'exploitation; renforcement interne de la SSR et par conséquent consolidation de son autonomie.

1^{er} janvier. Entrée en vigueur de la nouvelle Convention collective de travail (CCT) conclue entre la SSR et ses partenaires sociaux, la Fédération des employés de la radio-diffusion et télévision suisse (FERTS) et le Syndicat suisse des mass media (SSM). Ce contrat, valable cinq ans, comporte les innovations suivantes: augmentation par étapes du salaire réel, en accord avec les mesures salariales proposées pour le personnel de la Confédération, allongement de la durée des vacances à partir d'un certain âge, hausse de l'allocation pour enfants, assouplissement du régime de l'emploi, notamment pour ce qui est des cadres.

16 janvier. Aux «Journées du Cinéma de Soleure», M. Leo Schürmann, en sa qualité de président du Comité national suisse, déclare ouverte l'«Année européenne du cinéma et de la télévision 1988». La Confédération et la SSR ont mis à disposition chacune un million de francs pour les activités suisses de cette «Année». Outre le «Train du cinéma», toute une série d'actions et d'expositions figurent à l'ordre du jour. Parallèlement, une «Histoire du cinéma suisse» est mise en chantier avec la collaboration de la SSR, en vue du 700^e anniversaire de la Confédération suisse, en 1991.

25 janvier. En conclusion des études approfondies menées par la SSR, «l'Orchestre symphonique de Bâle» et «l'Orchestre radiosymphonique de Bâle», reçoivent un nouveau support institutionnel, la «Fondation de l'Orchestre de Bâle». Sont représentés dans cette fondation le canton de Bâle-Ville et la SSR, qui financent les deux orchestres, l'Allgemeine Musikgesellschaft AMG et le Théâtre de Bâle, qui en utilisent les prestations, ainsi que les musiciens.

8-14 février. Il y a cinquante ans, une votation fédérale accordait au romanche le statut de langue nationale. Pour fêter cet anniversaire, la radio alémanique organise une semaine rhéto-romane.

13-18 février. Calgary est le premier rendez-vous olympique pour lequel la SSR réalise quotidiennement des émissions sur mesure à l'intention du public suisse. Les moyens mobiles à sa disposition lui permettent de donner une touche plus personnelle, plus «helvétique», aux émissions et de compléter les reportages en direct de la télévision cana-



dienne. La radio dispose elle aussi de pupitres de commentateurs dans les différents centres de reportage et rend ainsi compte des événements en direct.

24 février. Feu vert pour «Pay-Teletext»: le Conseil fédéral accorde la modification de concession demandée par la société Teletext, dont font partie la SSR et l'Association suisse des éditeurs de journaux et de périodiques ASEJ. «Pay-Teletext» complétera l'offre gratuite du télétexte par des informations spécifiques réservées à la catégorie des abonnés.

25 février. Le Comité central approuve le projet d'une encyclopédie électronique sur la Suisse baptisée «Mediarama CH». Il s'agit de constituer une banque de documents exploitant toutes les ressources de l'audiovisuel et accessible au plus large public possible sur vidéodisque. La SSR possède un fonds exceptionnel de documents audiovisuels à utiliser dans ce cadre. Le Comité central considère que ce projet d'avenir est une contribution de la SSR au 700^e anniversaire de la Confédération helvétique. Mediarama CH devra donc être prêt pour 1991.



23 mars. M. Leo Schürmann, ancien directeur général, est nommé président de la fondation «Mediarama CH», créée ce jour à l'initiative de la SSR par les milieux intéressés. M. Fernando Bianchi, directeur de l'exploitation de la Radio-télévision de Suisse italienne, est chargé de la conduite du projet.

24 mars. Le Comité central charge la Direction générale de procéder au retrait de la SSR des sociétés de télévision par abonnement. C'est à titre d'essai que la SSR avait décidé de participer à Pay-Sat SA et à Télécinéromandie SA et elle en a retiré de précieuses expériences; les incompatibilités s'étaient toutefois multipliées depuis quelque temps. La SSR continuera à être représentée au sein de l'Association suisse concessionnaire pour la télévision par abonnement (ACTA).

25 avril. La Radio-télévision suisse romande RTSR ouvre un studio régional à Delémont. Une nouvelle région accède ainsi à une meilleure représentation dans les programmes, en accord avec les objectifs de la SSR.

29 avril-1^{er} mai. L'essai de télévision régionale «Bernsehen» concrétise pour la première fois le modèle de coopération entre un organisme privé et la SSR. Cet essai se



BERNSEHEN

déroule dans un studio de la BEA (Exposition Bernoise / Berner Ausstellung), avec un programme d'une heure intégré au programme journalier de la SSR.

30 avril. Au 33^e Concours Eurovision de la chanson, Céline Dion remporte la première place pour la Suisse avec «Ne partez pas sans moi», musique d'Attila Sereftung, paroles de Nella Martinetti. C'est donc à la SSR, selon l'usage, qu'il reviendra d'organiser le «Concours Eurovision de la chanson 1989».

2 mai. Les émissions de radio en romanche passent de quatre à six heures par jour. Cette extension a été rendue possible par la création d'une quatrième chaîne OUC dans les Grisons. Les Romanches, dont les émissions devaient jusque-là être diffusées sur le deuxième programme de DRS, disposent donc désormais de leur propre canal. Du même coup, les auditeurs alémaniques des Grisons peuvent maintenant capter DRS-2 sans interruption.

11-18 mai. 28^e édition de la Rose d'or de Montreux. Quelque 1000 professionnels assistent à cette compétition pour le titre de meilleure émission de variétés. Le jury attribue les prix suivants:

La Rose d'or et le Prix de la presse à United Kingdom Independent Broadcasting Authority IBA (Channel 4) pour son émission «The Comic Strip Presents ... The Strike»; la Rose d'argent à Televidenie Sovietskovo Soiuza, TSS (Gostelradio URSS) pour «The Island of Lost Ships»; la Rose de bronze à Omroepvereniging, VARA/NOS, Hilversum, pour «Children for Children»; le Prix spécial de la Ville de Montreux récompensant l'œuvre la plus gaie va à la Televisió de Catalunya S.A., TV3, pour «Tres Estrelles». Le jury des indépendants attribue la Rose d'or des producteurs indépendants à Blackbox AG, Zurich, pour l'émission «Startest X-TRA».

Le jury officiel a en outre accordé une mention spéciale à «Swissmad – The Most Democratic Show on Earth», de la Télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane DRS.



3 juin. A l'occasion de la visite d'une délégation SSR à Varsovie, MM. Antonio Riva, directeur général de la SSR, et Janusz Roszkowski, président du Comité de la «Polskie Radio i Telewizja», signent un accord de coopération et d'échange dans le domaine de la radio et de la télévision.

9/10 juin. A l'initiative des radio-télévisions belges d'expression française et flamande, les représentants de douze organes de télévision de service public parlent à Anvers du «Développement d'une identité audiovisuelle de l'Europe» (David). Le but de ce projet est de maintenir et de développer l'identité culturelle des petits pays. Y participent les radio-télévisions nationales suivantes: RTBF Belgique pour les francophones; BRT Belgique pour les Flamands; DR Danemark; ERT Irlande; NOS Pays-Bas; NRK Norvège; ORF Autriche; RTE Espagne; RTP Portugal; SR Suède; SSR Suisse et YLE Finlande.

15 juin. Après la Suisse alémanique, la Suisse romande introduit progressivement le son bicanal. Dès aujourd'hui, les émetteurs de La Dôle, du Mont-Pèlerin et du Chasseral diffusent les programmes de la Télévision suisse romande TSR en stéréo.

29 juin. Le Conseil fédéral autorise la participation de la SSR à «Eurosport». Ce programme financé par la publicité est produit en Angleterre et diffusé par satellite dans toute l'Europe occidentale. Début mai, 14 membres de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) avaient fondé, à Genève, un consortium en vue de l'utilisation à cet effet d'un canal de satellite plurilingue, géré par le Britannique Rupert Murdoch. «Sky Channel» de Murdoch acquerra les spots publicitaires, tandis que les télévisions de l'UER fourniront le programme. L'ouverture de ce canal vise à assurer une meilleure exploitation des reportages sportifs.

2 juillet. La SSR et la Fédération suisse de ski (FFS) signent un contrat-cadre réglant l'exploitation radiophonique et télévisuelle des compétitions de ski alpin et nordique. En contrepartie d'un forfait annuel, doublé pour les transmissions TV en direct d'une indemnité complémentaire par jour de compétition, la SSR obtient le droit exclusif de produire et de diffuser des reportages de radio et de télévision sur l'ensemble des manifestations homologuées par la FFS.

19 juillet. Séance inaugurale de la commission paritaire SSR de promotion de la femme. A l'occasion du renouvel-

lement de la Convention collective de travail, la SSR et les deux associations du personnel – Fédération des employés de la radiodiffusion et télévision suisse (FERTS) et Syndicat suisse des mass media (SSM) – sont convenues de développer un programme d'amélioration de la situation de la femme dans l'entreprise.

12 août. La SSR et l'Association suisse de football (ASF) signent un contrat réglant la transmission télévisée des matchs de préparation et de qualification des Championnats du monde de football, qui vont se dérouler en Italie en 1990.

21 août. Il y a vingt ans aujourd'hui, Jeannette et Martin Plattner, tous deux collaborateurs du département «Jeunesse et Education» du studio de Bâle, fondaient l'opération «Pense à moi», qui finance des vacances pour enfants handicapés.

31 août–5 septembre. 60^e édition de la FERA de Zurich, Exposition internationale de télévision, de radio et de haute-fidélité. Outre les émissions, dont les visiteurs peuvent suivre comme de coutume la fabrication, la SSR présente



avec les PTT le «Radio Data System» (RDS) sur le point d'être introduit en Suisse. Les radios munies de ce système se règlent d'elle-mêmes sur la meilleure fréquence, épargnant ainsi à l'automobiliste une recherche de nature à le distraire de la conduite.

5 septembre. Le VPS, «Video-Programme-System», est mis en service à la Télévision de la Suisse italienne, après son introduction en 1986 à la Télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane. Ce système enclenche les enregistreurs vidéo au début de l'émission sélectionnée, mettant fin aux désagréments causés par les modifications ou les décalages de programmes.

13 septembre. La SSR et la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) signent à Berne un contrat-cadre concernant la transmission télévisée des matchs du championnat suisse de Ligue nationale. Cet accord, valable jusqu'au terme du championnat de 1993/94, règle l'achat des droits de transmission TV à partir de la saison 1988/89.

17 septembre–2 octobre. Dans le cadre des Jeux olympiques de Séoul 1988, la SSR met en action des moyens propres de transmission qui viennent compléter ceux de l'Europe. Chaque région linguistique disposant ainsi d'une unité vidéo de reportage et d'installation de montage, les émissions y gagnent en caractère. Même les images transmises en direct par la télévision sud-coréenne acquièrent en quelque sorte une note helvétique. Quelque 70 collabo-



ratrices et collaborateurs assurent à Séoul le déroulement de cette opération d'envergure.

Septembre. Outre-Atlantique il est désormais possible de recevoir des émissions de la Télévision romande, via le programme francophone de TV5 Québec-Canada diffusé par satellite à l'intention des téléseaux nord-américains.

3 octobre. Inauguration du studio du Telegiornale à Lugano-Comano. Le journal télévisé de TSI, jusqu'ici produit à Zurich, est maintenant réalisé entièrement dans sa région



linguistique. Se trouve ainsi achevée la régionalisation, entamée en 1980 par le transfert à Genève du «Téléjournal», de l'émission la plus suivie de la Télévision suisse.

4 novembre. Une Commission mandatée par le Conseil national convient avec la SSR d'une plus large couverture télévisée des sessions des Chambres fédérales, dans chacune des trois régions linguistiques. La Commission proposera au Conseil national d'affecter, d'entente avec la SSR, le personnel et les moyens techniques nécessaires à ce projet.

6 novembre. La Télévision DRS et la Télévision de Suisse italienne diffusent en première européenne «Les morts ne voyagent pas», premier des trois épisodes suisses de la série des «Euroflics». Le Groupement européen de production de programmes de télévision (GPE), fondé le 19 juillet 1985 à Zurich à l'initiative de M. Leo Schürmann, se propose de continentaliser la coproduction, afin de relever le défi des productions extra-européennes. Le GPE réunit actuellement sept télévisions de service public.

14-18 novembre. Une cohorte de collaborateurs de la SSR prend part à l'Exercice de défense générale 88. Les uns comme membres de la Division Presse et Radiodiffusion,

les autres en vertu de leurs fonctions professionnelles. Pour la SSR, il s'agit de tester sa capacité d'assurer la permanence de sa mission de programme en cas de crise ou de catastrophe.

24 novembre. Le Comité central de la SSR approuve l'extension des émissions de télévision en romanche. «Svizra Rumantscha» verra son temps d'antenne doubler en 1990. Le passage à deux éditions mensuelles de 3/4 d'heure chacune vise à donner à cette émission une présence et une continuité accrues, en même temps qu'une plus grande variété de contenus. «Telesguard», «Istorgia da buna notg» et les autres émissions en romanche n'en subissent aucun préjudice.

Le Comité central approuve d'autre part les statuts révisés des trois sociétés régionales, mettant ainsi un point final aux adaptations prescrites par la Concession SSR renouvelée le 5 octobre 1987.

25 novembre. 63^e Assemblée ordinaire des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, à Berne. Dans son exposé, le président central, M. Yann Richter, déclare que l'on attend de la loi sur la radio et la télévision qu'elle tienne compte de la mission particulière, du statut et des besoins spécifiques de l'organisme national de servi-



ce public. Il ne faut pas y voir une volonté de protectionnisme quelconque, car la SSR est favorable à la concurrence entre médias, mais à une concurrence loyale, inspirée par la recherche de la qualité. M. Antonio Riva, directeur général de la SSR, rappelle que l'époque où l'organisme national de radiodiffusion détenait l'exclusivité de l'offre des programmes est désormais un chapitre clos de l'histoire culturelle, en Europe occidentale. L'avenir se jouera sur la qualité de la production originale et l'autonomie du diffuseur. Surtout, il ne faut à aucun prix que soit menacée, en quoi que ce soit, la desserte de base de l'ensemble des régions linguistiques, qui est confiée à la SSR.

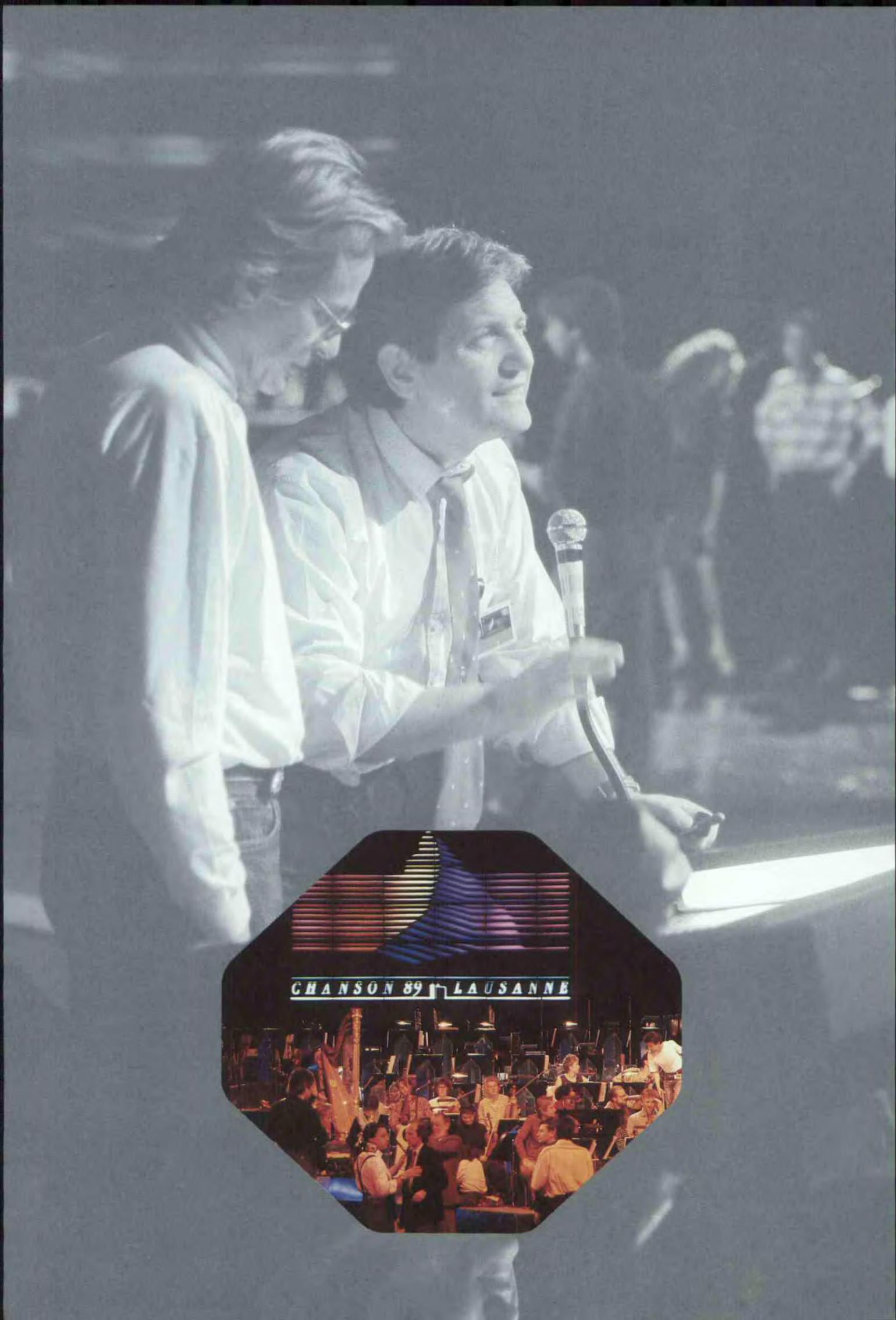
L'Assemblée approuve les comptes 1987 et le budget 1989. Le budget 1989 prévoit un déficit de 36,56 millions de francs, les dépenses atteignant 779,4 et les recettes 742,8 millions de francs. Les comptes 1987 bouclent avec un excédent de recettes de 6 millions de francs.

9 décembre. La SSR et les associations cinématographiques suisses renouvellent à Berne l'accord-cadre réglant leurs rapports et leurs obligations mutuelles. La convention prend effet au 1^{er} janvier 1989, pour la période 1989-1991. La SSR a inscrit dans ses budgets un crédit de coproduction et de soutien de 14 millions de francs.

12-16 décembre. L'Union européenne de radiodiffusion et la SSR organisent à Bâle le 24^e séminaire international pour l'éducation des adultes à la télévision, axé cette année



sur le thème «des stratégies d'action à envisager dans le tourbillon de la concurrence». Il s'agit de définir les possibilités d'action de la télévision éducative. Des producteurs et des spécialistes de 15 pays européens participent à ce séminaire, ainsi que des observateurs venus d'Australie, du Burkina Faso, de Corée, d'Israël, du Japon et de Turquie.



Distinctions 1988

Festival/Concours	Distinction	Média	Emission/lauréat
24 janvier «Die Besten aus 1987» prix du magazine radio/TV «Tele», Zurich	Fernsehsendung des Jahres	TV DRS	«Traumpaar», émission de variétés Présentateur: Raymond Fein Production: Marco Stöcklin
	Tele-Preis 1987	TV DRS	Otto C. Honegger, réalisateur de documentaires pour ses longues années d'activité à la TV DRS
13 février 28 ^e Festival international de télévision, Monte-Carlo	Nymphe d'argent et Prix de la critique internationale des magazines de télévision	TSR	«Camarades, encore un effort», reportage sur l'ère Gorbatchev, «Temps présent»-magazine Auteur: Gaspard Lamunière Réalisation: André Gazut
15 février	Prix du Public	TV DRS	«Die Bombe», film Scénario et réalisation: Christian Goerlitz Coproducteur: TV DRS/ZDF/ORF
14 mars Berner Stiftung für Radio und Fernsehen, Berne	Anerkennungspreis Fr. 2000.-	RSR	«Ramuz chez les Bernois», portrait de Hans Ulrich Schwaar, enseignant et traducteur de Ramuz Production: Michel Terrapon
	Anerkennungspreis Fr. 2000.-	Radio DRS	«Hingere-vüre-ueche-ache: ds Regionaljournal geit Dialäkte nache», émission d'été de l'équipe du «Regionaljournal Bern, Freiburg und Wallis» de Radio DRS
	Fr. 6000.-	TSR	«Schwyzerdütsch – cote d'alerte», Temps présent Auteur: Danièle Flury Réalisation: André Junod
	Anerkennungsbeitrag von Fr. 2000.-	Radio DRS	Emission sur le conflit de la «Berner Reithalle», magazine «Input» Auteurs: Bendicht Luginbühl et Peter Winkler
	Fr. 5000.- und Preis der Stadt Bern	Radio DRS	«Les Welsches à Berne», par l'équipe du «Regionaljournal Bern, Freiburg und Wallis» de Radio DRS Rédacteur en chef et présentateur: Walter Rüeegsegger
10 avril Festival «Musik und Stummfilm», Frankfurt a.M.	Preis für die beste musikalische Konzeption, Kategorie Musik	TSI	Reconstitution de la partie musicale du «Cabinet du Docteur Caligari» de Robert Wiene, sur la base des fragments originaux de Giuseppe Becce, 1926, arrangement de Lothar Prox
24 avril 4 ^e Festival international du film d'art et d'archéologie, Bruxelles	Grand Prix et trois nominations dans les catégories décor sonore, image et film d'art	TSI	«Portraits», documentaire culturel Réalisation: Luciano Rigolini Coproducteur: TSI/Pro Helvetia/ Office fédérale de la culture/ Commission culturelle cantonale
24 mai «Prix Suisse» de la radio 1988, Lugano	Prix Suisse, catégorie dramatique	Radio DRS	«Christopher Columbus» et «Scherzo» Auteur: Maurizio Schmidt Réalisation: Franziskus Abgottspon
	Prix Suisse, catégorie musique	RSR	«Juste une dernière question» Auteur: Gérard Suter
	Prix Suisse, catégorie documentaire	RSR	«Bethléem sur Beyrouth», reportage Auteurs: Frank Musy et Jean-Daniel Douillot
4 juin Communauté des radios publiques de langue française, Lausanne	Grand Prix du journalisme radiophonique, catégorie information	RSR	«Bethléem sur Beyrouth», reportage Auteurs: Frank Musy et Jean-Daniel Douillot
9 juillet 4 ^e Festival de l'information, La Ciotat (France)	Grand Prix du meilleur reportage d'investigation	TSR	«Les curieuses factures du docteur M.», reportage Auteur: José Roy Réalisation: Jean-Paul Mudry
21 septembre Prix Jean-Pierre Goretta 1988, Lausanne	1 ^{er} prix Fr. 2500.-	RSR	«Retraite, la tragédie silencieuse», interview de deux retraités Journaliste: Marlyse Tschui
	2 ^e prix Fr. 2500.-	RSR	Interview de Zouc Journaliste: Daniel Jeannot
24 septembre 19 ^e Festival international du film alpin, Les Diablerets	Diable d'or	TV DRS	«Rettung aus der Eigernordwand», documentaire Attribué à l'ensemble de l'équipe
	Grain d'or, prix spécial du comité de direction	TSI	«Metamorfoosi», documentaire consacré à l'alpiniste Patrice Berhault Réalisation: Bruno Soldini
7 octobre «Schwyzerdütsch»-Bund, Verein zur Pflege schweizerdeutscher Dialekte, Zollikon	Anerkennungspreis	TV DRS	Attribué à l'ensemble des émissions du magazine «DRS aktuell», pour le choix des thèmes, la présentation et l'emploi exemplaire du dialecte
	Anerkennungspreis	Radio DRS	Pour la verve linguistique des pièces radiophoniques et l'utilisation subtile qui y est faite des divers dialectes suisses

Festival/Concours	Distinction	Média	Emission/lauréat
9 octobre Les Rencontres internationales de l'environnement et de la nature, Rochefort-sur-mer	Prix de la Fondation Européenne pour la Maîtrise de la Nature et de l'Environnement	TSR	«Alerte en Méditerranée», «Temps présent»-magazine Auteur: Alec Feuz Réalisation: Bernard Mermod
9 octobre 41 ^{mo} Festival internazionale del cinema di Salerno, Salerne	1 ^o premio, categoria: didattica per bambini	TSI	«I bambini raccontano la scienza: da dove è provenuta la terra umana?» Réalisation: Lucilla Salimei et Ferro Piludu
10 octobre Prix Farel, Neuchâtel	Prix Farel 1988	TSR	«Le Café des Arts», émission du magazine «Empreintes» Auteur: André Kolly Réalisation: Michel Demierre
30 octobre 3 ^e Festival mondial de l'image de montage, Antibes	Prix spécial du jury	TSI	«Cumbre», documentaire Réalisation: Fulvio Mariani
9 novembre Festival international des programmes audiovisuels, Cannes (FIPA)	Fipa d'or	TSR	«Violon passion», émission du magazine «Viva» Réalisation: Marcel Schüpbach et Jo Excoffier
9 novembre Communauté des télévisions francophones, Bruxelles	Prix de l'information	TSR	«Les milliards blanchis de la drogue», «Temps présent»-magazine Auteur: Gérald Mury Réalisation: Pierre Demont
14 novembre 31st International Film- & TV-Festival of New York, New York	Médaille d'or catégorie «Musique et Opéra»	TV DRS	«Frank Martin, Concerto pour piano et orchestre» Réalisation: Adrian Marthaler Production: Armin Brunner
20 décembre Touring Club Suisse, Berne	1 ^{er} prix	TSI	«Inquinamenti dell'estate» et «Inquinamento da traffico», émissions du magazine «A conti fatti» Auteurs: Carla Casanova et Edoardo Gatti
	2 ^e prix	TSR	«L'autoroute dans votre salon», émission du magazine «Tell quel» Auteur: Henri Hartig Réalisation: Jean-Luc Nicollier
	2 ^e prix	TV DRS	«Autoteilet», magazine du dimanche Réalisation: Beat Hirt
22 décembre Zürcher Radio-Stiftung, Zurich	Zürcher Radio Preis	Radio DRS	Emissions de jazz de Radio DRS Attribué à l'ensemble de la rédaction pour son action en faveur de la création jazzistique suisse, en particulier dans les émissions «Jazz im Studio» et «Aktueller CH-Jazz» Auteurs: Willy Bischof, Jörg Solothurnmann et Bruno Rub

Légende:

Radio DRS = Radio der deutschen und der rätoromanischen Schweiz
TV DRS = Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz
RSR = Radio suisse romande
TSR = Télévision suisse romande
RSI = Radio della Svizzera italiana
TSI = Televisione della Svizzera italiana
SRI = Schweizer Radio International

L'audiovisuel suisse et le droit européen

L'Europe, thème capital pour la Suisse, de nature à accaparer encore le débat politique durant des années, ne place à vrai dire pas l'audiovisuel sous un éclairage totalement neuf ou inhabituel. Radio et télévision ignorent par définition les frontières politiques, et grâce aux ondes précisément, l'Europe est de longue date plus présente en Suisse que la Suisse ne l'est en Europe. En matière de coopération, voire d'intégration, les professionnels de l'audiovisuel peuvent se targuer d'une vieille expérience. Plus encore, l'Union européenne de radiodiffusion (UER), à l'enseigne de laquelle se déroulent les échanges, est une institution non-gouvernementale, au demeurant régie par le droit suisse. Et à elle seule, l'UER est déjà allée très loin dans la concrétisation de l'Europe des médias.

La nouveauté au sens propre réside plutôt dans le développement en cours d'un véritable *droit européen de l'audiovisuel*, dont les effets sont encore bien difficiles à cerner. Le premier chapitre de cette œuvre de «législation transnationale» devrait instituer un ordre européen de la télévision transfrontière, et c'est ce à quoi tendent aussi bien le Conseil de l'Europe que la Communauté européenne, l'un par le biais d'une Convention, l'autre par celui de Directives. Cela dit, il ne faut pas oublier que des éléments de droit européen s'appliquent déjà aux médias (en matière de concurrence, par exemple) et que ce droit supranational est appelé à prendre de plus en plus d'importance.

La nature du droit européen et les effets qui devraient en découler pour la Suisse et son organisme national de radio-télévision suscitent naturellement bien des interrogations. Les réponses apportées ici à quelques-unes de ces questions ne peuvent, on s'en doute, que demeurer partielles et sommaires. Espérons-les éclairantes.

Le Conseil de l'Europe et la libre circulation des programmes

La communication est un sujet auquel le *Conseil de l'Europe* et ses commissions spécialisées s'intéressent depuis de longues décennies. Il en est sorti toute une série de déclarations, résolutions et recommandations. Depuis la Conférence ministérielle européenne de Vienne, en 1986, le Conseil de l'Europe s'est attaché plus particulièrement à la mise sur pied d'une *Convention sur la télévision transfrontière*. L'objectif est de créer un cadre légal acquérant force de loi via le droit national des Etats signataires et les relations bilatérales. Il s'agit-là de dispositions minimales

concernant principalement les programmes, la publicité et le parrainage, dont le respect est censé assurer au diffuseur que ses émissions pourront être librement captées et rediffusées (c'est le point le plus important) sur le territoire de l'ensemble des pays signataires. Rien n'empêche cependant les signataires de la Convention d'imposer des règles plus détaillées et plus strictes à leurs propres diffuseurs. Un protocole additionnel fixera des normes analogues pour la radio. Les compromis réalisés lors d'une deuxième conférence ministérielle tenue à Stockholm en 1988 ont donné le coup de pouce décisif, de sorte que le texte définitif a pu être adopté en mars 1989. La procédure de ratification va certes prendre du temps, mais rien n'empêche d'appliquer d'ores et déjà la Convention à titre provisoire, ce que le Conseil fédéral a d'ailleurs décidé de faire pour la Suisse.

La Communauté européenne et le marché de l'audiovisuel

L'intérêt que la *Communauté* porte aux médias est plus récent et surtout de nature différente. A la suite d'un Livre vert «Télévision sans frontières», publié en 1984, la Commission de Bruxelles essaie de faire passer une *Directive concernant l'activité des médias* qui vise avant tout à assurer la libre circulation des prestations sur le territoire de la Communauté et une unification matérielle du droit. Contrairement à la Convention du Conseil de l'Europe, les directives communautaires constituent un droit européen directement applicable dans les Etats membres. Il n'est donc pas besoin d'une procédure de ratification. Toutefois, même les non-membres en ressentiront indirectement les effets, par les traités qu'ils passent avec la Communauté. Les vagues qu'a soulevées le projet de directive concernaient surtout la règle dite des quotas prescrivant un minimum de productions européennes dans les programmes. La barre a depuis lors été abaissée de plusieurs crans. L'idée de départ de n'accepter comme «européennes» que les productions originaires d'Etats de la Communauté a fini par être écartée et un même adoucissement s'observe sur d'autres points. Reste que certains doutent encore, surtout parmi les pays dont la structure des médias est fédéraliste, comme la RFA, de la compétence législative de Bruxelles dans le domaine de l'audiovisuel.

Convergences et divergences

En matière d'audiovisuel, *les relations entre la Communauté et le Conseil de l'Europe* sont longtemps restées équivoques. C'était presque à qui parviendrait à imposer sa réglementation avant l'autre. Un rapprochement a cependant fini par s'opérer, notamment sur la base des décisions prises en 1988 par le sommet communautaire de Rhodes, et l'on mise dorénavant plus sur le parallélisme et la complémentarité des règlements.

Au-delà de cette œuvre de législation, le Conseil de l'Europe comme la Communauté tendent à *promouvoir* concrètement la production et la distribution. Les projets ont ici pour nom MÉDIAS (Bruxelles) et EURIMAGE (Conseil de l'Europe).

Le droit positif de la Communauté contient enfin divers dispositifs qui exercent aussi leurs effets sur les médias, par exemple dans le domaine de la circulation des biens et des personnes, de la fiscalité et de l'homologation des normes techniques. Ce sont toutefois *les compétences* exercées

par la Commission et maintenant par la Cour de justice européenne en matière de *concurrence* qui pèsent le plus lourdement sur l'audiovisuel. En témoigne le procès pour délit de droit cartellaire intenté à l'UER, en vertu des articles 85 ss du Traité de Rome, à propos des contrats qu'elle conclut au nom de ses membres pour l'achat des droits de transmission de grandes manifestations sportives. «Euro-sport», dont fait partie la SSR, se voit elle aussi confrontée à des problèmes analogues.

Et la Suisse?

Que signifie tout cela pour la Suisse? Heureusement aucun obstacle insurmontable. Comme les représentants de la Confédération ont toujours pris *une part très active et même parfois décisive aux travaux du Conseil de l'Europe*, notre pays parviendra sans trop de peine à traduire la philosophie de la Convention en termes institutionnels. Le Conseil fédéral s'est déjà largement inspiré de cette vision pour son projet de Loi sur la radio et la télévision (LRTV), sur lequel planche actuellement le Parlement. Conformément au mandat constitutionnel, les exigences auxquelles devront satisfaire les diffuseurs suisses – et donc la SSR en tout premier lieu – sont nettement plus sévères que les normes européennes. La publicité et le parrainage resteront soumis à des dispositions plutôt restrictives, par rapport à ce qu'autorise la Convention. Il n'y a là ni contradiction ni incohérence. La loi suisse a pour vocation de défendre une vision politique et culturelle qui conserve ses raisons d'être même dans la perspective de l'Europe du futur.

Plus difficiles à évaluer sont les répercussions qu'auront pour nous les réglementations communautaires. Une certitude, cependant: *le futur marché européen des médias ne pourra pas se réduire purement et simplement à un marché intérieur communautaire*. Car les multinationales, voire

les intercontinentales de l'audiovisuel vont dominer de plus en plus le terrain. Récemment encore, la politique suivie par la Communauté de Bruxelles tendait plutôt à favoriser objectivement ces puissants et à entraver l'action d'organismes foncièrement européens comme l'UER. Le paradoxe veut que ce soit précisément au nom de l'Europe qu'ait prétendu agir la Commission. A Bruxelles, il va sans dire que la Suisse n'a pas eu comme à Strasbourg la possibilité d'exercer une influence décisive sur le cours des choses.

Reste à espérer que le parallélisme et la complémentarité des démarches finissent par assurer une percée en direction d'un ordre européen tenant dûment compte des intérêts politiques, économiques et culturels liés à l'audiovisuel.

La SSR est en première ligne

A l'instar de ses collègues du service public, la SSR n'en est plus à chercher une reconnaissance de sa «dimension européenne». Elle la démontre en permanence, par les échanges auxquels participent quotidiennement ses professionnels à l'échelon européen. La SSR doit en revanche s'attendre à une pression redoublée de la concurrence, surtout en télévision. Et ce n'est pas à coup de lois – même européennes – que se gagne un tel combat. Ce qu'il faut impérativement, c'est *une concentration des forces sur le plan national*. Au temps du monopole, il se peut que la forteresse SSR ait fait parfois grincer des dents. A l'heure du défi européen, une SSR forte est désormais l'expression d'une nécessité nationale.

Beat Durrer
Directeur juridique

La coopération des diffuseurs à l'échelle européenne

La coopération entre diffuseurs jouit en Europe d'une longue tradition, offrant une robuste assise à l'internationalisation de la télévision que prépare la mutation actuelle des politiques et des techniques. Même s'ils ont surtout à faire face à une mission et à une confrontation nationales, et ne peuvent donc apporter qu'une contribution subsidiaire au développement d'un système international de télévision, les diffuseurs de service public ne peuvent se dérober à l'europanisation des médias. Car d'une part il leur faut répondre par des actes à une concurrence commerciale qui ignore par définition les patries, d'autre part l'esprit même du service public leur fait un devoir de soutenir activement les initiatives politico-culturelles émanant par exemple du Conseil de l'Europe et de la Commission de Bruxelles.

Le point de mire européen

A cette enseigne, la SSR, dont les activités se déploient sur trois des grandes zones linguistiques européennes, entend elle aussi participer dans la mesure de ses possibilités à l'édification d'un réseau européen de coopération. Ce faisant, elle se donne cinq objectifs majeurs:

- Aider la Suisse à se faire connaître à l'étranger et à s'intégrer par là, nonobstant son statut particulier, dans le réseau des relations européennes.
- Contribuer à la sauvegarde des langues, dans une Europe qui va connaître de grands mélanges de population.
- Participer à l'édification de l'espace audiovisuel européen afin que le patrimoine culturel suisse puisse lui aussi influencer sur la constitution des valeurs européennes du futur.
- Contribuer au développement de la production audiovisuelle européenne pour mieux se prémunir contre une colonisation culturelle extra-européenne.
- Coopérer au renforcement de la collaboration internationale sur des points décisifs pour l'amélioration de son offre de programmes et la prospérité de l'entreprise.

Les programmes collectifs de télévision par satellite

Pour réaliser ces objectifs, la SSR prend une part active à diverses entreprises internationales, notamment dans le domaine de la diffusion de programmes par satellite.

Elle participe au consortium francophone de TV5 et assure chaque semaine la programmation d'un jour complet sur

cette chaîne internationale de télévision par satellite. Il s'agit d'un programme d'inspiration culturelle s'adressant en priorité à un public jeune.

La SSR est aussi coprogrammatrice de 3SAT, la chaîne germanophone de télévision par satellite exploitée par ZDF (Allemagne), ORF (Autriche) et la SSR. L'accent porte là sur la mise en valeur du patrimoine culturel des pays de langue allemande.

Elle fournit des émissions à EINS PLUS, autre programme germanophone de télévision par satellite, façonné par ARD, qui poursuit des buts semblables à ceux de 3SAT.

La SSR participe en outre à Eurosport, un programme thématique de télévision par satellite mis en place par un consortium de membres de l'Union européenne de radio-diffusion (UER) et dont la diffusion est assurée par une société d'exploitation comprenant notamment Sky Channel.

Ces diverses «chaînes» de l'espace atteignent quotidiennement des millions de téléspectateurs sur un arc de diffusion allant du Proche-Orient (3SAT) au Canada (TV5).

Actuellement l'UER – et avec elle la SSR – étudie la possibilité d'ouvrir un canal européen d'information reprenant l'essentiel des téléjournaux des diffuseurs membres de l'Eurovision. La SSR possède déjà une expérience dans ce domaine, puisqu'elle livre depuis près de deux ans des informations suisses à la chaîne d'information américaine CNN.

C'est aussi avec beaucoup d'intérêt que la SSR suit les efforts déployés pour mettre sur pied un canal culturel franco-allemand, à partir de LA SEPT (France), qui l'a formellement invitée à s'associer à ce projet. La SSR ne peut qu'être favorable, en principe, à une entreprise qui ouvre de nouvelles possibilités de faire connaître la Suisse à ses voisins. En même temps, elle est contrainte de demeurer sur la réserve, car les dimensions de ce projet excèdent nettement ses possibilités financières. Comme dans d'autres cas où la SSR joue en quelque sorte le rôle d'un ambassadeur à l'étranger, une subvention des pouvoirs publics paraît devoir s'imposer ici.

1988 – Année européenne du cinéma et de la télévision

Le 13 novembre 1986, la Communauté européenne et le Conseil de l'Europe décidaient par une résolution commune de faire de 1988 l'Année européenne du cinéma et de la télévision.

L'idée était de montrer que la communication audiovisuelle représente une source d'information capitale pour les citoyens du continent, en même temps que le moteur d'une culture et d'une identité proprement européennes.

En Suisse, la réalisation de ce projet a été confiée par le Conseil fédéral à une Commission nationale, chargée de mettre en valeur la création cinématographique et télévisuelle suisse dans le contexte international. Que ce soit sur le plan des idées ou des moyens, la SSR a participé activement aux initiatives prises dans ce cadre, notamment en leur offrant le tremplin de ses programmes de radio et de télévision. Des réalisations durables sont sorties de cette Année du cinéma et de la télévision. Dans toute l'Europe,



des fonds se sont constitués pour l'encouragement de la création européenne cinématographique et télévisuelle, des institutions sont nées qui entendent favoriser la relève, développer la postsynchronisation et la distribution des films. Des concours et des bourses ont été créés pour les jeunes professionnels et la recherche sur la communication audiovisuelle a reçu des impulsions décisives. Un peu partout les responsables de la politique culturelle et audiovisuelle ont pris une conscience accrue des liens existant entre la qualité de la communication audiovisuelle et le contenu de l'identité culturelle européenne.

Au total, on peut dire que l'Année européenne du cinéma et de la télévision aura marqué le véritable début d'une affirmation intérieure de l'Europe sur le plan culturel, dans le cadre des deux grandes organisations continentales.

Le groupe de production européen

Dans l'esprit de ces initiatives culturelles, il était d'emblée clair que seules des productions audiovisuelles européennes avaient vocation de peupler le futur «espace audiovisuel européen». Aussi a-t-on dû prendre conscience des faiblesses de la production européenne actuelle. Les télévisions en savaient du reste déjà quelque chose, car ces faiblesses apparaissent avec suffisamment de netteté à la programmation quotidienne. Aussi un certain nombre de télévisions ont-elles décidé en 1985 de créer un groupe européen de production. C'est le 19 juillet 1985 à Zurich qu'a été scellée la première pierre de cet édifice. Actuellement, le Groupe de production réunit sept organismes de télévision: Antenne 2, Channel 4, ORF, RAI, RTVE, SSR et ZDF. En quelque 3 ans, plus de 50 heures de fiction ont pu être produites dans ce cadre – signe suffisant que la capacité de créer ensemble est là, en dépit des différences culturelles. Le Groupe de production, qui ne cesse d'aller de l'avant, entend désormais financer et produire chaque année quelque 50 heures de fiction.

Pour un système de télévision européen

Le groupe de production des télévisions de service public va aussi déboucher sur la constitution d'un véritable réservoir de productions européennes, disponibles sur demande. Pour la SSR, c'est là une assurance capitale à moyen et à long terme. D'autant que les télévisions commerciales s'entendent avec les détenteurs de droits de diffusion pour faire grimper les prix, notamment dans le domaine des films de fiction, et s'efforcent de monopoliser le commerce de ces droits à leur profit. Devant une telle évolution, aucune entreprise digne de ce nom ne peut rester les bras ballants: aussi la SSR a-t-elle créé avec ses homologues des *pools d'achat* pour faire valoir une surface financière supérieure à la table des négociations. En dépit de sa modeste taille, la SSR parvient ainsi à faire assez bonne figure sur les marchés qui se constituent à l'échelle de l'Europe et du monde.

Dans le cadre de ses activités internationales, la SSR se veut un membre et un partenaire fidèle de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), dont les services revêtent pour elle une importance vitale. Ce qui ne l'empêche pas de développer d'autres formes de coopération internationale, de nature à compléter le réseau de coopération de l'UER. Elle s'emploie à développer avec d'autres diffu-

seurs un système médiatique européen animé tout autant par l'esprit du service public que par l'esprit d'entreprise. Au niveau qui est le sien, elle entend ce faisant à la fois préserver les spécificités suisses et faciliter une intégration européenne du pays, en s'efforçant de faire prévaloir en toute occasion l'impératif de la diversité au sein de l'unité.

Mais la SSR entend aussi montrer au monde ce que la Suisse peut offrir comme nation. Il ne faut pas y voir un signe d'auto-complaisance, mais la volonté de dire qui nous sommes, dans une communauté en voie de formation où le statut spécial revendiqué par la Suisse appelle la constitution d'un capital de confiance. Renforcer la position de la Suisse en Europe, tel est donc finalement le sens et l'objectif des activités internationales de la SSR.

Ulrich Kündig
Directeur des services du programme

Volume des programmes de radio 1988 1^{er} programme

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
Nouvelles et actualités y compris bulletins sportifs	1 239	5,6	632	7,2	366	5,1	241	3,9
Magazines d'information	2 324	10,5	496	5,6	1 117	15,4	711	11,4
Emissions sportives	719	3,2	226	2,6	139	1,9	354	5,7
Emissions culturelles	427	1,9	300	3,4	1	—	126	2,0
Emissions éducatives	57	0,3	—	—	—	—	57	0,9
Emissions dramatiques	269	1,2	110	1,3	56	0,8	103	1,7
Divertissement y compris cabarets, talk-shows, etc.	144	0,6	144	1,6	—	—	—	—
Musique sérieuse	70	0,3	47	0,5	1	—	22	0,4
Musique de variété et folklorique	10 653	47,9	5 373	61,1	2 631	36,4	2 649	42,5
Emissions religieuses	274	1,2	35	0,4	160	2,2	79	1,3
Emissions ciblées (ouvriers étrangers, rhétoromans, enfants, etc.)	546	2,5	330	3,8	142	2,0	74	1,2
Emissions d'animation y compris musique légère et folklorique, bulletins sportifs	5 309	23,9	1 006	11,5	2 572	35,6	1 731	27,8
Autres émissions annonces, présentations de programmes, etc.	205	0,9	85	1,0	45	0,6	75	1,2
Total	22 236	100,0	8 784	100,0	7 230	100,0	6 222	100,0

En Suisse romande, le divertissement figure sous Emissions d'animation.

Volume des programmes de radio 1988 Journal régional Radio DRS et émissions en romanche pour le canton des Grisons

Genres de programmes	Emissions régionales DRS Total		Journal régional		Emissions en romanche pour le canton des Grisons	
	heures	%	heures	%	heures	%
Nouvelles et actualités y compris bulletins sportifs	1 193	42,2	996	89,5	197	11,5
Magazines d'information	96	3,4	92	8,3	4	0,2
Emissions sportives	—	—	—	—	—	—
Emissions culturelles	243	8,6	—	—	243	14,1
Emissions éducatives	13	0,5	—	—	13	0,8
Emissions dramatiques	—	—	—	—	—	—
Divertissement y compris cabarets, talk-shows, etc.	—	—	—	—	—	—
Musique sérieuse	7	0,2	—	—	7	0,4
Musique de variété et folklorique	839	29,7	18	1,6	821	47,9
Emissions religieuses	22	0,8	—	—	22	1,3
Emissions ciblées (ouvriers étrangers, rhétoromans, enfants, etc.)	37	1,3	—	—	37	2,2
Emissions d'animation y compris musique légère et folklorique, bulletins sportifs	378	13,3	7	0,6	371	21,6
Autres émissions annonces, présentations de programmes, etc.	—	—	—	—	—	—
Total	2 828	100,0	1 113	100,0	1 715	100,0

Volume des programmes de radio 1988 2^e programme

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
Nouvelles et actualités y compris bulletins sportifs	639	2,4	416	4,7	131	1,5	92	1,0
Magazines d'information	1 316	5,0	95	1,1	386	4,4	835	9,5
Emissions sportives	—	—	—	—	—	—	—	—
Emissions culturelles	4 171	15,8	1 582	18,0	1 776	20,2	813	9,3
Emissions éducatives	256	1,0	217	2,5	39	0,4	—	—
Emissions dramatiques	522	2,0	144	1,6	165	1,9	213	2,4
Divertissement y compris cabarets, talk-shows, etc.	53	0,2	53	0,6	—	—	—	—
Musique sérieuse	16 911	64,2	5 644	64,3	5 952	67,8	5 315	60,6
Musique de variété et folklorique	593	2,2	47	0,5	—	—	546	6,2
Emissions religieuses	256	1,0	173	2,0	64	0,7	19	0,2
Emissions ciblées (ouvriers étrangers, rhétoromans, enfants, etc.)	798	3,0	339	3,9	222	2,5	237	2,7
Emissions d'animation y compris musique légère et folklorique, bulletins sportifs	632	2,4	1	—	—	—	631	7,2
Autres émissions annonces, présentations de programmes, etc.	205	0,8	73	0,8	49	0,6	83	0,9
Total	26 352	100,0	8 784	100,0	8 784	100,0	8 784	100,0

En Suisse romande, le divertissement figure sous Emissions d'animation.

Volume des programmes de radio 1988 3^e programme

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
Nouvelles et actualités y compris bulletins sportifs	1 079	4,1	561	6,4	265	3,0	253	2,9
Magazines d'information	436	1,7	—	—	—	—	436	5,0
Emissions sportives	46	0,2	—	—	—	—	46	0,5
Emissions culturelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Emissions éducatives	—	—	—	—	—	—	—	—
Emissions dramatiques	71	0,3	—	—	—	—	71	0,8
Divertissement y compris cabarets, talk-shows, etc.	71	0,3	10	0,1	—	—	61	0,7
Musique sérieuse	82	0,3	82	0,9	—	—	—	—
Musique de variété et folklorique	17 240	65,4	5 477	62,3	7 702	87,7	4 061	46,2
Emissions religieuses	—	—	—	—	—	—	—	—
Emissions ciblées (ouvriers étrangers, rhétoromans, enfants, etc.)	—	—	—	—	—	—	—	—
Emissions d'animation y compris musique légère et folklorique, bulletins sportifs	7 203	27,2	2 605	29,7	742	8,4	3 856	43,9
Autres émissions annonces, présentations de programmes, etc.	124	0,5	49	0,6	75	0,9	—	—
Total	26 352	100,0	8 784	100,0	8 784	100,0	8 784	100,0

Volume des programmes de télévision 1988

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
Actualité	1 583	10,3	553	10,3	612	10,7	418	9,8
Téléjournal, flashes	1 087	7,1	312	5,8	468	8,2	307	7,2
Actualités régionales	207	1,4	94	1,8	52	0,9	61	1,4
Reportages en direct	36	0,2	25	0,5	5	0,1	6	0,1
Débats	206	1,3	96	1,8	80	1,4	30	0,7
Autres émissions d'actualité	47	0,3	26	0,5	7	0,1	14	0,3
Information	1 541	10,1	840	15,7	340	6,0	361	8,5
Sujets politiques, économiques et sociopolitiques	524	3,4	288	5,4	118	2,1	118	2,8
Sujets de société	259	1,7	98	1,8	134	2,4	27	0,6
Consommation	102	0,7	43	0,8	45	0,8	14	0,3
Rencontres, entretiens, portraits	179	1,2	150	2,8	19	0,3	10	0,2
Emiss. régionales de compagnie	245	1,6	104	1,9	—	—	141	3,3
Autres émissions d'information	232	1,5	157	2,9	24	0,4	51	1,2
Culture	1 796	11,7	759	14,2	546	9,5	491	11,6
Science	314	2,0	99	1,8	112	2,0	103	2,4
Pays et peuples	271	1,8	99	1,8	94	1,6	78	1,8
Histoire	91	0,6	21	0,4	60	1,0	10	0,2
Arts et médias	628	4,1	229	4,3	238	4,2	161	3,8
Emissions didactiques	492	3,2	311	5,8	42	0,7	139	3,3
Religion	189	1,3	59	1,1	74	1,3	56	1,3
Services religieux	105	0,7	33	0,6	36	0,6	36	0,8
Autres émissions religieuses	84	0,5	26	0,5	38	0,7	20	0,5
Musique	449	2,9	157	2,9	149	2,5	143	3,4
Opéras	47	0,3	16	0,3	12	0,2	19	0,4
Opérettes, musicaux	4	—	2	—	2	—	—	—
Ballets	25	0,2	8	0,1	12	0,2	5	0,1
Concerts	155	1,0	43	0,8	52	0,9	60	1,4
Jazz	168	1,1	43	0,8	69	1,2	56	1,3
Folklore et musique populaire	50	0,3	45	0,8	2	—	3	0,1
Théâtre	57	0,4	16	0,3	6	0,2	35	0,8
Captations théâtrales	31	0,2	16	0,3	3	0,1	12	0,3
Créations théâtrales en studio	26	0,2	—	—	3	0,1	23	0,5
Films/dramatiques	3 557	23,2	828	15,5	1 823	31,7	906	21,4
Films de cinéma	1 520	9,9	477	8,9	603	10,5	440	10,4
Dramatiques TV	179	1,2	56	1,0	73	1,3	50	1,2
Films à épisodes	247	1,6	35	0,7	94	1,6	118	2,8
Séries et feuilletons télévisés	1 523	9,9	248	4,6	1019	17,7	256	6,0
Dessins animés	88	0,6	12	0,2	34	0,6	42	1,0
Variétés	1 129	7,4	408	7,7	575	10,0	146	3,5
Shows, variétés musicales	567	3,7	205	3,8	260	4,5	102	2,4
Jeux, concours et jeux de compétition	348	2,3	122	2,3	210	3,7	16	0,4
Cirque	20	0,1	9	0,2	8	0,1	3	0,1
Talk-shows	70	0,5	4	0,1	66	1,2	—	—
Humour, cabaret	47	0,3	26	0,5	17	0,3	4	0,1
Autres émissions de variétés	77	0,5	42	0,8	14	0,2	21	0,5
Sport	3 352	21,8	1 148	21,4	1 025	18,0	1 179	27,8
Retransmissions sportives	2 473	16,1	854	15,9	753	13,2	866	20,4
Nouvelles et résultats	766	5,0	256	4,8	209	3,7	301	7,1
Autres émissions sportives	113	0,7	38	0,7	63	1,1	12	0,3
Emissions pour enfants	881	5,7	248	4,6	342	6,0	291	6,9
Combinaisons spéciales d'émissions	110	0,7	75	1,4	—	—	35	0,8
Autres émissions	680	4,4	268	4,9	230	4,0	182	4,2
Présentation des programmes	266	1,7	116	2,2	63	1,1	87	2,1
Lancements	189	1,2	70	1,3	81	1,4	38	0,9
Informations de service	119	0,8	32	0,6	59	1,0	28	0,6
Divers	106	0,7	50	0,8	27	0,5	29	0,6
Total	15 324	100,0	5 359	100,0	5 722	100,0	4 243	100,0
Spots TV	404		139		138		127	

Volume des programmes de télévision 1985-1988 Répartition par chaînes d'émetteurs et satellites

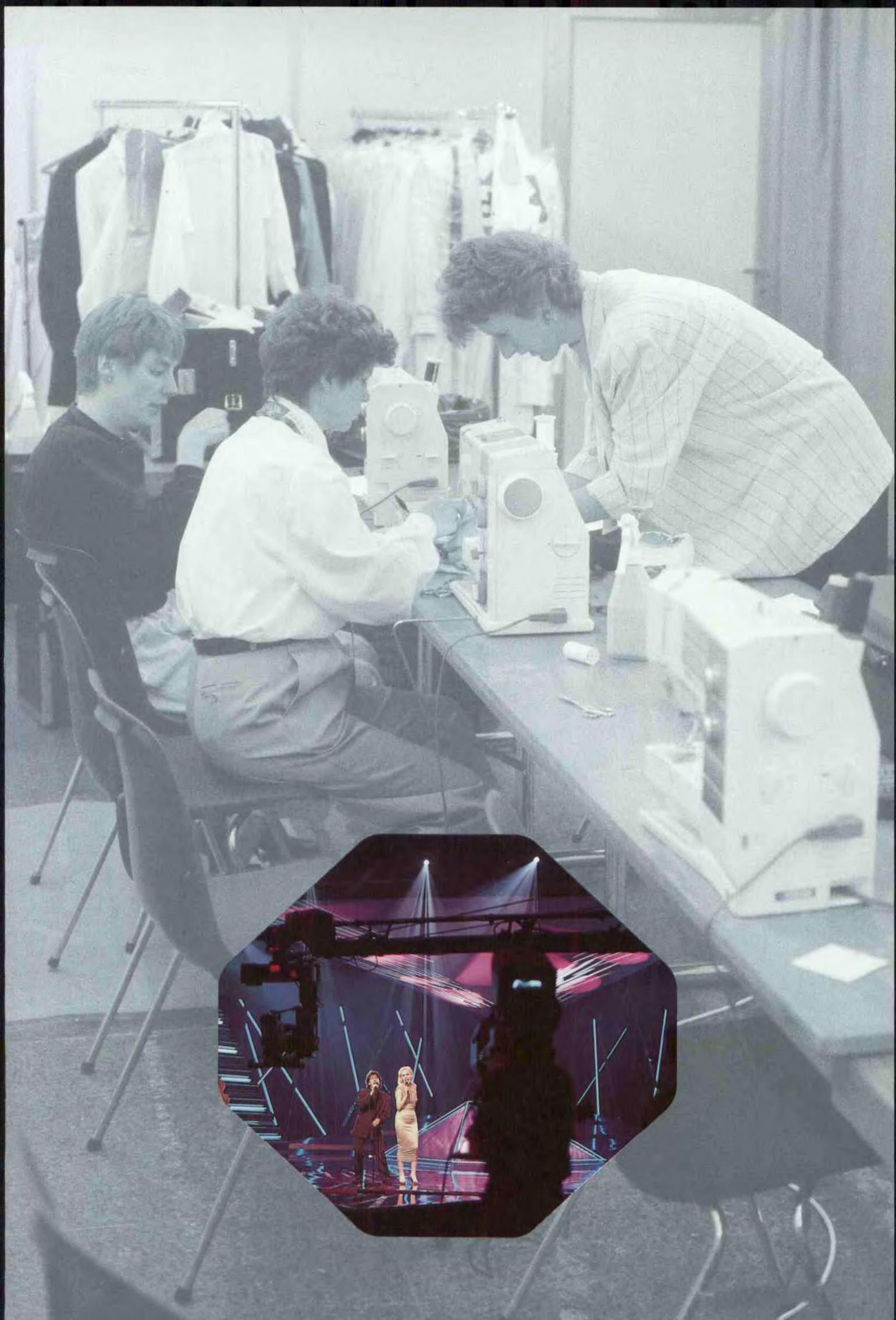
	1985 heures	1986 heures	1987 heures	1988 heures
Deutsche und rätoromanische Schweiz				
Programme principal	4 168	4 380	4 344	4 558
Emissions en allemand sur la 2 ^e chaîne de diffusion (SR)	156	164	138	282
Emissions en allemand sur la 3 ^e chaîne de diffusion (SI)	42	102	54	215
Emissions pour 3 SAT	127	179	250	237
Emissions pour EINS PLUS	—	52	60	67
Total TV DRS	4 493	4 877	4 846	5 359
Suisse romande				
Programme principal	4 567	4 627	4 727	4 987
Emissions en français sur la 2 ^e chaîne de diffusion (DRS)	107	290	229	281
Emissions en français sur la 3 ^e chaîne de diffusion (SI)	16	112	55	260
Emissions pour TV 5	145	210	279	194
Total TV SR	4 835	5 239	5 290	5 722
Svizzera italiana				
Programme principal	3 419	3 482	3 572	3 730
Emissions en italien sur la 2 ^e chaîne de diffusion (DRS)	49	117	104	207
Emissions en italien sur la 3 ^e chaîne de diffusion (SR)	69	69	61	306
Total TV SI	3 537	3 668	3 737	4 243
Total SSR	12 865	13 784	13 873	15 324

Note: le volume de la publicité n'est pas compris dans ces chiffres.

Volume des programmes de radio 1988 Totalité des programmes y compris émissions régionales DRS

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
Nouvelles et actualités y compris bulletins sportifs	4 150	5,3	2 802	9,6	762	3,1	586	2,5
Magazines d'information	4 172	5,4	687	2,4	1 503	6,0	1 982	8,3
Emissions sportives	765	1,0	226	0,8	139	0,6	400	1,7
Emissions culturelles	4 841	6,2	2 125	7,3	1 777	7,1	939	3,9
Emissions éducatives	326	0,4	230	0,8	39	0,2	57	0,2
Emissions dramatiques	862	1,1	254	0,9	221	0,9	387	1,6
Divertissement y compris cabarets, talk-shows, etc.	268	0,3	207	0,7	—	—	61	0,3
Musique sérieuse	17 070	21,9	5 780	19,8	5 953	24,0	5 337	22,4
Musique de variété et folklorique	29 325	37,7	11 736	40,2	10 333	41,7	7 256	30,5
Emissions religieuses	552	0,7	230	0,8	224	0,9	98	0,4
Emissions ciblées (ouvriers étrangers, rôtomanes, enfants, etc.)	1 381	1,8	706	2,3	364	1,4	311	1,3
Emissions d'animation y compris musique légère et folklorique, bulletins sportifs	13 522	17,4	3 990	13,7	3 314	13,4	6 218	26,1
Autres émissions annonces, présentations de programmes, etc.	534	0,8	207	0,7	169	0,7	158	0,8
Total	77 768	100,0	29 180	100,0	24 798	100,0	23 790	100,0

En Suisse romande, le divertissement figure sous Emissions d'animation.



Le moteur du changement est aussi celui de la formation

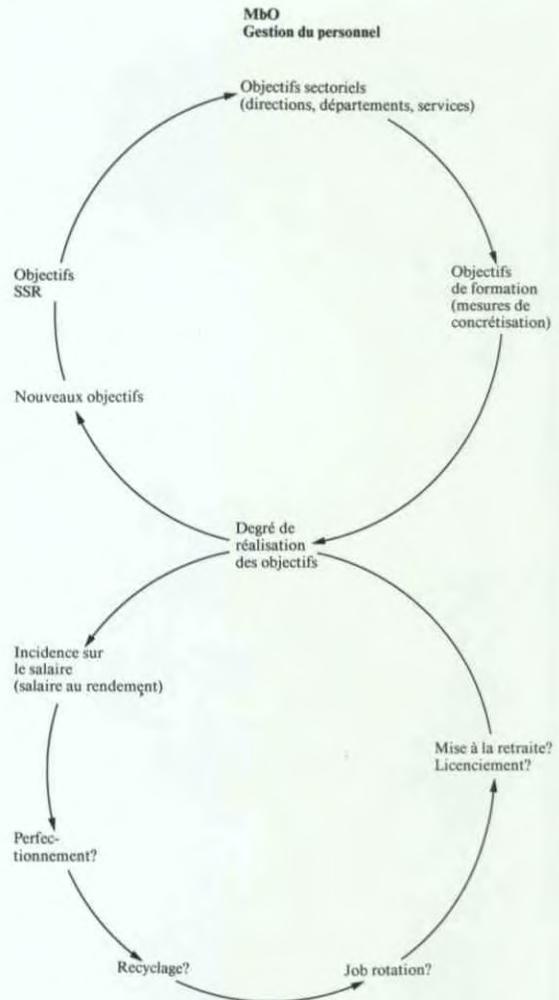
La SSR offre depuis des années un très large choix de cours de formation. Les exigences et surtout les objectifs didactiques auxquels se doit de répondre la formation de base sont clairement tracés et mis à jour en permanence. Une même transparence règne sur la formation du spécialiste dont les étapes sont jalonnées par des qualifications intermédiaires et des examens pratiques.

Formation professionnelle et objectifs de l'entreprise

Les exigences changent à vrai dire si vite que le spécialiste n'est pas seul à devoir renouveler parfois complètement ses savoirs; des groupes entiers en arrivent à devoir se donner un nouveau profil professionnel, une nouvelle identité. C'est pourquoi nous cherchons, spécialement en matière de perfectionnement, à nous départir d'une formation prenant trop exclusivement en compte les individualités, pour nous rapprocher d'une offre plus nettement planifiée en fonction des objectifs de l'entreprise. Cela s'applique aussi bien aux besoins des groupes professionnels (formation nécessaire à la réalisation optimale d'un objectif sectoriel: un nouveau type d'émission, par exemple) qu'au rattrapage des faiblesses individuelles (objectifs personnels) ou à l'exercice des méthodes de direction et d'encadrement. Un objectif capital comme celui de la mise au service du public (public service marketing) que la SSR s'efforce de réaliser dans le cadre du management by objectives (MbO) ne peut que rester lettre morte en l'absence d'une stratégie de formation idoine. Se trouverait ainsi condamné ce qui peut devenir une indispensable philosophie de l'action.

Une formation en prise sur les objectifs

La modulation en fonction des objectifs revêt aussi une grande importance par la cohésion qu'elle assure au jeu des divers dispositifs de conduite de l'entreprise. Les collaborateurs ne sont pas moins concernés – au titre du développement des ressources humaines et de la gestion des carrières qui en fait partie intégrante. Le jeu des interactions est ici évident:



Des formations d'avenir

Les responsables de la formation vont avoir à créer dans les années à venir les bases sur lesquelles pourront être transmis les nouveaux savoir-faire. Une grande vague d'innovations s'apprête en effet à déferler sur la radio et la télévision. Il s'agit pour l'essentiel de la numérisation des signaux et du système TVHD, appelé à devenir la nouvelle norme de production et de reproduction. Notre objectif doit être de préparer tous les métiers de l'audiovisuel, journalistes compris, aux nouvelles méthodes de production. Cet exemple, précisément, montre que l'on ne peut plus se contenter de cours standard, et qu'il s'agit de mener des groupes professionnels entiers au but assigné à la formation. Ce qui n'exclut d'ailleurs pas le sur-mesure, une aide accrue étant apportée aux maillons les plus faibles, alors qu'à l'opposé les collaborateurs particulièrement doués recevront une formation accélérée.

Développement des ressources humaines

La modulation individuelle est au cœur du développement systématique des ressources humaines: depuis de longues années, les services du personnel SSR s'efforcent de trouver des solutions ad hoc pour les collaborateurs qui ne sont plus tout à fait à leur place ou qui manquent de motivation, quelles que soient par ailleurs les raisons profondes de ce décalage. L'action intervient ici toujours au bout d'une longue période d'échecs ou de frustrations, ce qui l'apparente plutôt à une réaction. Jusqu'ici, l'effectif du personnel était insuffisant pour prendre en main une orientation et une planification actives des carrières. Les mutations au devant desquelles nous allons ne peuvent qu'accentuer la nécessité d'une telle gestion. Le problème est bien sûr que l'investissement ne paie qu'à longue échéance et que les résultats ne sont pas vraiment mesurables.

Que le développement des ressources humaines soit le principal instrument de promotion de la femme paraît au demeurant aller de soi.

Formation de l'encadrement

Dans le nouvel essor que connaît la formation des cadres SSR, les problèmes de management et la globalisation des approches tiennent le devant de la scène. Et c'est, comme nous l'avons déjà mentionné, sur une pratique efficace du

management by objectives (MbO) qu'est mis l'accent. La «gestion par les objectifs» implique

- la maîtrise du processus de formulation des objectifs
- l'intégration du collaborateur au processus de formation de l'opinion
- un approfondissement du style de gestion participatif et, last but not least,
- la prise en compte généralisée des relations humaines.

Des sessions nationales offrent au large éventail des cadres concernés l'occasion d'agrandir leur champ de vision à la totalité de l'entreprise SSR.

Ainsi, que ce soit au niveau des collaborateurs ou des cadres, tout est mis en place pour aider l'entreprise à faire passer ses objectifs et à relever par là même les défis des prochaines années.

Marcel Küttel
Directeur du personnel

Les nouvelles normes techniques et leur impact sur la production

Il ne suffit pas de produire des signaux de radio et de télévision; encore faut-il les faire parvenir aux auditeurs et téléspectateurs. Cette opération techniquement très compliquée est en Suisse l'affaire des PTT et des téléseaux. Il va néanmoins de soi que production et distribution sont étroitement liées au travers du signal lui-même. C'est pourquoi les défis techniques que l'audiovisuel est en passe de devoir affronter en Europe et dans le monde concernent aussi bien les producteurs que les distributeurs. Les procédés n'ont pour ainsi dire pas changé depuis l'introduction, il y a vingt ans, des ondes ultracourtes et de la télévision couleurs. Or depuis quelques mois, précisément, s'annoncent toutes sortes de nouveautés (télévision à haute définition (TVHD), MAC, bande magnétique numérique, vidéodisque, disque compact réenregistrable, etc.) qui ne manqueront pas d'influer à terme sur les techniques de production.

Du CD au programme de radio numérique

Le disque compact (CD) que la SSR a bien sûr adopté rapidement n'a eu à vrai dire que très peu d'impact sur les méthodes de production. L'incomparable supériorité du CD a par contre poussé les Suisses à investir sans hésiter dans cette nouvelle technique de reproduction sonore, de sorte que quelque 50% des ménages sont déjà équipés d'un lecteur CD. Il n'est donc pas étonnant que les auditeurs commencent à demander une diffusion en numérique.

Et ce n'est certainement pas non plus un hasard si de tels projets de diffusion font maintenant leur apparition. Depuis juin 1989, l'Allemagne diffuse sous le label DSR (Digitales Satelliten-Radio) 16 programmes numériques en stéréo via un canal TV du satellite expérimental «Kopernikus», en attendant de pouvoir les loger – à partir de 1990 – sur le satellite de radiodiffusion directe «TV-SAT 2». Pour capter les signaux numériques, il faut toutefois un récepteur spécial. Compte tenu du prix annoncé, qui est inférieur à mille francs, et de l'engouement des Suisses pour un son de qualité, le succès ne devrait pas se faire attendre.

Diffusion radio par satellite

Notre pays s'intéresse bien sûr à ce nouveau service. En raison du coût de la diffusion par satellite, vraiment prohibitif en Suisse par rapport au nombre d'habitants, les PTT et la SSR se proposent de collaborer avec les téléseaux. A partir de 1990, un éventail de 16 programmes radio

numériques (six suisses et dix étrangers) sera livré aux téléseaux via les liaisons d'apport aux antennes collectives (LAC). Fait réjouissant: grâce à l'utilisation de la norme DS-1, le même appareil permettra de recevoir les émissions allemandes diffusées par satellite et les émissions suisses du téléseau (Fig. 1).

Mais avant même que la norme DS-1 soit parvenue à s'imposer sur le marché (il faut dix ans au moins pour qu'une innovation de ce genre soit adoptée par plus de 50% des ménages) voilà qu'une autre norme, incompatible avec la première, fait parler d'elle. La norme DAB (Digital Audio Broadcast) se veut plus spécialement adaptée à la diffusion terrestre et à la réception mobile. Comme elle doit encore recevoir une définition technique plus précise et surtout que l'on ne voit pas où trouver les fréquences nécessaires sur des plages aujourd'hui totalement encombrées, la commercialisation ne semble pas pour demain.

La production numérique en radio

Il est maintenant clair que la SSR va devoir elle aussi diffuser des signaux numériques et donc en produire à plus ou moins brève échéance. Une première étape a d'ores et déjà été franchie avec le rééquipement des studios de la Télédiffusion, qui permettent maintenant de diffuser trois programmes en qualité numérique. D'autres studios suivront, au gré des possibilités. Le problème va être pour la SSR de produire des émissions en mode numérique. Car à l'exception des CD que l'on trouve dans le commerce, elle ne possède quasiment pas d'enregistrements numériques. Cela tient au fait qu'aucune norme internationale ne s'est encore clairement imposée pour la production et que la SSR aurait été bien malavisée dans ces conditions d'opérer des choix irréversibles. Qu'ils soient produits en analogique ou en numérique, les enregistrements doivent en effet pouvoir être échangés entre organismes de radiodiffusion. Il faut d'autre part veiller à ce que les archives puissent être réutilisées en permanence. Un point semble maintenant acquis, en matière d'enregistrement: l'avenir devrait appartenir soit à la bande magnétique RDAT soit au disque compact réenregistrable, voire à ces deux supports.

La technique numérique va donc influencer aussi sur la production radiophonique, notamment en ce qui concerne l'enregistrement de la musique et le mixage. Il faut se préparer à de nouvelles méthodes de travail excluant les ciseaux, des méthodes proches de celles déjà pratiquées depuis des années en vidéo.

En résumé, la production et la diffusion de signaux numériques va prochainement devenir une réalité en Suisse. Pour l'heure, face aux nombreuses incertitudes de la norme, la SSR doit toutefois rester très prudente dans l'équipement de ses studios, afin de ne pas compromettre l'avenir, tout en procédant dès maintenant à une adaptation de ses méthodes de production.

Les nouvelles normes de télévision

Les informations sur l'introduction prochaine de nouvelles normes de télévision se pressent en cohortes toujours plus serrées. D2-MAC, HDTV, 3-D ne sont que quelques-uns des labels dont il est question dans ce contexte. Que peut-on attendre en fait de ces innovations? TDF-1, le premier satellite de diffusion directe, a été mis en service en

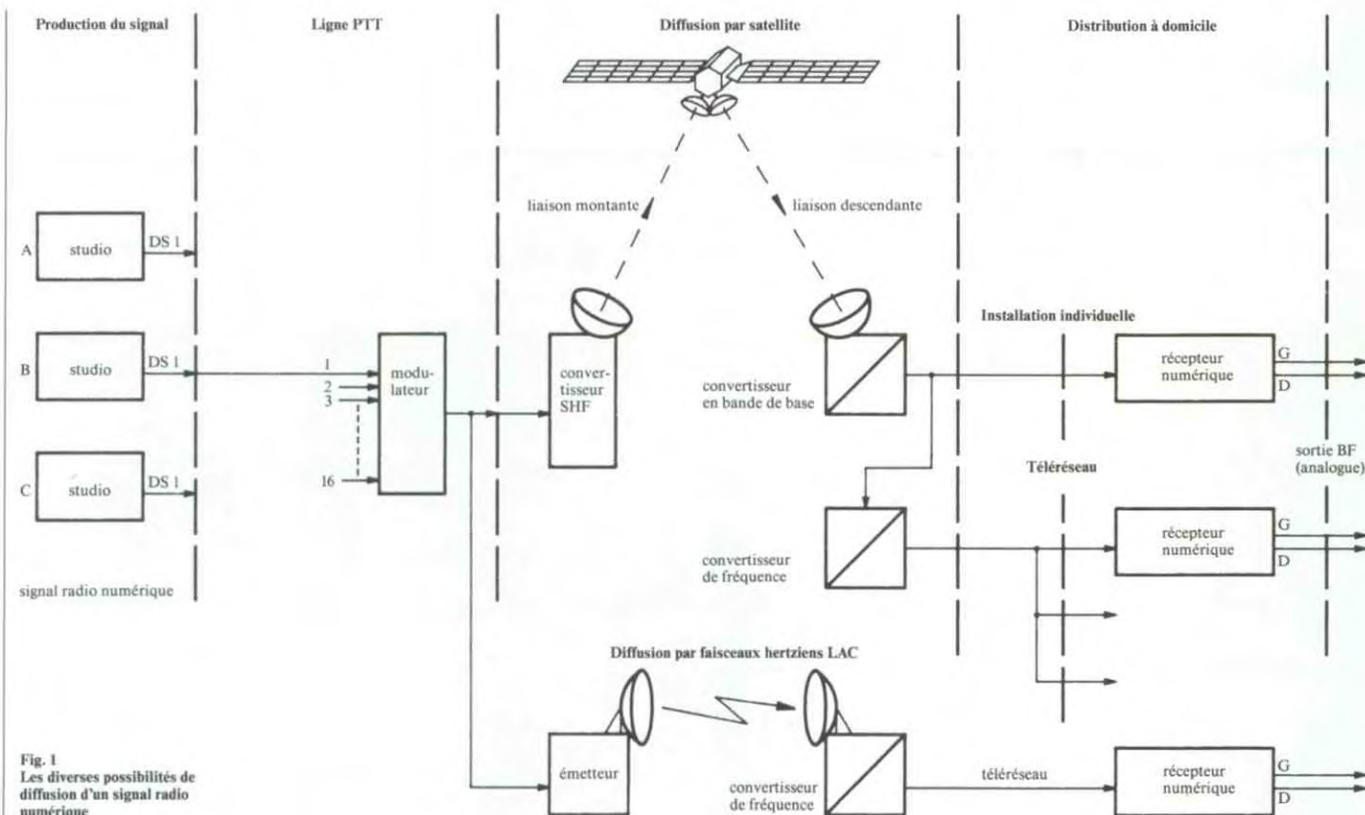


Fig. 1
Les diverses possibilités de diffusion d'un signal radio numérique

décembre 1988. Quatre mois plus tard, il ne diffusait toujours pas de programmes. Au printemps 1989, un énorme battage a entouré une première diffusion en D2-MAC, «la norme de l'avenir», mais les organisateurs de cette démonstration se sont bien gardé de préciser que les récepteurs actuels ne captent pas cette norme, que son transcodage obligé en PAL ou en SECAM réduit considérablement la qualité de l'image transmise, que deux autres normes MAC sont en passe d'être introduites en Grande-Bretagne et en Scandinavie et que personne n'a encore mis sur le marché de récepteur D2-MAC. Surtout, le fait que les satellites commerciaux du type «ASTRA» continuent d'utiliser le PAL permet de se demander si MAC a encore un avenir.

Télévision à haute définition (TVHD)

L'introduction de la télévision à haute définition (TVHD) se situe dans un avenir plus certain. Deux fois plus de lignes – et donc une meilleure résolution – un écran plus large (5/3 au lieu de 4/3), l'élimination de divers défauts comme le papillotement ou les moirés, telles sont quelques-unes des améliorations que propose la nouvelle norme. Mais la TVHD fait l'objet d'âpres démêlés, car l'industrie européenne s'oppose au reste du monde en basant ses systèmes sur la norme MAC précisément, qui est loin d'être opérationnelle et dont seuls les Européens paraissent vouloir. D'autres voix préconisent avec raison de développer la TVHD en PAL, pour laisser au téléspectateur le choix du moment où il voudra changer son récepteur – ainsi que cela s'est fait à l'introduction de la couleur.

Indépendamment des problèmes de normalisation, on peut être sûr que la TVHD va s'implanter en Europe dans les cinq à dix prochaines années. Quelles en seront les conséquences pour la SSR? Comme en radio, il s'agira

d'abord de disposer le moment venu de suffisamment d'enregistrements en TVHD. Actuellement, seul le film de 35 mm répond qualitativement aux exigences de la haute définition. Les SSR, quant à elle, ne pourra réaliser de productions avant l'adoption d'une norme internationale définitive. Les premiers essais ont déjà montré que les méthodes de travail devront elles aussi changer. Alors que le système de télévision actuel repose sur le procédé du «trou de serrure», par lequel le cameraman détermine strictement le champ de vision, le nouvel écran grand format permettra au téléspectateur de choisir lui-même son champ de vision (Fig. 2). Tous les professionnels de la télévision: réalisateurs, décorateurs, cameramen, éclairagistes, accessoiristes, graphistes, etc. devront se familiariser avec cette nouvelle technique; il faut donc leur en donner l'occasion, en même temps qu'une formation adéquate.

Et le téléspectateur?

Il ne faut pas cacher à l'amateur de télévision à haute définition que des années vont encore se passer et que bien des obstacles devront encore être surmontés avant que cette technique ne devienne vraiment opérationnelle. Provisoirement, d'ici un an ou deux, le public intéressé pourra trouver dans le commerce des films enregistrés en TVHD sur cassette S-VHS ou vidéodisque. Mais pour déployer pleinement leurs effets, les images haute définition doivent être reproduites sur des écrans de grande dimension. L'industrie est à la recherche de techniques permettant de fabriquer à un prix compétitif des écrans plats de deux mètres de diagonale. Le recours aux plasmas et aux cristaux liquides devrait ouvrir là de nouvelles perspectives.

La SSR a décidé par conséquent de continuer à suivre de près l'évolution et d'expérimenter la haute définition avec du matériel de location, que ce soit dans le cadre de ses

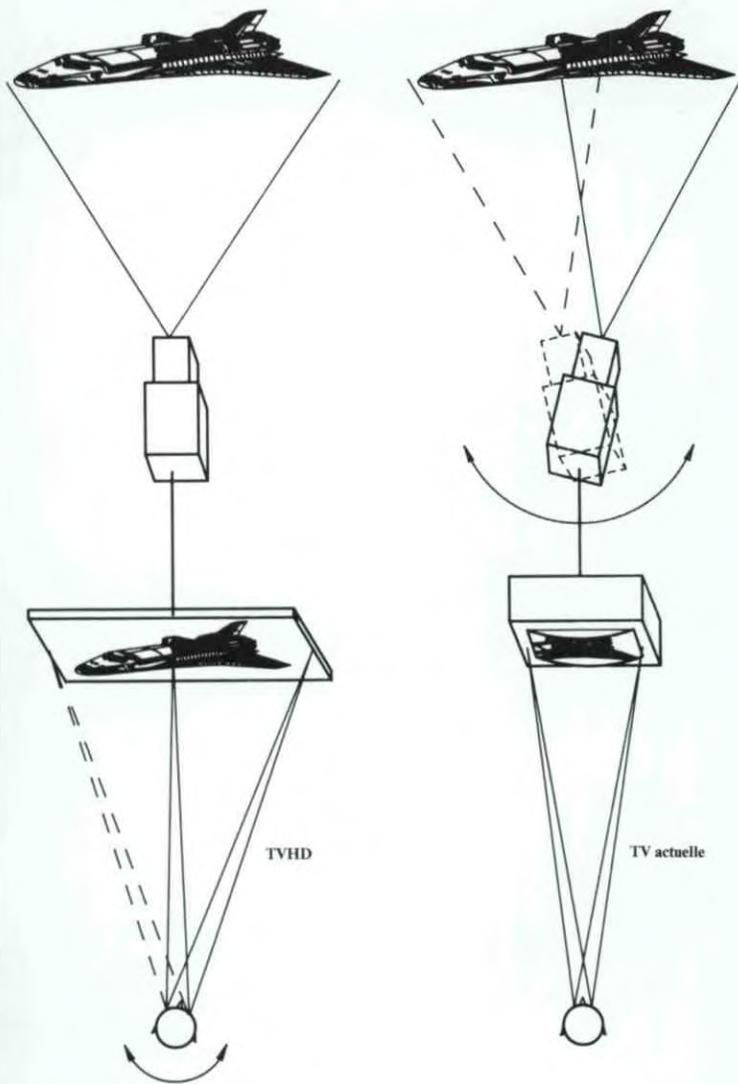


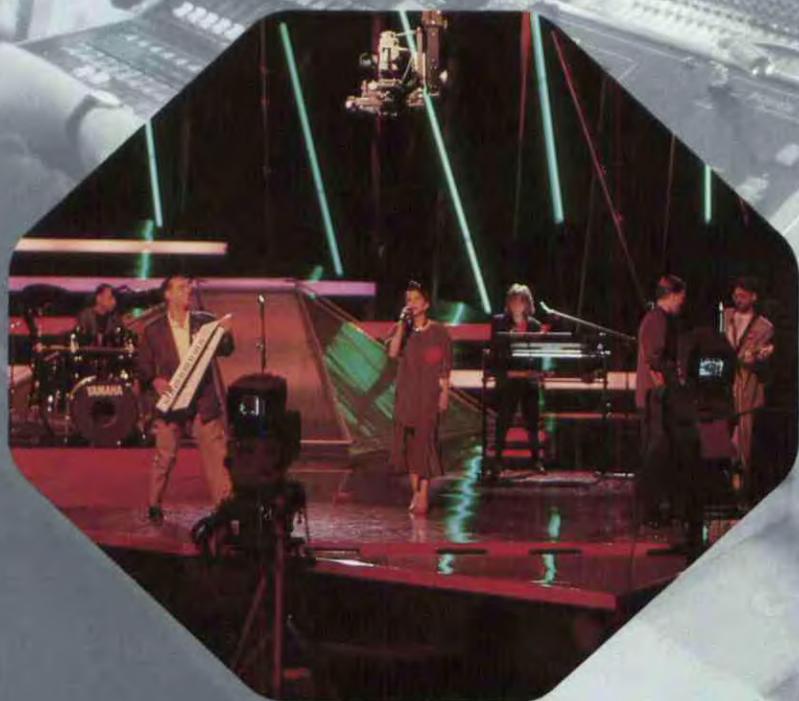
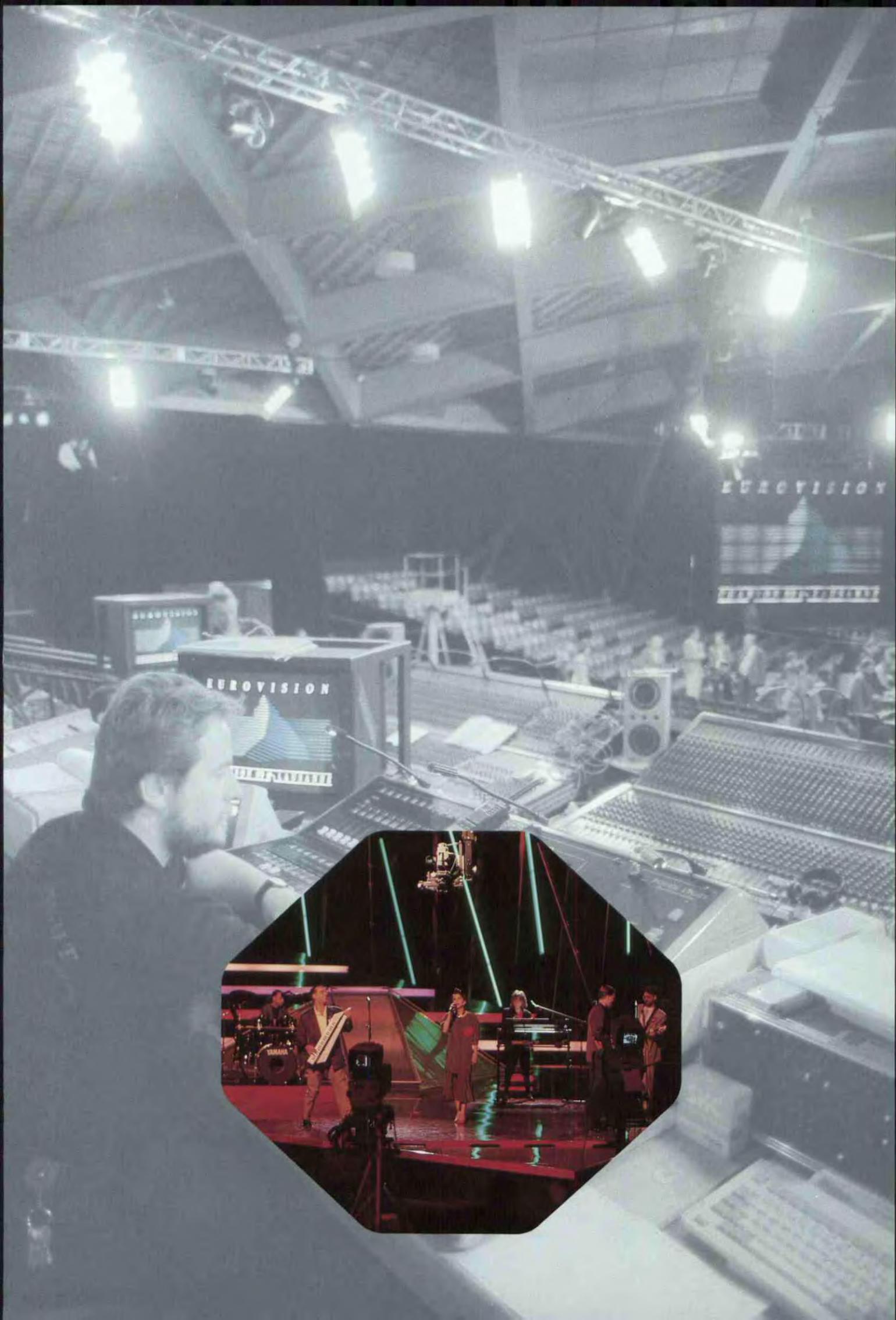
Fig. 2
 Largeur de champ pour une même distance à l'écran
 avec la TVHD et la télévision actuelle

propres productions ou de coproductions avec des télévisions étrangères. Elle renonce donc pour l'instant à acheter de tels équipements, tant en raison de la modestie de ses ressources que des nombreuses incertitudes entourant la future norme.

La SSR reste techniquement en phase

Loin de concerner uniquement l'industrie des récepteurs et les distributeurs de programmes que sont chez nous les PTT et les téléseaux, les innovations techniques dans le domaine de la radio et de la télévision déterminent à bien des égards l'équipement des producteurs. La SSR ne fait pas exception. C'est pourquoi il lui faut suivre très attentivement ces innovations, tout en laissant ceux qui en ont les moyens faire œuvre de pionnier.

Daniel Kramer
 Directeur technique



Les comptes 1988 et les perspectives de demain

Les comptes de la SSR pour 1988 marquent une augmentation appréciable du chiffre d'affaires: c'est surtout que, après la reprise des équipements de production précédemment financés par les PTT, ces comptes reflètent pour la première fois l'ensemble de l'activité de l'entreprise, seule la diffusion proprement dite des programmes restant dans les comptes de l'entreprise des PTT.

Le résultat de l'exercice est positif de 8,17 millions de francs. Le résultat d'exploitation ne l'est toutefois que de 4,9 millions de francs, soit 0,67% du chiffre d'affaires. Les comptes 1988 sont donc presque parfaitement équilibrés.

Le cash-flow est de 42,7 millions de francs, soit 34,7% de plus que l'année précédente, et représente 5,8% du total des produits.

Les recettes de l'entreprise ont progressé de 14,3%.

Le produit des redevances de réception a augmenté dans l'ensemble de 16,3%, ce qui est dû à la cumulation de trois facteurs:

- la nouvelle clé de répartition entre les PTT et la SSR suite à la redistribution des tâches entre les deux entreprises a fait passer la part de la SSR de 70% à 77%;
- l'augmentation des redevances de réception de Fr. -.65 par mois en radio et de Fr. -.90 par mois en télévision, entrée en vigueur le 1er octobre 1987, n'a déployé pleinement ses effets qu'à partir de 1988;
- le nombre de concessionnaires a progressé en 1988 de 1,46% en radio et 2,14% en télévision.

La publicité télévisée a rapporté presque 10% de plus que l'année précédente. Outre une adaptation tarifaire de 5,3%, ce bon résultat est dû à la mise en service de la chaîne sportive en une année olympique. En revanche, l'offre est restée limitée à 23 minutes par jour et par chaîne en moyenne annuelle, alors que la demande a dépassé cette offre de 80% avec des pointes saisonnières de 175%.

Avec une part de seulement 4% au volume total des investissements publicitaires, la publicité télévisée en Suisse connaît un niveau de restriction presque unique en Europe, ce qui est particulièrement fâcheux à un moment où la concurrence devient de plus en plus âpre et où la SSR devrait pouvoir mobiliser un maximum de ressources sur son petit marché pour développer des programmes de qualité. Certes, la SSR ne désire aucunement augmenter la

durée des émissions publicitaires en pré-soirée et soirée, qui peut aller jusqu'à 25 minutes au maximum par jour en période de forte demande. En revanche, il devrait être possible de diffuser de courts blocs publicitaires aux autres heures, que la SSR a beaucoup développées ces dernières années. De même, l'absence de la publicité dominicale, «privilège» réservé aux médias électroniques, est devenue une curiosité au niveau européen, puisque seule la Hollande et la Suisse la connaissent encore. La convention européenne sur la télévision transfrontière récemment ouverte à la signature ainsi que la loi sur la radio-télévision en cours d'élaboration permettront de repenser ces questions décisives pour l'avenir des médias électroniques en Suisse. En attendant, les partenaires de la SSR au sein de la SA pour la publicité à la télévision, notamment les éditeurs de journaux et les représentants des annonceurs, se sont mis d'accord pour présenter une demande au Conseil fédéral visant à augmenter la durée des émissions publicitaires de 5 puis 6 minutes par jour.

La couverture des frais de la Télédiffusion par les PTT ainsi que la contribution de 50% de la Confédération en faveur de Radio Suisse Internationale ont suivi la progression des coûts.

L'augmentation des autres produits s'explique par d'importantes coproductions ainsi que par des assistances techniques lors du discours de M. Arafat aux Nations Unies qui ont entraîné une augmentation des charges au moins équivalente.

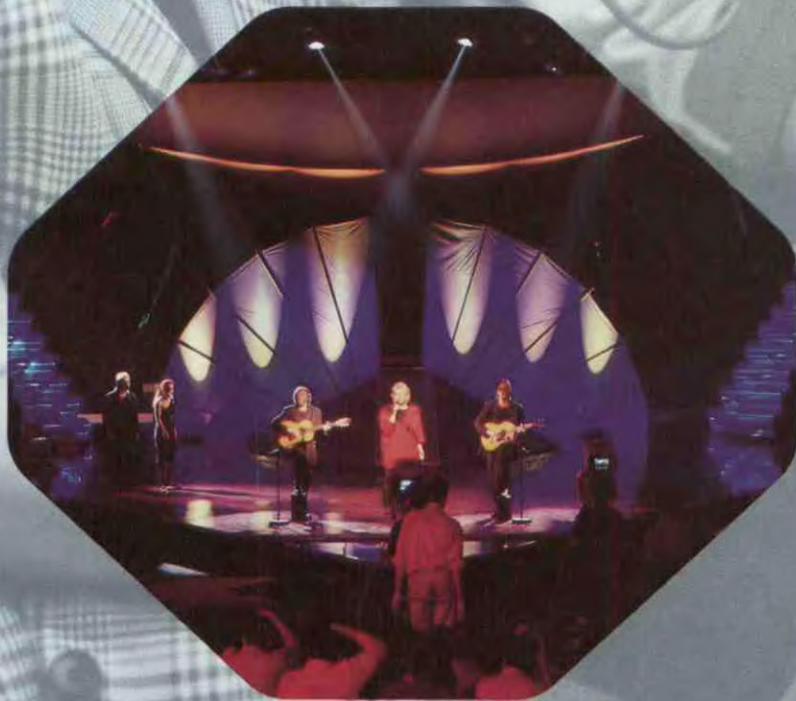
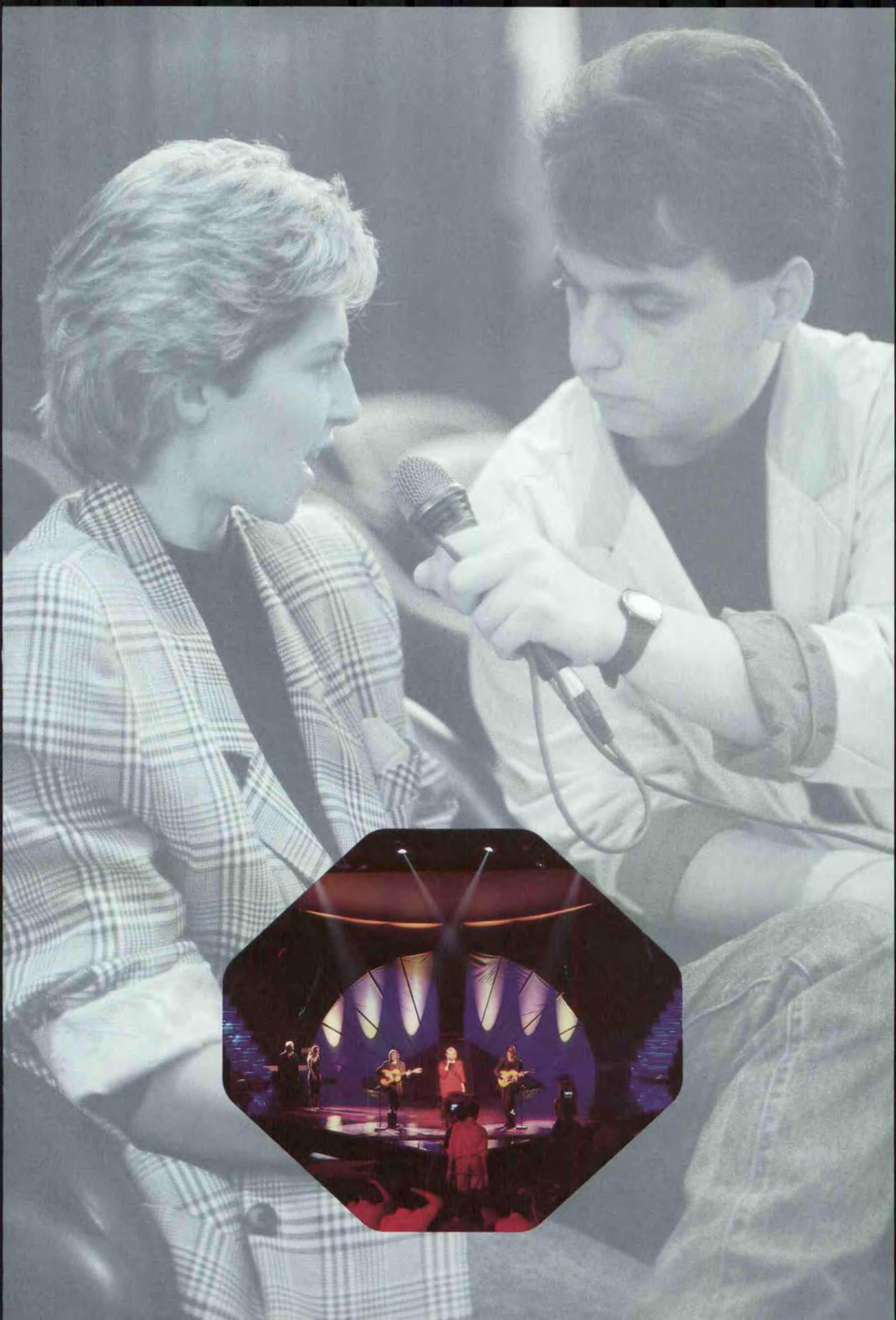
Les charges ont également connu une importante augmentation due pour l'essentiel à la reprise des équipements de studio et à l'introduction d'une nouvelle convention collective de travail ainsi qu'à des améliorations essentiellement qualitatives du programme. Le renchérissement a également joué un rôle, notamment pour la rémunération du personnel mais également dans le domaine des achats de programmes.

Le volume des émissions radio a atteint 77 768 heures de programme, soit 13% de plus que l'année précédente. L'introduction du troisième programme de la radio suisse italienne ainsi que le nouveau programme de nuit de DRS-1 ont surtout contribué à cette augmentation. Le coût moyen par minute a diminué, passant de 48 à 47 francs.

En télévision, le volume des émissions a passé à 15 324 heures, ce qui représente une augmentation de 10,5% par rapport à 1987. Le coût par minute a passé de Fr. 494.- à Fr. 529.-.

Les salaires ont augmenté de 8,8% compte tenu d'une compensation du renchérissement de 2%, d'une augmentation des salaires réels de 3%, des augmentations individuelles statutaires de salaires pour environ 1% et d'une légère augmentation des effectifs, notamment due au changement de contrat d'un grand nombre de collaborateurs au cachet.

Les charges sociales ont fait un véritable bond dont une partie a un caractère unique; il s'agit pour l'essentiel du rachat du renchérissement et des augmentations de salaires auprès de la Caisse fédérale d'assurances.



La progression des *indemnités* démontre que, malgré l'augmentation des effectifs, la situation reste tendue et occasionne de nombreuses heures supplémentaires. L'augmentation de certaines indemnités et leur octroi à de nouvelles catégories de collaborateurs dans le cadre de la nouvelle convention collective ont toutefois joué un rôle essentiel.

Les *honoraires* restent assez stables si l'on tient compte du renchérissement et des augmentations de même ampleur que pour les salaires. Une légère augmentation des effectifs s'est toutefois produite en liaison avec certaines améliorations et extensions de programme.

Ces dernières sont par ailleurs responsables, outre le renchérissement, de l'augmentation des *frais*, des *travaux de tiers* et partiellement des *productions externes et droits*. Cette dernière rubrique est toutefois surtout marquée par l'augmentation des droits d'auteur et par l'inquiétante évolution du prix des achats de programmes et des droits pour les grandes manifestations sportives.

La véritable spirale ascensionnelle que provoque la concurrence effrénée à laquelle se livrent quelques grands diffuseurs commerciaux est un sujet de grande inquiétude pour la SSR. Dans le passé, il était possible de compenser une production originale coûteuse par des achats et retransmissions assez bon marché. Les droits pour des programmes nouveaux deviennent si chers que la compensation devient plus difficile. Il y a là un facteur d'augmentation des coûts qui grèvera lourdement les comptes futurs.

Enfin, les rubriques «*frais de transmission*», «*amortissements*» et «*intérêts passifs*» augmentent considérablement en fonction de la reprise des équipements de production par la SSR.

La somme du *bilan* de la SSR recule de plus de 66 millions de francs. Rappelons toutefois que le bilan de l'année précédente montrait une hausse extrêmement passagère de 100 millions de francs due à l'opération de reprise des investissements de studio de l'entreprise des PTT.

Après affectation du résultat, le *capital propre* de l'entreprise se montera à 120 millions de francs, ce qui ne représente plus que 38,1% du total du bilan (année précédente après correction de la hausse passagère du bilan: 39,6%) et 16% du chiffre d'affaires (17%). Le degré de couverture propre des investissements courants (sans les bâtiments) est de 57% (83%), tandis que le rapport entre capital propre et capitaux de tiers passe à 0,6% (0,63%).

Les efforts de la SSR lui ont permis de conserver ses parts de marché en radio: 66,1% en DRS (66,9% en 1987), 57% en SR (55,3%) et 81,1% en SI (77,6%).

En revanche, la concurrence croissante des stations étrangères conduit à une érosion, limitée il est vrai, des parts de marché en télévision: 43% en DRS contre 44% l'année précédente, 38% en TSR (40%), seule la TSI regagnant un peu de terrain à un niveau plus bas (34% contre 33%).

Cette évolution ne provient pas d'une baisse des prestations de la SSR mais d'une concurrence croissante des chaînes privées étrangères, surtout dans les heures où la SSR n'est pas ou insuffisamment présente (matin, midi, après-midi).

Pour lutter contre cet accroissement continu des offres concurrentes de divertissement léger, la SSR doit ouvrir deux fronts:

- *augmenter la part de productions originales adaptées au goût et aux mentalités suisses*
- *augmenter les heures de diffusion là où cela s'avère nécessaire et améliorer le contenu des après-midi.*

De tels objectifs ne sont réalistes que dans la mesure où des financements supplémentaires importants peuvent être trouvés. Une adaptation plus systématique et plus rapide du montant des redevances est une première condition. La seconde est un assouplissement des normes en matière de publicité.

La SSR, qui doit se financer sur un marché, ou plutôt sur trois marchés très restreints, est en position d'infériorité inéluctable par rapport à ses concurrents majeurs tous plus fortunés. Le rapport entre les ressources dont ceux-ci disposent par chaîne et ce que peut dépenser la SSR est de plus de

- 8 à 1 pour les chaînes allemandes;*
- 5 à 1 pour les chaînes françaises;*
- 6 à 1 pour les chaînes italiennes;*
- 2 à 1 pour les chaînes autrichiennes,*

rapports encore aggravés si l'on tient compte du coût de production et des niveaux de salaires dans les différents pays.

Or, le public, et c'est son bon droit, compare et choisit sans tenir compte de ces facteurs, qui ne le concernent pas.

Il semble légitime que la SSR soit au moins mise au bénéfice des mêmes règles que ses concurrents alors qu'on ne peut compenser leur avantage décisif: la dimension de leur marché de base.

Jean-Bernard Münch
Directeur des finances et de la gestion

Compte financier SSR (consolidé)

I. Compte d'exploitation	Compte 1986 fr.	Compte 1987 fr.	Compte 1988 fr.	Ecart 1987/1988 %
Redevances de réception Radio	153 285 785	160 852 260	188 078 818	+ 16,9
Redevances de réception TV	272 030 705	284 307 839	329 607 616	+ 15,9
Recettes publicité	162 124 212	163 406 388	179 575 300	+ 9,9
Contribution fédérale à SRI	8 362 000	8 571 000	9 614 000	+ 12,2
Contribution PTT à la TD	2 352 000	2 384 000	2 900 000	+ 21,6
Autres produits	21 366 408	22 759 218	24 352 487	+ 7,0
Produits d'exploitation	619 521 110	642 280 705	734 128 221	+ 14,3
Salaires	236 201 040	243 712 692	265 057 277	+ 8,8
Prestations sociales (personnel fixe)	44 478 697	43 887 241	64 442 853	+ 46,8
Indemn. et autres frais de personnel	11 411 562	13 597 953	14 596 214	+ 7,3
Honoraires	96 583 993	99 442 616	106 543 238	+ 7,1
Frais	25 829 533	28 003 866	30 040 508	+ 7,3
Matériel et énergie	37 598 090	40 993 183	42 109 388	+ 2,7
Productions externes et droits	71 403 135	74 707 431	84 302 633	+ 12,8
Travaux divers de tiers	36 216 063	39 127 868	45 292 258	+ 15,8
Téléphone et lignes de transmission	12 324 460	13 141 588	19 030 205	+ 44,8
Amortissements	11 437 311	12 892 267	36 760 090	+ 185,1
Intérêts passifs	1 205 058	1 374 587	5 775 097	+ 320,1
Charges diverses	11 980 145	14 902 670	15 251 667	+ 2,3
Charges d'exploitation	596 669 087	625 783 962	729 201 428	+ 16,5
Résultat d'exploitation	22 852 023	16 496 743	4 926 793	
II. Compte de profits et pertes				
Différences sur cours et sur décomptes	—	—	568 228	
Dissolution de réserves	517 812	—	—	
Produit de la vente d'immobilisations	160 242	127 290	181 671	
Produits divers hors exploitation	6 362 521	5 503 004	4 178 604	
Produits extraordinaires	7 040 575	5 630 294	4 928 503	
Différences sur cours et sur décomptes	1 803 954	656 857	—	
Suppression d'immobilisations	120 510	60 123	210 123	
Amortissements extraordinaires	533 407	11 298 100	—	
Charges diverses hors exploitation	3 176 578	3 419 389	1 471 732	
Charges extraordinaires	5 634 449	15 434 469	1 681 855	
Résultat extraordinaire	1 406 126	- 9 804 175	3 246 648	
Résultat d'exploitation	22 852 023	16 496 743	4 926 793	
III. Résultat de l'exercice	24 258 149	6 692 568	8 173 441	
Report année précédente	- 825 461	- 692 225	221 724	
IV. Résultat global	23 432 688	6 000 343	8 395 165	
<i>Décompte interne SSR</i>	<i>6 724 562</i>	<i>7 233 900</i>	<i>7 459 504</i>	

Compte financier SSR (non consolidé) – Répartition Radio/Télévision

Radio	Compte 1986 mio. fr.	Compte 1987 mio. fr.	Compte 1988 mio. fr.
Redevances de réception	153,3	160,8	188,1
Contribution fédérale à SRI	8,4	8,6	9,6
Contribution PTT à la TD	2,3	2,4	2,9
Autres produits	3,8	3,9	4,2
Décompte interne SSR	1,5	1,5	1,8
Produits d'exploitation	169,3	177,2	206,6
Tâches nationales et internat. (y c. direction générale)	32,3	33,9	39,4
Radio Suisse Internationale	11,9	12,1	14,4
Télédiffusion	2,3	2,3	2,8
Radio DRS	74,1	75,2	85,0
Radio SR	51,6	52,1	57,9
Radio SI	34,8	36,5	40,1
Charges d'exploitation	207,0	212,1	239,6
Résultat d'exploitation	- 37,7	- 34,9	- 33,0
Produits extraordinaires	0,3	0,4	0,2
Charges extraordinaires	0,5	1,3	-
Résultat de l'exercice	- 37,9	- 35,8	- 32,8
Report année précédente	- 0,4	- 0,2	0,1
Résultat global Radio	- 38,3	- 36,0	- 32,7
Télévision			
Redevances de réception	272,0	284,3	329,6
Recettes publicité	162,1	163,4	179,6
Autres produits	17,6	18,9	20,1
Décompte interne SSR	5,2	5,7	5,7
Produits d'exploitation	456,9	472,3	535,0
Tâches nationales et internat. (y c. direction générale)	55,4	62,6	92,4
Radio Suisse Internationale	4,2	4,3	4,8
Télévision DRS	139,3	146,7	163,4
Télévision SR	119,7	123,5	139,7
Télévision SI	77,8	83,8	96,8
Charges d'exploitation	396,4	420,9	497,1
Résultat d'exploitation	60,5	51,4	37,9
Produits extraordinaires	6,7	5,2	4,7
Charges extraordinaires	5,1	14,1	1,6
Résultat de l'exercice	62,1	42,5	41,0
Report année précédente	- 0,4	- 0,5	0,1
Résultat global Télévision	61,7	42,0	41,1
SSR global			
Redevances de réception	425,3	445,1	517,7
Recettes publicité	162,1	163,4	179,6
Contribution fédérale à SRI	8,4	8,6	9,6
Contribution PTT à la TD	2,3	2,4	2,9
Autres produits	21,4	22,8	24,3
Décompte interne SSR	6,7	7,2	7,5
Produits d'exploitation	626,2	649,5	741,6
Tâches nationales et internat. (y c. direction générale)	87,7	96,5	131,8
Radio Suisse Internationale	16,1	16,4	19,2
Télédiffusion	2,3	2,3	2,8
Région DRS	213,4	221,9	248,4
Région SR	171,3	175,6	197,6
Région SI	112,6	120,3	136,9
Charges d'exploitation	603,4	633,0	736,7
Résultat d'exploitation	22,8	16,5	4,9
Produits extraordinaires	7,0	5,6	4,9
Charges extraordinaires	5,6	15,4	1,6
Résultat de l'exercice	24,2	6,7	8,2
Report année précédente	- 0,8	- 0,7	0,2
Résultat global	23,4	6,0	8,4

Tâches nationales et internationales Direction générale

Compte financier	Compte 1986 fr.	Compte 1987 fr.	Compte 1988 fr.	Ecart 1987/1988 %
Attributions	102 327 000	110 912 800	146 564 800	+ 32,1
Autres produits	4 704 385	4 631 438	5 658 812	+ 22,2
Décompte interne SSR	1 392 375	1 702 596	2 174 582	+ 27,7
Produits d'exploitation	108 423 760	117 246 834	154 398 194	+ 31,7
Salaires	15 817 218	16 295 459	18 333 146	+ 12,5
Prestations sociales (personnel fixe)	3 657 351	3 173 728	6 797 852	+ 114,2
Indemnités et autres frais de personnel	785 515	892 641	1 107 391	+ 24,1
Honoraires	1 650 451	1 979 855	2 343 590	+ 18,4
Frais	1 899 684	1 792 778	3 282 571	+ 83,1
Matériel et énergie	3 914 779	5 450 662	6 443 902	+ 18,2
Productions externes et droits	28 580 803	32 071 658	30 275 940	- 5,6
Travaux divers de tiers	13 498 410	13 569 987	14 065 266	+ 3,6
Téléphone et lignes de transmission	6 213 410	5 914 054	6 990 366	+ 18,2
Amortissements	3 119 091	4 099 336	26 273 142	+ 540,9
Intérêts passifs	719 475	889 004	5 194 617	+ 484,3
Charges diverses	6 809 982	8 825 814	9 186 832	+ 4,1
Décompte interne SSR	1 020 692	1 532 931	1 527 535	- 0,4
Charges d'exploitation	87 686 861	96 487 907	131 822 150	+ 36,6
Récapitulation				
Produits d'exploitation	108 423 760	117 246 834	154 398 194	
Charges d'exploitation	87 686 861	96 487 907	131 822 150	
Résultat d'exploitation	20 736 899	20 758 927	22 576 044	
Produits extraordinaires	5 973 958	4 293 673	4 046 311	
Charges extraordinaires	4 765 222	14 051 691	1 395 351	
Résultat de l'exercice	21 945 635	11 000 909	25 227 004	
Report année précédente	—	—	—	
Résultat global	21 945 635	11 000 909	25 227 004	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>32 323 600</i>	<i>33 900 300</i>	<i>39 456 350</i>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>76 100 160</i>	<i>83 346 534</i>	<i>114 941 844</i>	

Radio Suisse Internationale

Compte financier	Compte 1986 fr.	Compte 1987 fr.	Compte 1988 fr.	Ecart 1987/1988 %
Attributions	16 724 000	17 142 000	19 228 000	+ 12,2
Autres produits	26 971	27 380	54 370	+ 98,6
Décompte interne SSR	172 185	202 689	228 535	+ 12,8
Produits d'exploitation	16 923 156	17 372 069	19 510 905	+ 12,3
Salaires	9 259 096	9 413 687	10 022 429	+ 6,5
Prestations sociales (personnel fixe)	1 635 965	1 606 872	2 178 280	+ 35,6
Indemn. et autres frais de personnel	388 107	445 530	457 348	+ 2,7
Honoraires	1 661 357	1 833 551	2 129 197	+ 16,1
Frais	436 758	451 095	563 939	+ 25,0
Matériel et énergie	699 090	801 596	894 370	+ 11,6
Productions externes et droits	180 253	188 331	463 367	+ 146,0
Travaux divers de tiers	360 200	123 720	176 841	+ 42,9
Téléphone et lignes de transmission	193 933	179 965	179 919	—
Amortissements	255 994	289 855	969 390	+ 234,4
Intérêts passifs	—	—	82 402	—
Charges diverses	22 261	102 834	137 889	+ 34,1
Décompte interne SSR	989 728	985 894	906 363	- 8,1
Charges d'exploitation	16 082 742	16 422 930	19 161 734	+ 16,7
Récapitulation				
Produits d'exploitation	16 923 156	17 372 069	19 510 905	
Charges d'exploitation	16 082 742	16 422 930	19 161 734	
Résultat d'exploitation	840 414	949 139	349 171	
Produits extraordinaires	33 125	14 040	34 630	
Charges extraordinaires	140	2 976	1 841	
Résultat de l'exercice	873 399	960 203	381 960	
Report année précédente	—	—	—	
Résultat global	873 399	960 203	381 960	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>12 742 156</i>	<i>13 086 569</i>	<i>14 703 905</i>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>4 181 000</i>	<i>4 285 500</i>	<i>4 807 000</i>	

Télédiffusion

Compte financier	Compte 1986 fr.	Compte 1987 fr.	Compte 1988 fr.	Ecart 1987/1988 %
Attributions	2 352 000	2 384 000	2 900 000	+ 21,6
Produits d'exploitation	2 352 000	2 384 000	2 900 000	+ 21,6
Salaires	1 187 982	1 195 314	1 258 864	+ 5,3
Prestations sociales (personnel fixe)	234 791	193 983	290 119	+ 49,6
Indemn. et autres frais de personnel	69 395	69 971	68 924	- 1,5
Honoraires	271 425	254 547	297 764	+ 17,0
Frais	10 617	10 518	11 123	+ 5,8
Matériel et énergie	72 058	77 749	109 091	+ 40,3
Productions externes et droits	214 494	202 083	452 159	+ 123,7
Travaux divers de tiers	22 876	9 419	13 516	+ 43,5
Téléphone et lignes de transmission	23 296	26 864	24 267	- 9,7
Amortissements	22 822	27 632	28 823	+ 4,3
Charges diverses	184 315	184 498	193 892	+ 5,1
Décompte interne SSR	11 800	8 500	17 880	+ 110,4
Charges d'exploitation	2 325 871	2 261 078	2 766 422	+ 22,3
Récapitulation				
Produits d'exploitation	2 352 000	2 384 000	2 900 000	
Charges d'exploitation	2 325 871	2 261 078	2 766 422	
Résultat d'exploitation	26 129	122 922	133 578	
Produits extraordinaires	2 247	47 110	2 277	
Charges extraordinaires	—	12	11	
Résultat de l'exercice	28 376	170 020	135 844	
Report année précédente	—	—	—	
Résultat global	28 376	170 020	135 844	

Suisse alémanique et rhéto-romane

Compte financier	Compte 1986 fr.	Compte 1987 fr.	Compte 1988 fr.	Ecart 1987/1988 %
Attributions	204 065 000	212 898 700	239 477 600	+ 12,5
Autres produits	5 811 688	6 140 552	6 165 137	+ 0,4
Décompte interne SSR	3 693 400	3 841 597	3 293 805	- 14,3
Produits d'exploitation	213 570 088	222 880 849	248 936 542	+ 11,7
Services régionaux				
Salaire	632 533	746 026	835 696	+ 12,0
Prestations sociales (personnel fixe)	150 093	124 850	174 968	+ 40,1
Indemn. et autres frais de personnel	42 214	35 266	55 421	+ 57,2
Honoraires	210 696	223 768	228 868	+ 2,3
Frais	113 510	139 420	143 100	+ 2,6
Matériel et énergie	139 694	232 377	228 135	- 1,8
Productions externes et droits	3 636	13 354	19 106	+ 43,1
Travaux divers de tiers	151 891	207 187	187 324	- 9,6
Téléphone et lignes de transmission	90 722	123 466	131 774	+ 6,7
Amortissements	104 008	131 198	193 781	+ 47,7
Intérêts passifs	485 583	485 583	498 078	+ 2,6
Charges diverses	370 401	390 585	400 909	+ 2,6
Décompte interne SSR	-	37 000	41 400	+ 11,9
Charges d'exploitation	2 494 981	2 890 080	3 138 560	+ 8,6
Radio				
Salaire	32 911 200	33 687 452	36 495 798	+ 8,3
Prestations sociales (personnel fixe)	6 496 740	5 962 840	8 934 203	+ 49,8
Indemn. et autres frais de personnel	1 215 275	1 458 462	1 637 458	+ 12,3
Honoraires	20 703 518	20 270 464	22 650 591	+ 11,7
Frais	2 635 345	2 668 854	2 968 438	+ 11,2
Matériel et énergie	3 431 808	3 968 043	3 715 969	- 6,4
Productions externes et droits	869 444	912 205	1 958 814	+ 114,7
Travaux divers de tiers	1 642 645	1 471 553	1 625 024	+ 10,4
Téléphone et lignes de transmission	1 449 028	1 407 500	1 258 471	- 10,6
Amortissements	1 031 812	1 186 757	1 322 756	+ 11,5
Charges diverses	293 154	561 493	620 977	+ 10,6
Décompte interne SSR	460 417	393 946	476 776	+ 21,0
Charges d'exploitation	73 140 386	73 949 569	83 665 275	+ 13,1
Télévision				
Salaire	56 072 720	57 635 662	63 261 175	+ 9,8
Prestations sociales (personnel fixe)	9 912 677	10 267 183	14 597 294	+ 42,2
Indemn. et autres frais de personnel	2 973 542	3 500 321	3 711 667	+ 6,0
Honoraires	23 142 503	24 683 612	23 938 591	- 3,0
Frais	7 283 890	7 994 665	8 030 707	+ 0,5
Matériel et énergie	10 083 692	11 658 590	11 257 537	- 3,4
Productions externes et droits	15 536 316	15 244 070	18 507 197	+ 21,4
Travaux divers de tiers	6 803 730	8 046 253	9 402 913	+ 16,9
Téléphone et lignes de transmission	1 194 462	1 204 653	3 633 694	+ 201,6
Amortissements	2 153 331	2 181 583	2 486 087	+ 14,0
Charges diverses	1 448 411	1 649 319	1 418 799	- 14,0
Décompte interne SSR	1 202 017	1 059 141	1 391 579	+ 31,4
Charges d'exploitation	137 807 291	145 125 052	161 637 240	+ 11,4
Récapitulation				
Produits d'exploitation	213 570 088	222 880 849	248 936 542	
Charges d'exploitation	213 442 658	221 964 701	248 441 075	
Résultat d'exploitation	127 430	916 148	495 467	
Produits extraordinaires	378 090	436 557	337 651	
Charges extraordinaires	484 846	1 276 125	19 298	
Résultat de l'exercice	20 674	76 580	813 820	
Report année précédente	-	20 674	97 254	
Résultat global	20 674	97 254	911 074	
<i>Services régionaux, part Radio</i>	<i>970 591</i>	<i>1 250 040</i>	<i>1 387 830</i>	
<i>Services régionaux, part TV</i>	<i>1 524 390</i>	<i>1 640 040</i>	<i>1 750 730</i>	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>74 539 120</i>	<i>76 353 196</i>	<i>85 000 240</i>	
<i>Charges d'exploitation, part Radio</i>	<i>74 110 977</i>	<i>75 199 609</i>	<i>85 053 105</i>	
<i>Résultat d'exploitation Radio</i>	<i>428 143</i>	<i>1 153 587</i>	<i>- 52 865</i>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>139 030 968</i>	<i>146 527 653</i>	<i>163 936 302</i>	
<i>Charges d'exploitation, part TV</i>	<i>139 331 681</i>	<i>146 765 092</i>	<i>163 387 970</i>	
<i>Résultat d'exploitation TV</i>	<i>- 300 713</i>	<i>- 237 439</i>	<i>548 332</i>	
<i>Résultat global Radio</i>	<i>5 950</i>	<i>5 947</i>	<i>- 708</i>	
<i>Résultat global TV</i>	<i>14 724</i>	<i>91 307</i>	<i>911 782</i>	

Suisse romande

Compte financier	Compte 1986 fr.	Compte 1987 fr.	Compte 1988 fr.	Ecart 1987/1988 %
Attributions	162 098 400	166 004 200	187 349 000	+ 12,9
Autres produits	8 418 221	8 902 257	9 492 875	+ 6,6
Décompte interne SSR	952 323	991 080	1 071 111	+ 8,1
Produits d'exploitation	171 468 944	175 897 537	197 912 986	+ 12,5
Services régionaux				
Salaires	5 087 479	4 260 048	4 484 438	+ 5,3
Prestations sociales (personnel fixe)	955 104	772 034	1 025 637	+ 32,8
Indemn. et autres frais de personnel	136 565	134 512	155 411	+ 15,5
Honoraires	517 589	434 440	519 522	+ 19,6
Frais	322 781	309 241	343 212	+ 11,0
Matériel et énergie	974 131	480 581	409 034	- 14,9
Productions externes et droits	17 843	84 550	10 000	- 88,2
Travaux divers de tiers	79 530	70 996	86 905	+ 22,4
Téléphone et lignes de transmission	61 947	66 233	30 765	- 53,6
Amortissements	50 822	55 809	57 530	+ 3,1
Charges diverses	286 654	486 533	216 531	- 55,5
Décompte interne SSR	84 085	83 819	53 472	- 36,2
Charges d'exploitation	8 574 530	7 238 796	7 392 457	+ 2,1
Radio				
Salaires	19 876 952	20 530 659	22 436 431	+ 9,3
Prestations sociales (personnel fixe)	3 907 846	3 727 558	5 376 905	+ 44,2
Indemn. et autres frais de personnel	879 848	865 681	968 562	+ 11,9
Honoraires	16 365 792	16 633 111	17 053 727	+ 2,5
Frais	1 734 772	1 987 988	2 133 226	+ 7,3
Matériel et énergie	2 607 722	2 286 512	2 483 447	+ 8,6
Productions externes et droits	515 131	526 512	1 153 453	+ 119,1
Travaux divers de tiers	856 067	838 805	1 212 042	+ 44,5
Téléphone et lignes de transmission	1 108 678	1 214 617	1 232 878	+ 1,5
Amortissements	953 855	995 044	1 079 635	+ 8,5
Charges diverses	383 653	692 493	908 984	+ 31,3
Décompte interne SSR	221 116	19 510	86 594	+ 343,8
Charges d'exploitation	49 411 432	50 318 490	56 125 884	+ 11,5
Télévision				
Salaires	42 908 077	45 715 805	48 632 563	+ 6,4
Prestations sociales (personnel fixe)	7 752 541	8 221 735	11 449 774	+ 39,3
Indemn. et autres frais de personnel	2 681 195	3 347 190	3 483 570	+ 4,1
Honoraires	14 112 442	15 364 985	18 440 803	+ 20,0
Frais	6 796 957	7 481 757	7 028 639	- 6,1
Matériel et énergie	7 972 823	8 449 567	8 815 181	+ 4,3
Productions externes et droits	17 909 622	16 440 651	20 034 061	+ 21,9
Travaux divers de tiers	8 626 334	7 173 401	9 230 651	+ 28,7
Téléphone et lignes de transmission	963 363	2 045 474	2 824 438	+ 38,1
Amortissements	2 080 679	2 156 312	2 395 185	+ 11,1
Charges diverses	1 093 532	985 158	1 005 957	+ 2,1
Décompte interne SSR	419 174	669 584	698 706	+ 4,3
Charges d'exploitation	113 316 739	118 051 619	134 039 528	+ 13,5
Récapitulation				
Produits d'exploitation	171 468 944	175 897 537	197 912 986	
Charges d'exploitation	171 302 701	175 608 905	197 557 869	
Résultat d'exploitation	166 243	288 632	355 117	
Produits extraordinaires	498 584	713 120	350 592	
Charges extraordinaires	324 118	66 201	222 452	
Résultat de l'exercice	340 709	935 551	483 257	
Report année précédente	- 1 128 707	- 787 998	147 553	
Résultat global	- 787 998	147 553	630 810	
<i>Services régionaux, part Radio</i>	2 143 382	1 828 599	1 761 989	
<i>Services régionaux, part TV</i>	6 431 148	5 410 197	5 630 468	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	51 509 370	52 358 798	58 049 062	
<i>Charges d'exploitation, part Radio</i>	51 554 814	52 147 089	57 887 873	
<i>Résultat d'exploitation Radio</i>	- 45 444	211 709	161 189	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	119 959 574	123 538 739	139 863 924	
<i>Charges d'exploitation, part TV</i>	119 747 887	123 461 816	139 669 996	
<i>Résultat d'exploitation TV</i>	211 687	76 923	193 928	
<i>Résultat global Radio</i>	- 282 489	95 580	309 234	
<i>Résultat global TV</i>	- 505 509	51 973	321 576	

Suisse italienne

Compte financier	Compte 1986 fr.	Compte 1987 fr.	Compte 1988 fr.	Ecart 1987/1988 %
Attributions	110 010 800	116 192 300	132 080 800	+ 13,7
Autres produits	2 405 143	3 057 591	2 981 293	- 2,5
Décompte interne SSR	514 275	495 938	691 471	+ 39,4
Produits d'exploitation	112 930 222	119 745 829	135 753 564	+ 13,4
Services régionaux				
Salaire	3 830 801	3 865 141	3 749 421	- 3,0
Prestations sociales (personnel fixe)	756 799	663 924	796 743	+ 20,0
Indemn. et autres frais de personnel	58 594	145 742	97 739	- 32,9
Honoraires	244 117	314 486	206 815	- 34,2
Frais	340 236	339 993	270 322	- 20,5
Matériel et énergie	524 641	558 782	547 591	- 2,0
Productions externes et droits	561	1 725	2 836	+ 64,4
Travaux divers de tiers	106 208	157 755	176 856	+ 12,1
Téléphone et lignes de transmission	3 318	3 346	134	- 96,0
Amortissements	48 288	34 677	47 944	+ 38,3
Charges diverses	52 061	109 128	86 817	- 20,4
Décompte interne SSR	525	-	-	-
Charges d'exploitation	5 966 149	6 194 699	5 983 218	- 3,4
Radio				
Salaire	16 210 137	17 045 479	18 554 760	+ 8,9
Prestations sociales (personnel fixe)	3 207 433	3 102 095	4 159 344	+ 34,1
Indemn. et autres frais de personnel	559 927	599 202	619 177	+ 3,3
Honoraires	8 735 670	9 355 371	9 540 461	+ 2,0
Frais	1 073 487	1 271 536	1 224 986	- 3,7
Matériel et énergie	1 414 952	1 458 284	1 450 789	- 0,5
Productions externes et droits	406 299	360 592	979 778	+ 171,7
Travaux divers de tiers	371 693	362 205	397 212	+ 9,7
Téléphone et lignes de transmission	542 519	526 536	497 165	- 5,6
Amortissements	430 064	512 505	552 337	+ 7,8
Charges diverses	225 953	236 349	397 922	+ 68,4
Décompte interne SSR	133 017	125 441	226 332	+ 80,4
Charges d'exploitation	33 311 151	34 955 595	38 600 263	+ 10,4
Télévision				
Salaire	32 406 845	33 321 960	36 992 556	+ 11,0
Prestations sociales (personnel fixe)	5 811 357	6 070 439	8 661 734	+ 42,7
Indemn. et autres frais de personnel	1 621 385	2 103 435	2 233 546	+ 6,2
Honoraires	8 968 433	8 094 426	9 193 309	+ 13,6
Frais	3 181 496	3 556 021	4 040 245	+ 13,6
Matériel et énergie	5 762 700	5 570 440	5 754 342	+ 3,3
Productions externes et droits	7 168 733	8 661 700	10 445 922	+ 20,6
Travaux divers de tiers	3 696 479	7 096 587	8 717 708	+ 22,8
Téléphone et lignes de transmission	479 784	428 880	2 226 334	+ 419,1
Amortissements	1 186 545	1 221 559	1 353 480	+ 10,8
Charges diverses	809 768	678 466	676 158	- 0,3
Décompte interne SSR	2 181 991	2 318 134	2 032 867	- 12,3
Charges d'exploitation	73 275 516	79 122 047	92 328 201	+ 16,7
Récapitulation				
Produits d'exploitation	112 930 222	119 745 829	135 753 564	
Charges d'exploitation	112 552 816	120 272 341	136 911 682	
Résultat d'exploitation	377 406	- 526 512	- 1 158 118	
Produits extraordinaires	154 571	125 794	157 042	
Charges extraordinaires	60 123	37 464	42 902	
Résultat de l'exercice	471 854	- 438 182	- 1 043 978	
Report année précédente	303 246	75 099	23 083	
Résultat global	775 100	- 363 083	- 1 067 061	
<i>Services régionaux, part Radio</i>	<i>1 476 587</i>	<i>1 548 725</i>	<i>1 495 855</i>	
<i>Services régionaux, part TV</i>	<i>4 489 562</i>	<i>4 645 974</i>	<i>4 487 363</i>	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>34 822 812</i>	<i>36 390 878</i>	<i>40 468 105</i>	
<i>Charges d'exploitation, part Radio</i>	<i>34 787 738</i>	<i>36 504 320</i>	<i>40 096 118</i>	
<i>Résultat d'exploitation Radio</i>	<i>35 074</i>	<i>- 113 442</i>	<i>371 987</i>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>78 107 410</i>	<i>83 354 951</i>	<i>95 285 459</i>	
<i>Charges d'exploitation, part TV</i>	<i>77 765 078</i>	<i>83 768 021</i>	<i>96 815 564</i>	
<i>Résultat d'exploitation TV</i>	<i>342 332</i>	<i>- 413 070</i>	<i>- 1 530 105</i>	
<i>Résultat global Radio</i>	<i>57 554</i>	<i>- 43 011</i>	<i>387 395</i>	
<i>Résultat global TV</i>	<i>717 546</i>	<i>- 320 072</i>	<i>- 1 454 456</i>	

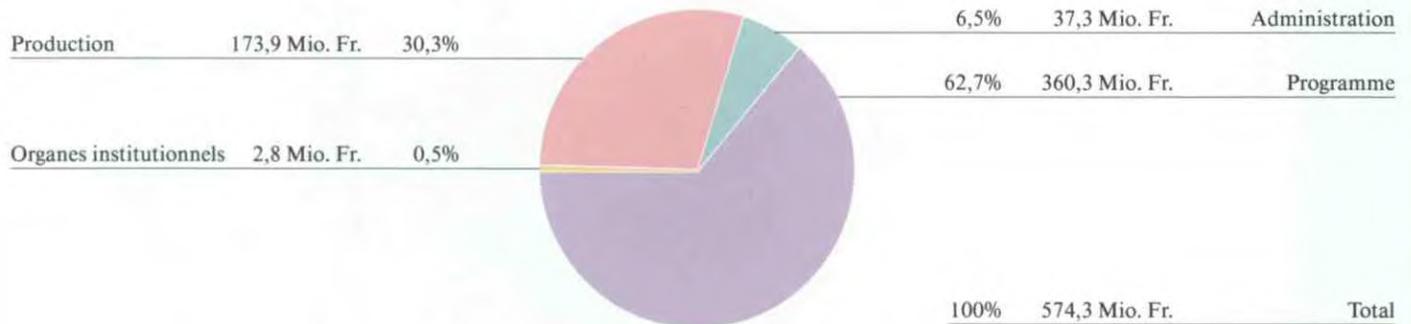
Bilan SSR au 31 décembre 1988

	Actifs 1987 fr.	Actifs 1988 fr.	Passifs 1987 fr.	Passifs 1988 fr.
Actifs				
Caisse	685 061	630 824		
Chèques postaux	2 408 981	2 604 013		
Banques	3 929 148	7 070 034		
Papiers-valeurs/Placements à terme	130 710 973	44 105 300		
Paievements anticipés fournisseurs	443 452	2 114 549		
Débiteurs	57 934 822	62 382 869		
Actifs transitoires	623 674	580 715		
Capitaux circulants	196 736 111	119 488 304		
Equipements de production	134 093 612	138 692 059		
Participations	11	11		
Prêts à long terme	1 520 657	2 662 763		
Comptes de construction	6 639 946	1 171 116		
Immeubles	42 868 008	52 904 483		
Capitaux fixes	185 122 234	195 430 432		
Total	381 858 345	314 918 736		
Comptes de passage	296 468	272 072		
Passifs				
Créanciers			140 958 304	57 490 370
Passifs transitoires			458 435	440 114
Provisions			13 912 642	24 990 536
Emprunts pour constructions			6 500 000	6 500 000
Emprunts aux sociétés membres			361 000	360 900
Emprunts à long terme			15 000 000	15 000 000
Dettes CFA ¹⁾			7 281 795	5 221 795
Emprunt obligataire			85 000 000	85 000 000
Capital étranger			269 472 176	195 003 715
Réserve d'exploitation			106 385 826	111 519 856
Capital propre			106 385 826	111 519 856
Report actif			—	221 724
Report passif			—	692 225
Excédent de produits			6 692 568	8 173 441
Total			381 858 345	314 918 736
Comptes de passage			296 468	272 072
Cautionnements/obligations éventuelles			172 000	172 000

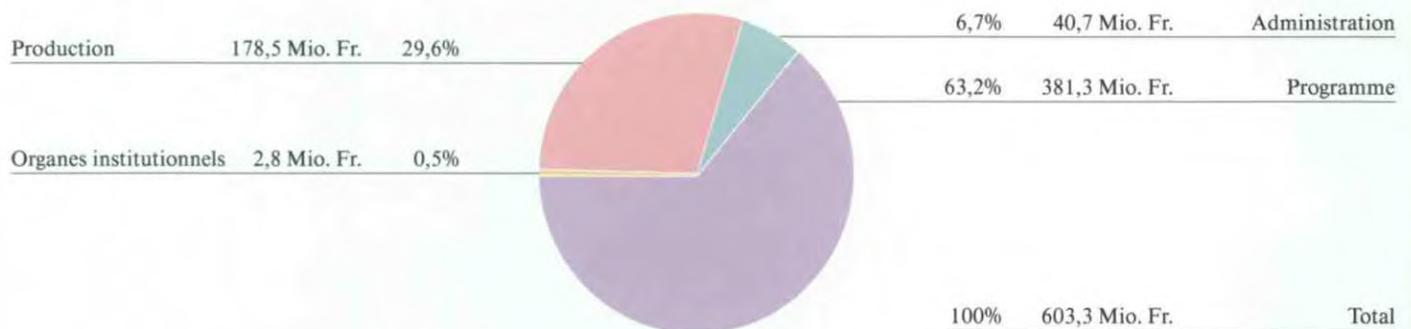
¹⁾ Remboursables dès 1984 en 8 tranches annuelles

Evolution des frais selon les fonctions de base 1986-1988

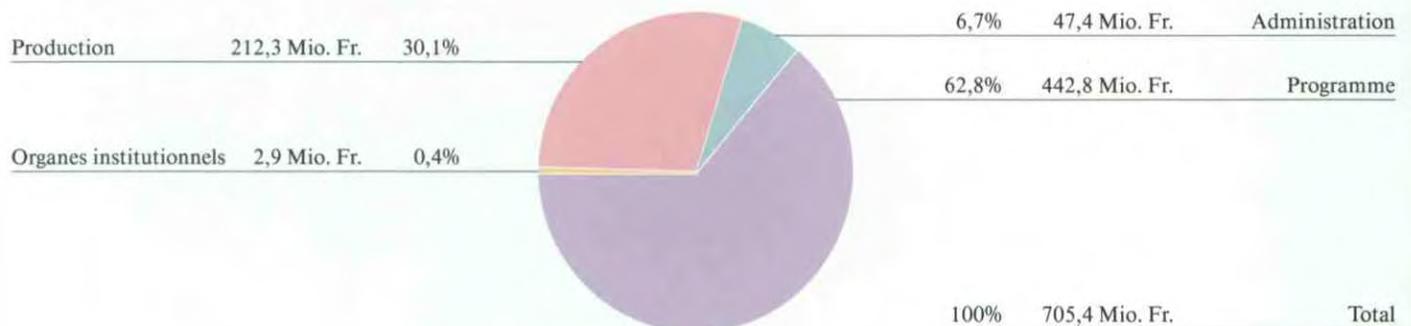
1986



1987



1988

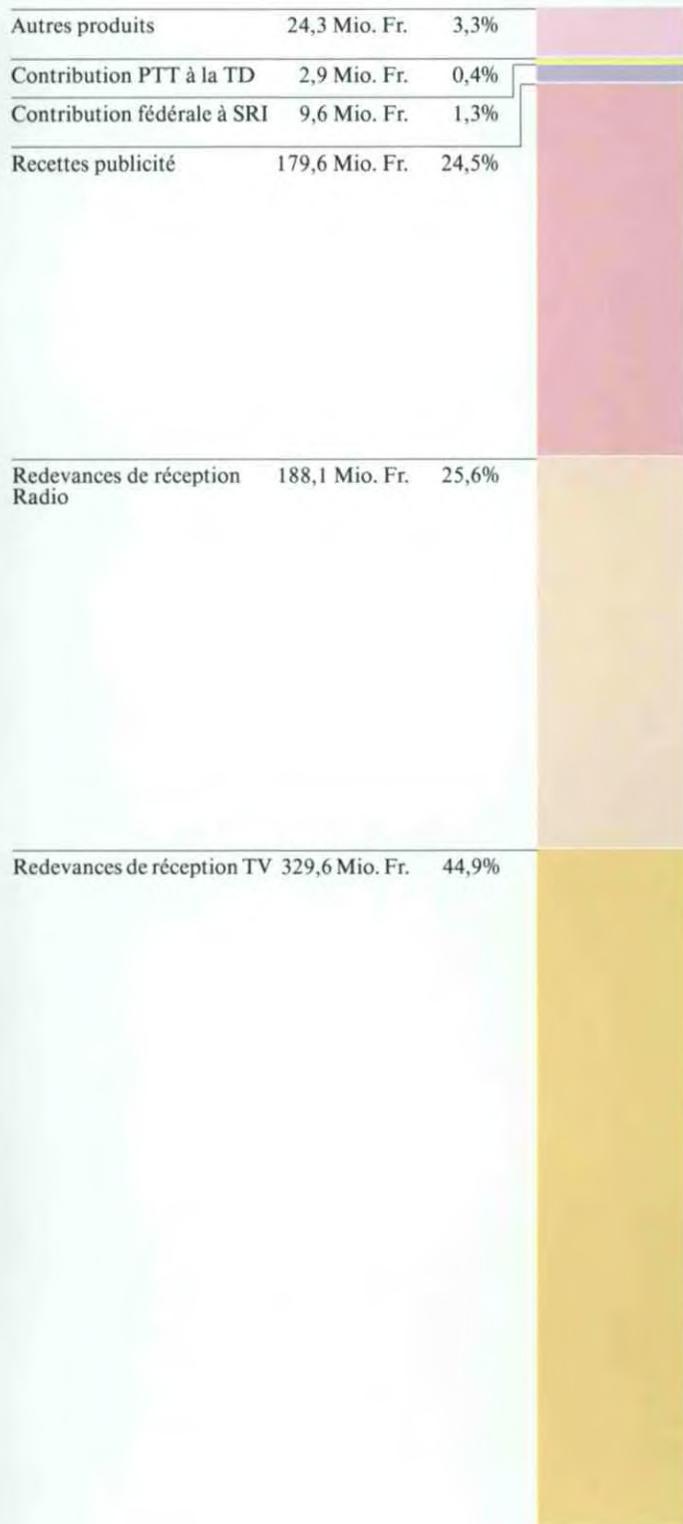


Note: Chiffres tirés de la comptabilité analytique.

Groupes de recettes et dépenses par secteurs

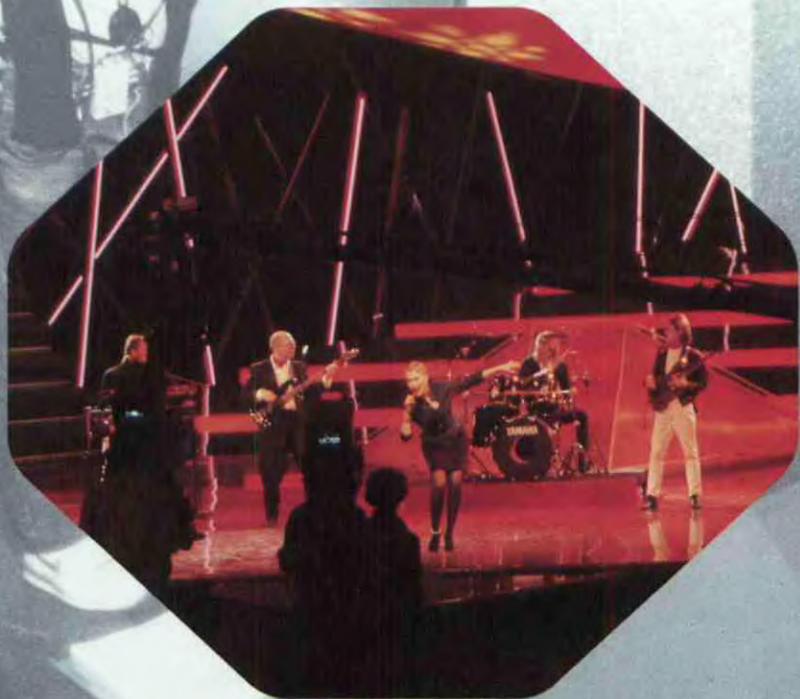
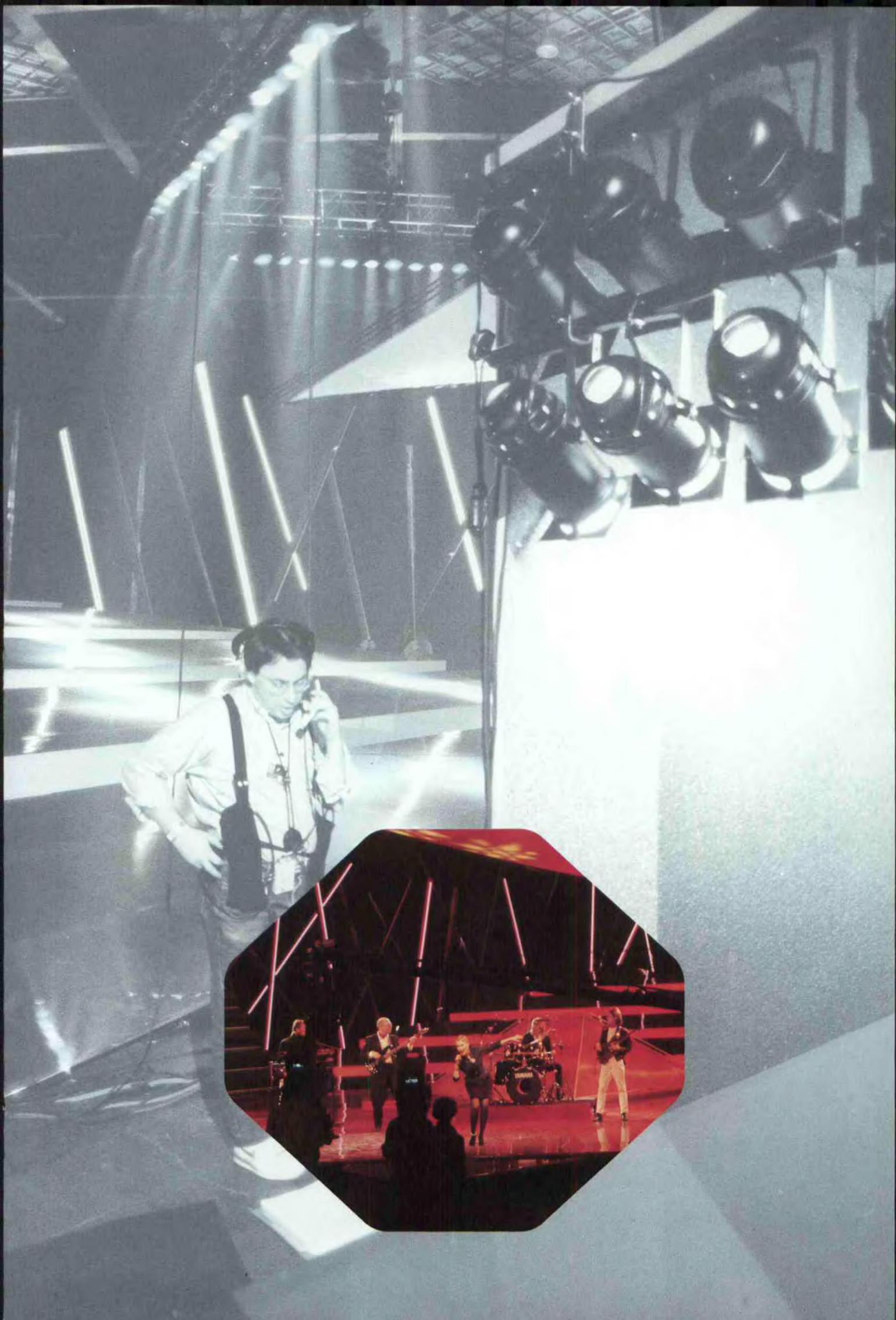
Compte financier 1988 (consolidé)

Produits d'exploitation par groupes
734,1 Mio. Fr. (100,0%)

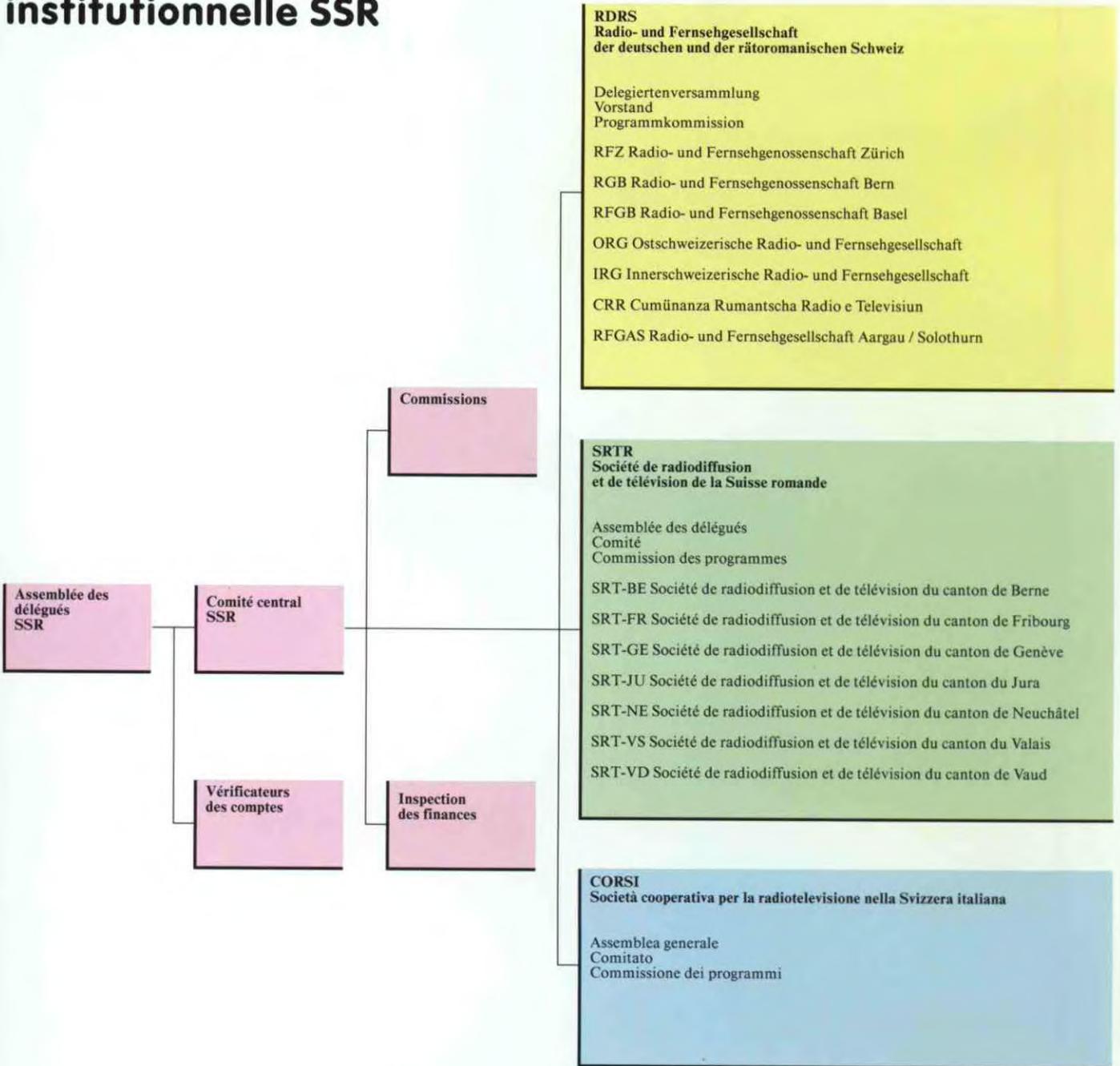


Charges d'exploitation par secteurs
729,2 Mio. Fr. (100,0%)

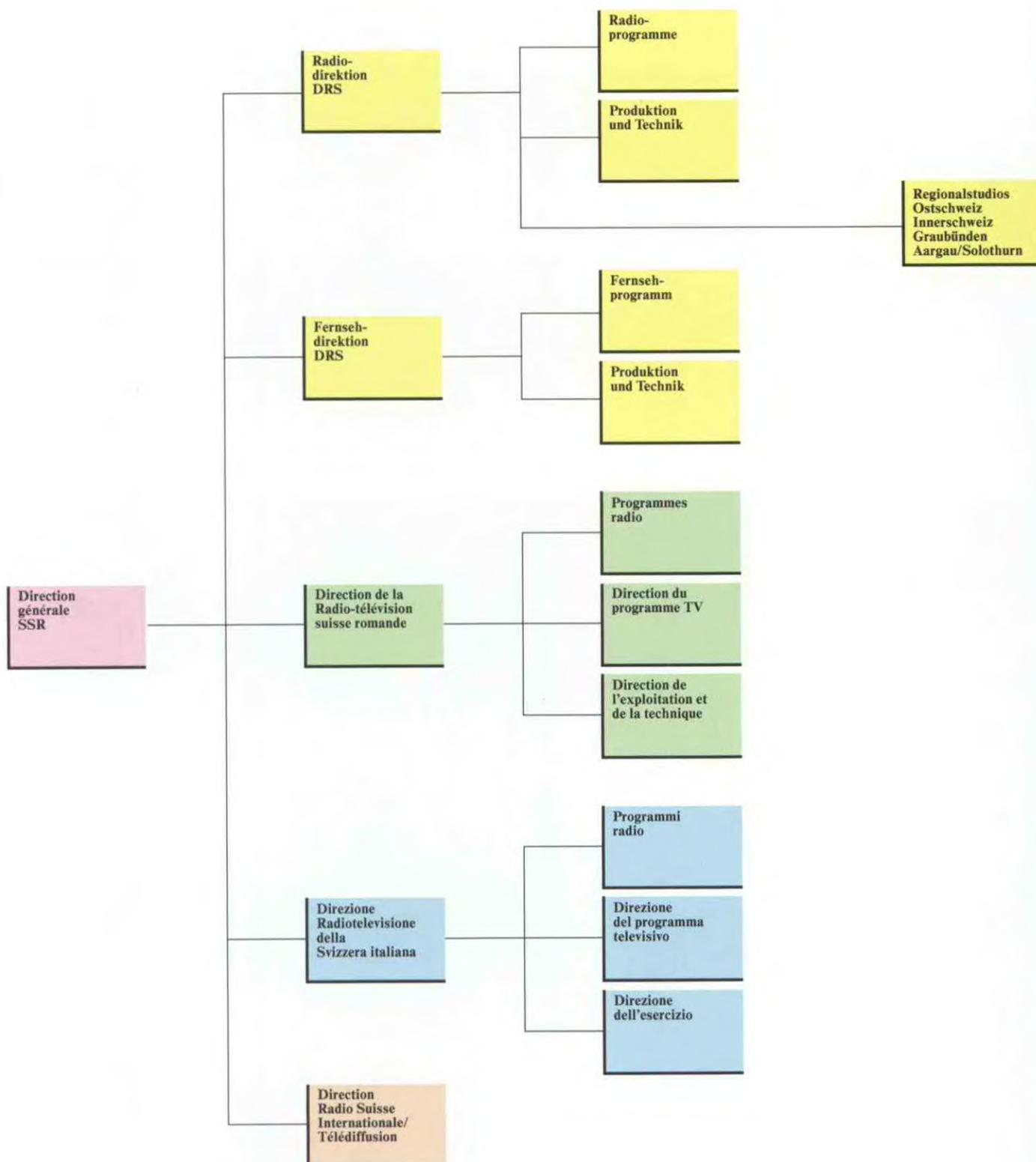




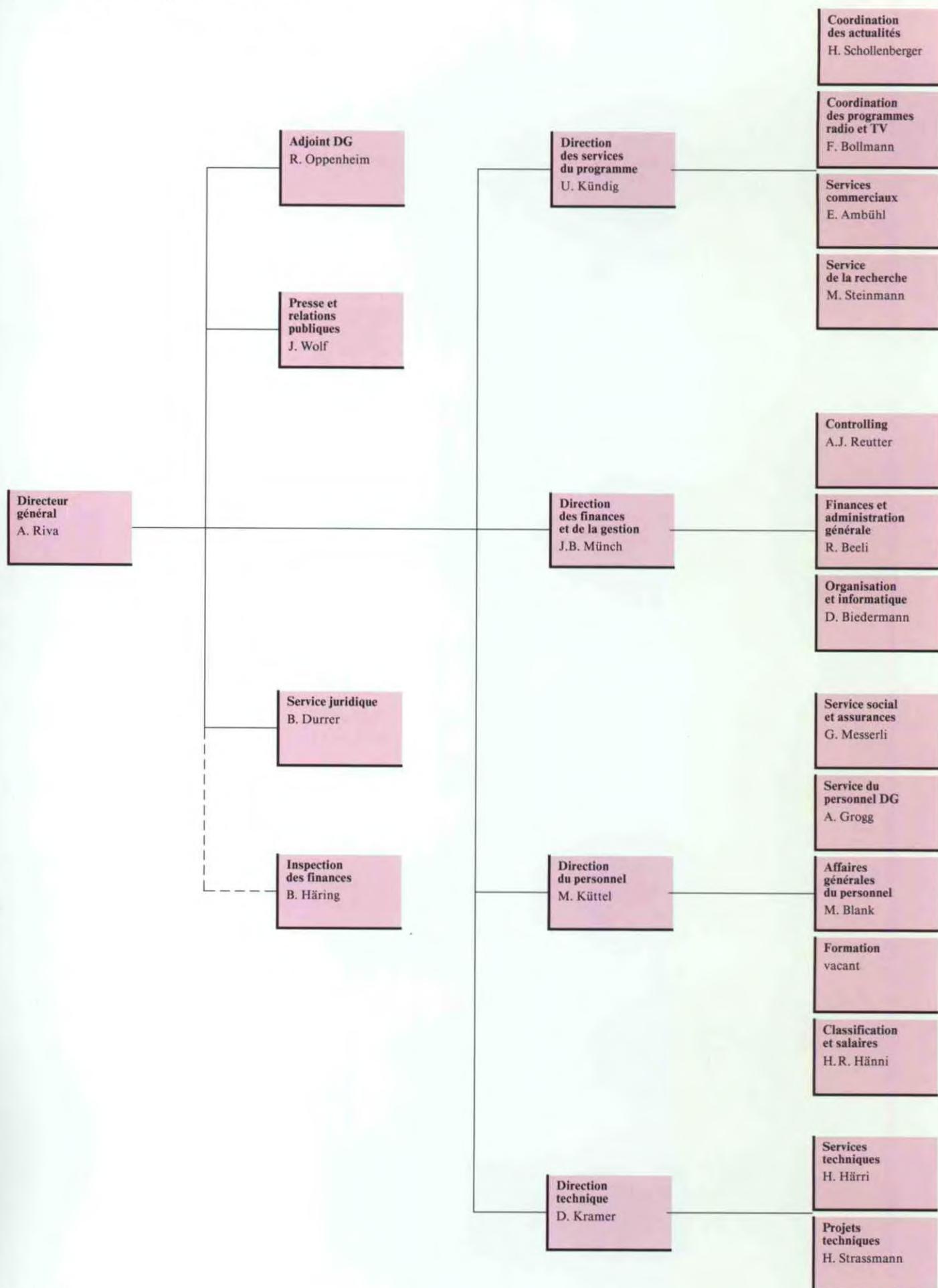
Organisation institutionnelle SSR



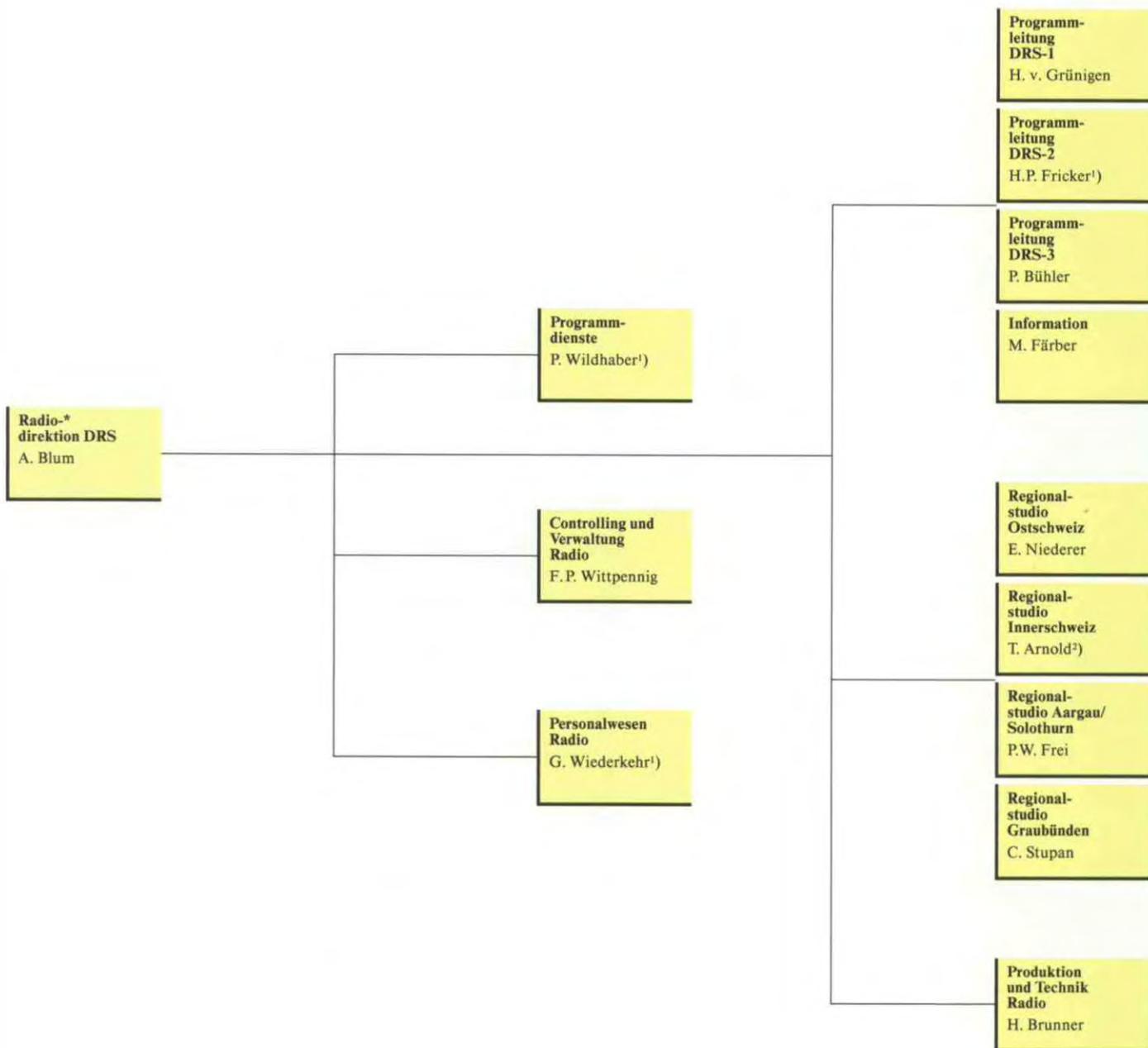
Organisation professionnelle SSR



Direction générale SSR



Radio der deutschen und der rätoromanischen Schweiz



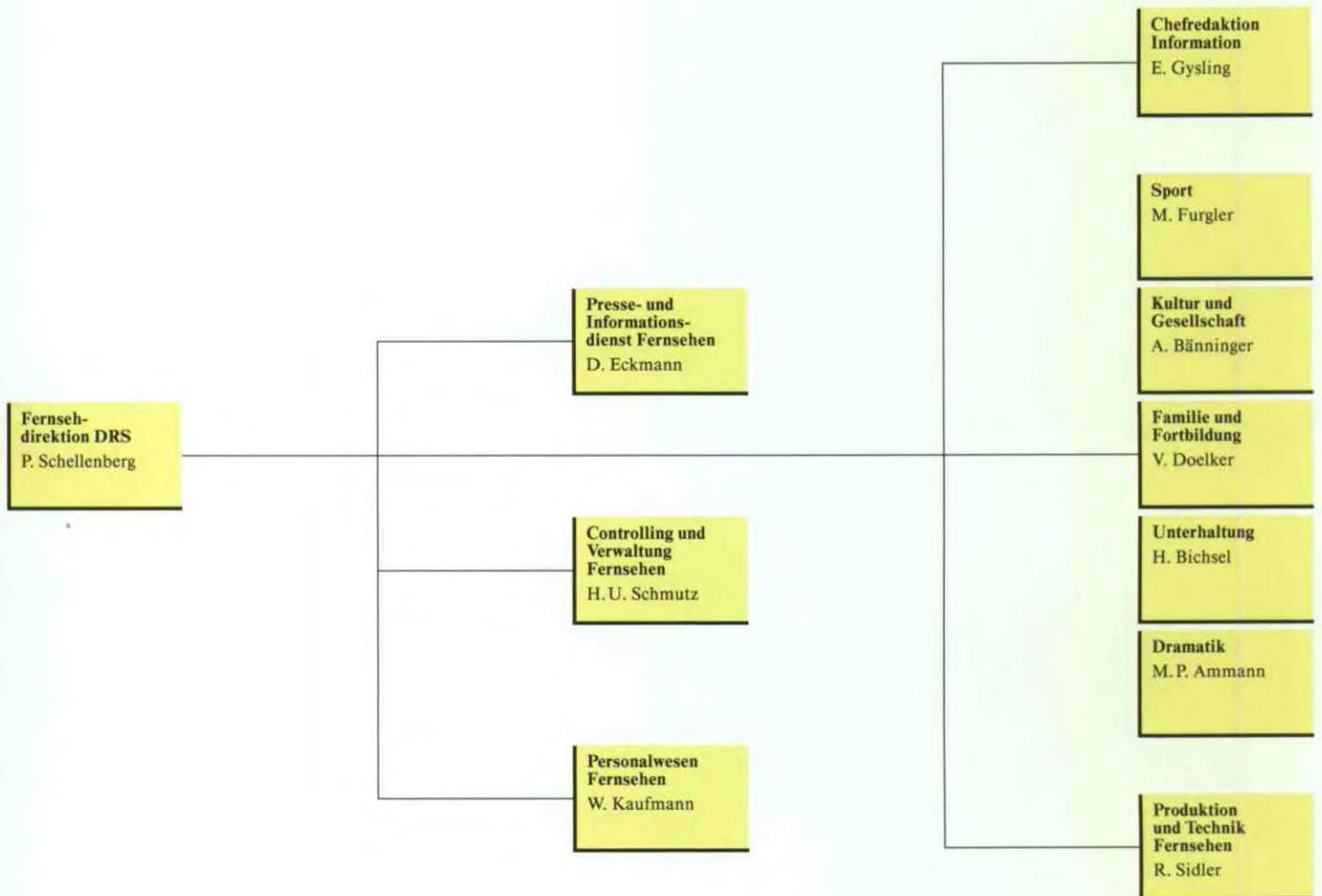
*Réorganisation en cours

¹⁾ dès 1.7.1989

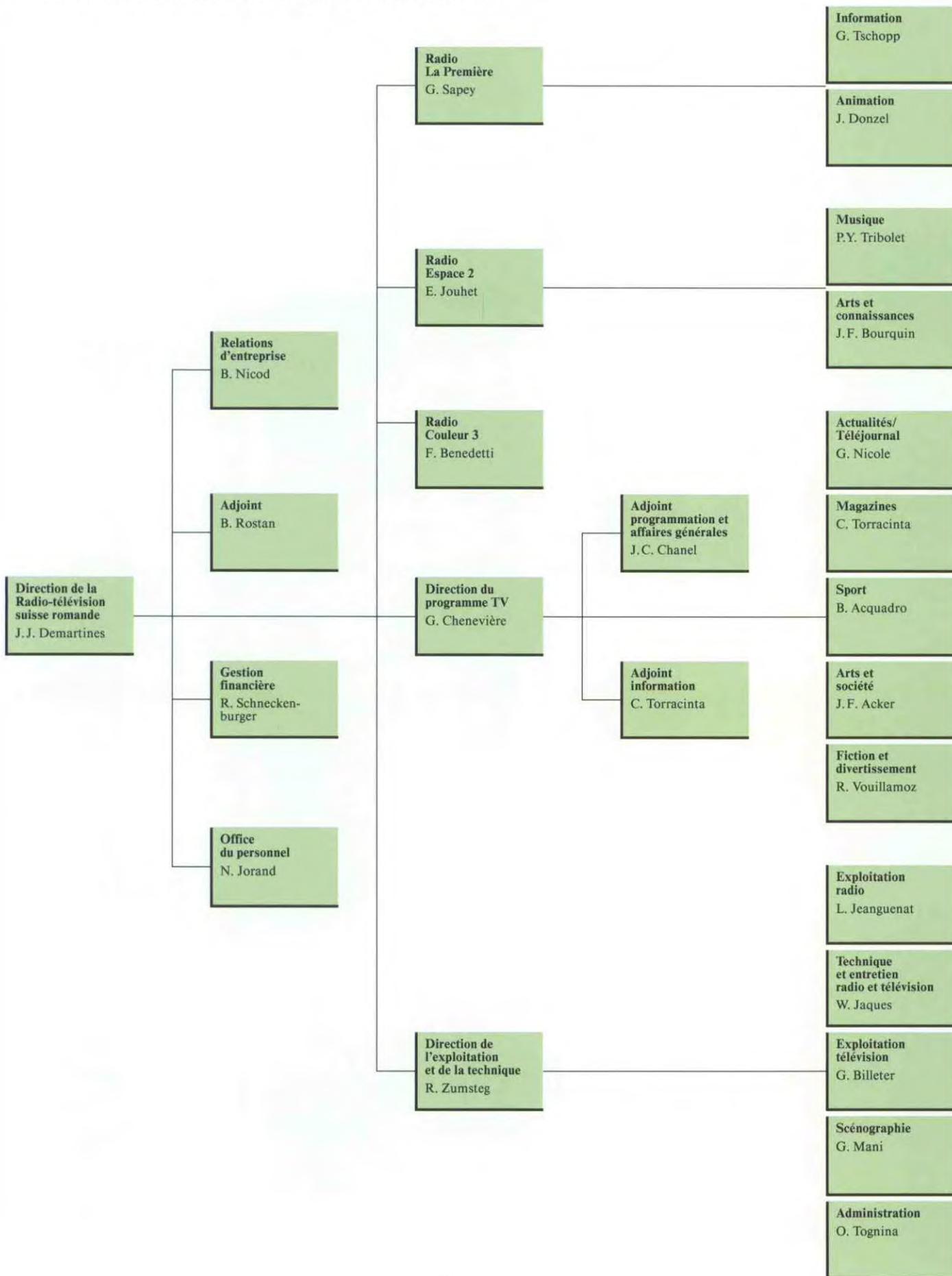
²⁾ dès 1.2.1990 A. Croci

Etat: 1.5.89

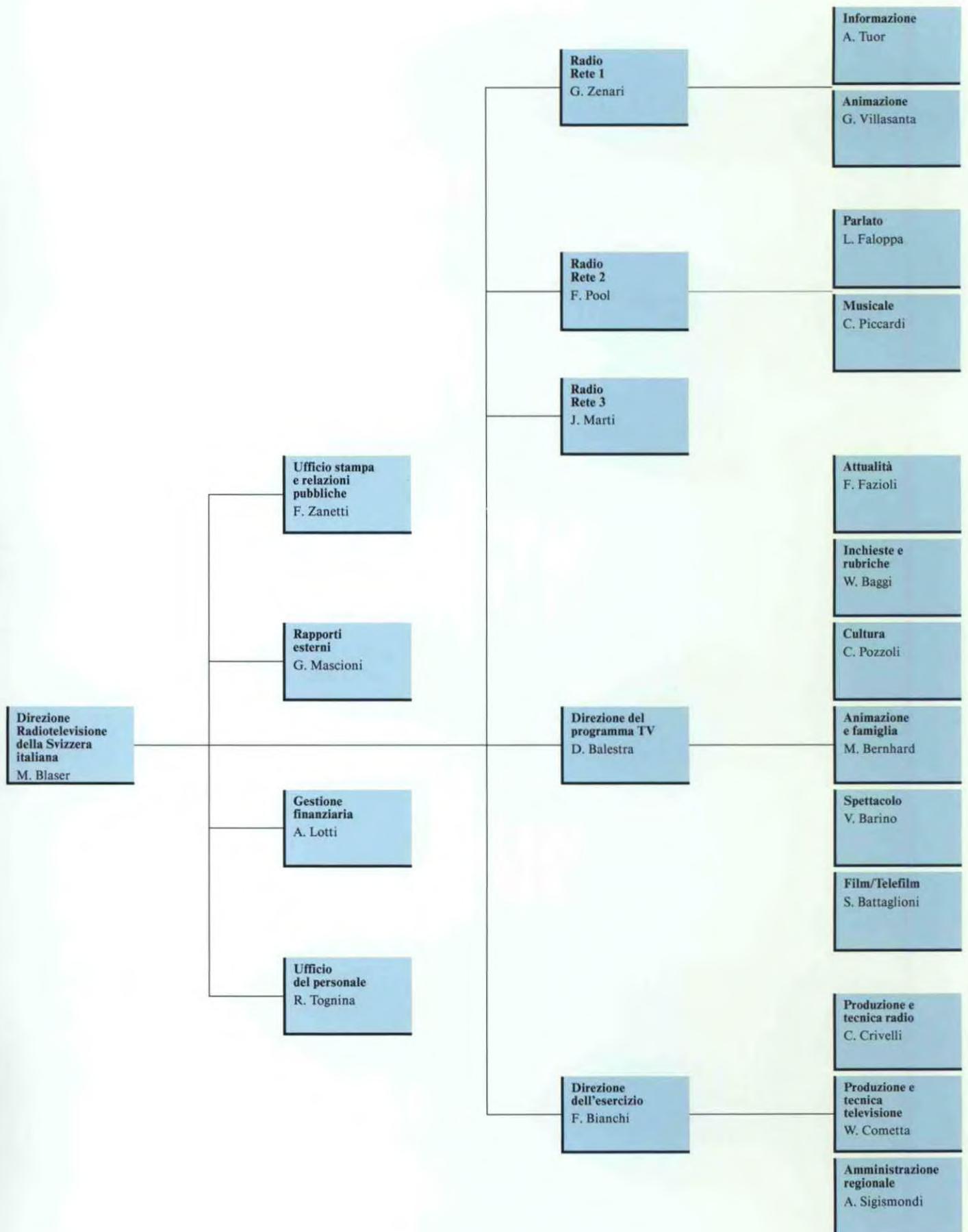
Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz



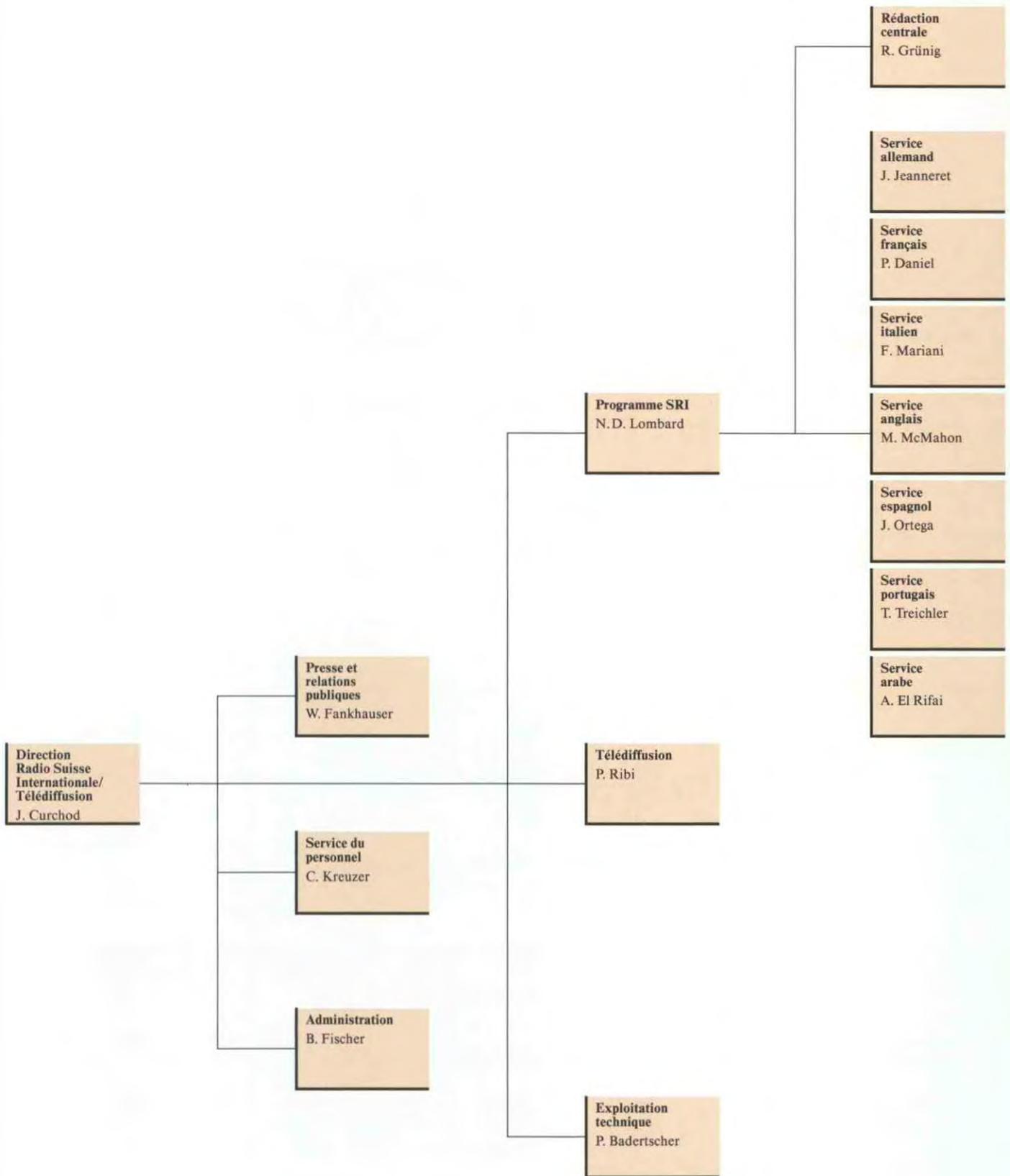
Radio-télévision suisse romande



Radiotelevisione della Svizzera italiana



Radio Suisse Internationale et Télédiffusion



La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

La Société suisse de radiodiffusion et télévision, fondée le 24 février 1931 à Berne, est un organisme national de droit privé (une association régie par les art. 60 ss du Code civil). En cette qualité, elle remplit des tâches d'intérêt public sur la base d'une concession de la Confédération. L'autorité concédante est le Conseil fédéral, celle de surveillance le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Organes de la SSR

Etat au 1.5.1989

Assemblée des délégués

Présidence:

le président central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de la SSR.

Elle comprend 144 délégués et se compose de:

60 délégués de la Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz,

30 délégués de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande,

20 délégués de la Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana,

10 délégués de la Cumünanza Rumantscha Radio e Television,

3 délégués de la commission des programmes de Radio Suisse Internationale, et des

21 membres du Comité central.

Comité central

Président central

* Yann Richter, Neuchâtel

Vice-présidents

* Laurent Butty, avocat, Fribourg

* Ernst Leuenberger, Sekretär des Kantonalen Gewerkschaftskartells, Nationalrat, Solothurn

Membres

Antoine Artho, ingénieur conseil, SRTR, Boncourt

Albin Cantin, adjoint de direction, SRTR, St-Aubin FR

Dott. Emilio Catenazzi, avvocato, CORSI, Morbio Inf.

Dr. Fidel Caviezel, Kanzleidirektor, CRR, Chur

Walter Fricker, Informationschef des Kantons Aargau, RDRS, Nieder-Erlinsbach AG

* Dr. Max Friedli, Generalsekretär SVP, Biel

Rita Gassmann, Zentralsekretärin VHTL, RDRS, Zürich

Sergio Grandini, presidente Camera di commercio del cantone Ticino, CORSI, Maroggia

Dr. Franz Hagmann, Verwaltungsdirektor der Hochschule St. Gallen, RDRS, St. Gallen

* Yvette Jaggi, conseillère municipale, conseillère aux Etats, Lausanne

Albert Knechtli, responsable du centre vidéo DIP, SRTR, Genève

* Otto Largiadèr, alt Regierungsrat, Pontresina

* Pierre Moren, président central FSCRH, Sion

Paul Nyffeler, Direktion Basellandschaftliche Kantonalbank, RDRS, Seltisberg

Heinz Ramstein, Leiter der Versicherungsinformation, RDRS, Muri BE

* Dario Robbiani, giornalista, Comano

* Sonja Schmidt, Logopädin, Lausanne

* Rudolf Trachsel, dipl. Ing. ETH, Generaldirektor PTT, Muri BE

Membres suppléants

Pierre-David Candaux, SRTR, Premier

Michel Clavien, chef du service de presse français du Canton de Berne, SRTR, Berne

Christian Fanzun, dipl. Ing., CRR, Chur

Prof. dott. Stefano Ghiringhelli, avvocato, CORSI, Bellinzona

Elios Giorgetti, direttore, CORSI, Gerra-Piano

* Dott. Mario P. Grassi, consulente economico, consigliere nazionale, Massagno

Dr. Josef Guntern, Vorsteher des Kant. Mittelschulamtes, RDRS, Sitten

* Arnold Isler, Journalist, Bern

* Dr. Viktor Jenny, Unternehmensberater, St. Gallen

Walter Joos, Redaktor, RDRS, Schaffhausen

France-Line Matile, journaliste, députée, SRTR, Lausanne

Josef von Matt, Buchhändler, RDRS, Stans

Gerhard Oswald, Journalist, Schwyz

Fritz Schneider, Regierungsrat, Solothurn

* Charles Steffen, Chef der Radio- und Fernseh Abteilung GD PTT, Bern

Experts

Tiziana Mona, Zentralpräsidentin des SSM, Grüningen

Ellinor von Kauffungen, Zentralpräsidentin des VSRTA, Rheinau

Directeur général

Antonio Riva, avocat

Vérificateurs des comptes

Konrad Brönnimann, Eidg. dipl. Bücherexperte, Muri BE

Francis Pont, lic. HEC, Sierre

Remo Storni, direttore fiduciaria,
San Vittore GR

Suppléants

Peter Arn, Kantonsschullehrer,
Küttigkofen SO

Roberto Bassi, Regionaldirektor der
Schweiz. Treuhandgesellschaft,
Pregassona

Jacques Pittet, directeur des
Services industriels, Nyon

** nommés par le Conseil fédéral*

Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

Case postale, 3000 Berne 15
Président central: Yann Richter,
Neuchâtel

Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz RDRS

Postfach, 8052 Zürich
Präsident: Dr. Franz Hagmann,
St. Gallen

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Zürich RFZ, Postfach, 8042 Zürich
Präsident: Walter Joos, Schaffhausen

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Bern RGB, Postfach, 3000 Bern 14
Präsident: Heinz Ramstein, Muri BE

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Basel RFGB, Postfach, 4024 Basel
Präsident: Dr. Eugen Fischer, Basel

Ostschweizerische Radio- und Fern-
sehgesellschaft ORG, Postfach,
9006 St. Gallen
Präsidentin: Maja Schorta-Buchli,
Chur

Innerschweizerische Radio- und
Fernsehgesellschaft IRG,
Inseliquai 8, 6002 Luzern
Präsident: Gerhard Oswald, Schwyz

Cumünanza Rumantscha Radio e
Televisiun CRR, Theaterweg 1,
7000 Chur
Präsident: Dr. Fidel Caviezel, Chur

Radio- und Fernsehgesellschaft
Aargau/Solothurn RFGAS,
Postfach 3608, 5001 Aarau
Präsident: Fritz Schneider,
Regierungsrat, Solothurn

**Société de radiodiffusion et de télé-
vision de la Suisse romande SRTR**
Case postale 1275, 1001 Lausanne
Président: Antoine Artho, Boncourt

Société de radiodiffusion et de télé-
vision du canton de Berne SRT-BE,
case postale, 2605 Sonceboz-
Sombeval
Président: Jean-Pierre Wenger,
Sonceboz

Société de radiodiffusion et de télé-
vision du canton de Fribourg
SRT-FR,
case postale 808, 1701 Fribourg
Président: Laurent Passer, Givisiez

Société de radiodiffusion et de télé-
vision du canton de Genève SRT-GE,
case postale 72, 1211 Genève 8
Président: Pierre-Michel Meier,
Genève

Société de radiodiffusion et de télé-
vision du canton du Jura SRT-JU,
case postale 63, 2900 Porrentruy
Président: Jean-Claude Guerdat,
Delémont

Société de radiodiffusion et de télé-
vision du canton de Neuchâtel
SRT-NE, case postale 130,
2300 La Chaux-de-Fonds
Président: Joseph Luisier, Le Locle

Société de radiodiffusion et de télé-
vision du canton du Valais SRT-VS,
case postale 2302, 1951 Sion-Nord
Président: Pierre-Noël Julen, Sierre

Société de radiodiffusion et de télé-
vision du canton de Vaud SRT-VD,
case postale 540, 1000 Lausanne 17
Président: Ernest Jomini,
Granges-près-Marnand

**Società cooperativa per la radiotele-
visione nella Svizzera italiana CORSI**
segretariato, casella postale,
6903 Lugano-Besso
Presidente: Prof. dott. Stefano
Ghiringhelli, Bellinzona

Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR

Direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision

Giacomettistrasse 3, case postale,
3000 Berne 15
☎ 031 43 91 11

Radio Suisse Internationale

Giacomettistrasse 1, case postale,
3000 Berne 15
☎ 031 43 92 22

Télédiffusion, Giacomettistrasse 1,
case postale, 3000 Berne 15
☎ 031 43 93 33

Radiodirektion DRS,

Güterstrasse 91, Postfach, 4024 Basel
☎ 061 34 34 84

Radiostudio Zürich, Brunnenhof-
strasse 22, Postfach, 8042 Zürich
☎ 01 366 11 11

Radiostudio Bern, Schwarztor-
strasse 21, Postfach, 3000 Bern 14
☎ 031 46 91 11

Radiostudio Basel, Novarastrasse 2,
Postfach, 4024 Basel
☎ 061 34 34 11

Fernsehdirektion DRS,

Fernsehstrasse 1-4, Postfach,
8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Fernsehen DRS, Fernsehstrasse 1-4,
Postfach, 8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Radio und Fernsehen DRS,
Regionalstudio Ostschweiz,
Rorschacherstrasse 150,
Postfach 215, 9006 St. Gallen
☎ 071 25 11 26

Radio und Fernsehen DRS,
Regionalstudio Innerschweiz,
Inseliquai 8, 6002 Luzern
☎ 041 23 44 55

Radio und Fernsehen DRS,
Regionalstudio Graubünden,
Theaterweg 1, 7000 Chur
☎ 081 22 95 66

Radio und Fernsehen DRS,
Regionalstudio Aargau/Solothurn,
Bachstrasse 53, 5001 Aarau
☎ 064 22 76 55

Direction de la Radio-télévision suisse romande

6, Avenue de la Gare,
case postale 1275, 1001 Lausanne
☎ 021 20 59 11

Programmes de la Radio suisse
romande, Maison de la radio,
Avenue du Temple 40,
1010 Lausanne
☎ 021 318 11 11

Programmes de la Radio suisse
romande, Studio de Genève,
66, Bd Carl Vogt, 1205 Genève
☎ 022 29 23 33

Direction du programme de la
Télévision suisse romande,
20, Quai Ernest Ansermet,
case postale, 1211 Genève 8
☎ 022 29 33 33

Direzione della Radiotelevisione della Svizzera italiana

v. Canevascini,
casella postale, 6903 Lugano-Besso
☎ 091 58 51 11

Direzione dei programmi della
Radiotelevisione della Svizzera
italiana,
casella postale, 6903 Lugano-Besso
☎ 091 58 51 11

